



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**

Rue Coenraets, 68 - 1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454
facebook.com/SolsocASBL twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique Wemaere – **Présidente** : Estelle CEULEMANS
Viceprésidentes : Martini HAGIEFSTRATIOU, Gwenaëlle GROVONIUS
Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND,
Administrateur-trice-s : Alex ARNOLDY, Malik BEN ACHOUR, Tangui CORNU, Caroline HUT, Paul JAMMAR, Grégoire KABASELE, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, Lara MANFREDI, Francis MARLIER, Julien POT, Ahmed RYADI, Frédéric THOMAS, Noémie VAN ERPS, Pascale VIELLE.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : RAPPORT D'ACTIVITÉ

1	ÉDITO	6
2	RAPPEL DE LA MISSION DE SOLSOC	7
3	LIGNES DE FORCE EN 2023	9
3.1	DEUXIÈME ANNÉE DU PROGRAMME COMMUN 2022-2026 EN FAVEUR DE L'AGENDA DU TRAVAIL DÉCENT	9
3.2	SUIVI DU PROGRAMME	12
3.3	SCORES DE PERFORMANCE ET TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2023	17
4	ACTION DE SOLSOC ET DE SES PARTENAIRES	19
4.1	FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS À TRAVERS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	19
4.2	DÉFENDRE LES TRAVAILLEUR·EUSE·S VIA L'ACTION SYNDICALE	26
4.3	ÉTENDRE L'ACCÈS À LA PROTECTION SOCIALE GRÂCE AUX MUTUELLES DE SANTÉ	32
4.4	FAIRE PROGRESSER LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE	38
4.5	MOBILISER LES CITOYEN·NE·S ET LES POLITICIEN·NE·S BELGES	45
5	ORGANISATION INTERNE	50
5.1	UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA MISE EN ŒUVRE DE SA MISSION NOTAMMENT DU PROGRAMME 2022-2026	50
5.2	GESTION DU PERSONNEL	56
5.3	LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	61
5.4	LE PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2023	62

PARTIE II : RAPPORT FINANCIER

6	INTRODUCTION	64
7	COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	64
7.1	ÉTAT DES COMPTES 2023 – SYNTHÈSE	64
7.2	RÉSULTAT POSITIF	66
7.3	AFFECTATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE	67
7.4	MONTANTS ENGAGÉS EN 2023	68
7.5	FRAIS DE STRUCTURE	69
8	SOURCES DE FINANCEMENT.....	70

8.1	DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE	71
8.2	LA RÉCOLTE DE FONDS	73
9	RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS	74
9.1	INTRODUCTION	74
9.2	La DGD	75
9.3	AUTRES BAILLEURS (PUBLICS ET PRIVÉS)	77

PARTIE III : ANNEXES

10	Annexe 1 : Les mandats de Solsoc en 2023.....	83
11	Annexe 2 : PGM 2022-2026 : Exécution budgétaire	85
12	Annexe 3 : Scores de performance et partenaires limitrophes par OS et pays en 2023	86
13	Annexe 4 : Pays et partenaires de Solsoc	87
14	Annexe 5 : Relevé du personnel au 31/12/2023	92
15	Annexe 6 : Rapport financier.....	93
15.1	BUDGET GÉNÉRAL : (STRUCTURE + PGM) RÉALISÉ 2023 ET BUDGET 2024	95
15.2	STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2023 ET PRÉVISIONNEL 2024	97
15.3	BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME & PROJETS	99
15.4	RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR	101
15.5	COMPTES INTERNES COMPLETS	102
15.6	RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION	110



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PARTIE I : RAPPORT D'ACTIVITÉS

1 ÉDITO

En 2023, 281 millions de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Les catastrophes naturelles ont fait plus de 86.000 morts. 50% des assassinats de défenseur-euse-s des droits humains en 2023 dans le monde se sont déroulés en Colombie. L'est de la RDC est l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les femmes et les filles. Entre le 7 octobre et le 31 décembre, 1.140 morts en Israël et 20.000 morts à Gaza.

On pourrait remplir des pages entières de chiffres morbides. Cela fait quelques années que les crises mondiales se multiplient et s'intensifient par vagues, jusqu'à former un tsunami, prêt à renverser l'ordre mondial. Plus que jamais, malgré les cris d'alarme des activistes, des scientifiques, des humanitaires, les plus grandes puissances économiques et politiques semblent prêtes à sacrifier l'humanité à leurs intérêts privilégiés.

La fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes continuent d'augmenter, pourtant la COP n'a pas pu planifier une sortie juste et équitable des énergies fossiles ni allouer des moyens suffisants à la transition énergétique. Le même mois, l'Argentin Javier Milei et le Néerlandais Geert Wilders ont remporté des élections avec des idées climatosceptiques. Outre son dangereux aspect liberticide, l'extrême droite, qui monte en puissance en Europe notamment, suivie par certains partis de droite conservateurs, se projette aisément dans le maintien de la dépendance au pétrole, au gaz et donc aux pays qui les produisent, pas particulièrement connus pour la protection des droits humains et de l'environnement.

Pendant que les BRICS décident de s'élargir à dix membres, atteignant 45 % de la population et 28 % du PIB mondial, les démocraties occidentales s'embourbent à tenter de défendre un modèle basé en apparence sur les droits et la justice sociale, tout en pratiquant le deux-poids-deux-mesures sur l'accueil des migrants ou les conflits armés. Quand le M-23 sème la terreur au Kivu ou les djihadistes dans le Sahel ; lorsque, en représailles aux attaques terroristes du Hamas, Israël bombarde sans relâche la bande de Gaza, affame les civils, détruit des maisons, écoles et hôpitaux, la communauté internationale est inopérante. La grosse machine des Nations Unies est devenue un vieux tacot qui crache un peu de fumée à chaque regain de violence.

La Belgique, au cours de l'année 2023, a pris quelques positions et mesures fortes grâce aux efforts majeurs des mandataires et ministres progressistes. Caroline Gennez a courageusement soutenu les victimes de l'occupation israélienne et de la guerre à Gaza, a investi dans un mécanisme mondial pour la protection sociale et travaillé sur une notre stratégie sur le Travail décent. Cependant, les dissensions au sein de la Vivaldi l'ont empêché de se démarquer par une action internationale plus volontariste et ont retardé l'adoption de réglementations attendues sur le devoir de vigilance, l'appel au cessez-le-feu à Gaza et l'interdiction des produits des colonies.

Le monde change, les choses doivent bouger, mais dans quel sens ? Conscient de « l'effroyable de l'impasse dans laquelle se trouvent les relations mondiales », avec une communauté internationale qui se trouve « plus fragmentée et divisée que jamais depuis 75 ans », António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, a appelé le 16 février à un nouvel ordre mondial qui profite à tous et toutes.

Solsoc et ses partenaires sont convaincus que, si l'on veut impulser les changements dans le sens de la transition écologique et de la justice sociale, cela doit passer par la prise en compte des mouvements sociaux. En plaçant les citoyen-ne-s au centre des tournants de notre époque, nous contribuerons collectivement à l'émergence d'une société plus égalitaire, plus démocratique, plus libre, plus juste et plus en paix.



© Solsoc 2023 – Sénégal

2 RAPPEL DE LA MISSION DE SOLSOC

La mission de Solsoc est de renforcer des mouvements sociaux et des organisations de la société civile en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine dans leur capacité à contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique, à assumer leur rôle de contrepouvoir, à participer à l'élaboration de politiques publiques plus justes socialement, à mobiliser des organisations de base dans la défense des droits humains et en faveur d'un accès universel à leur réalisation.

Sa position privilégiée d'ONG du mouvement socialiste et ses collaborations avec des partenaires internationaux sont un atout majeur dans la manière dont elle conçoit son travail d'interface. Celui-ci est mis au profit d'une action politique et d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire en Belgique, en particulier au sein de l'action commune socialiste : syndicats, mutualités, organisations socioculturelles, coopératives. Ce travail se traduit aussi, au sein de plateformes, coupoles et réseaux d'ACNG et/ou d'actions citoyennes aux niveaux national, européen et international.

En Belgique comme au niveau international, la mission de Solsoc participe à l'amplification ou la consolidation des actions de groupes sociaux discriminés qui agissent et luttent en faveur d'un monde plus juste et solidaire.

Face aux défis mondiaux du XXI^e siècle, il est crucial de construire des alternatives politiques, sociales et économiques solidaires et durables. Ces alternatives doivent reposer sur le respect des droits universels et viser à créer une société plus durable et respectueuse de l'environnement. Pour y parvenir, Solsoc et ses partenaires ont choisi d'inscrire leurs actions dans l'agenda du Travail décent, tel que défini par l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce concept promeut un processus de transition juste en renforçant les mouvements engagés dans la création d'emplois décents, la

SOLSOC

Rue Coenraets 68 – 1060 Bruxelles
Tél : +32 2 505 40 70

Fax : +32 2 512 88 16
Email : info@solsoc.be
www.solsoc.be

 facebook.com/SolsocASBL
 twitter.com/Solsoc
BE42-0000-0000-5454

promotion des droits au travail, la mise en place de la protection sociale et le développement du dialogue social. En travaillant ensemble, ils aspirent à un avenir plus équitable et durable pour tous et toutes qui ne laissera personne sur le côté.

En 2023, Solsoc poursuit la mise en œuvre du programme commun quinquennal (2022-2026) Travail décent, co-financé par la DGD qui concentre l'essentiel de sa mission. Ce programme, élément clé de la mission de Solsoc, est coordonné par Solsoc, IFSI et FOS. Les liens institutionnels et les collaborations entre ces trois organisations et leurs partenaires se renforcent, avec un accent sur l'action politique, la sensibilisation, l'apprentissage collectif, les synergies et les complémentarités. La cohérence des objectifs, basée sur une vision commune, est un atout à optimiser. Soulignons également le rôle moteur des mutuelles (Solidaris - UNMS/NVSM) et du syndicat (FGTB/ABVV et ses centrales), tant au niveau international qu'en Belgique, dans la réalisation des objectifs du programme.

D'autres collaborations se renforcent avec des acteurs de la mouvance socialiste, tels que Soralia, PAC, CEPAG et MJS, ainsi qu'au sein de réseaux comme les Acteurs Progressistes et Laiques (APL). Les APL rassemblent les organisations Solidaris, le CAL, la FGTB, le LHAC, Dynamo, Solsoc et IFSI. Ces organisations collaborent au travers d'actions de solidarité internationale de défense des droits universels fondée sur les valeurs d'humanisme et de laïcité. Ils soutiennent notamment les acteurs de la société civile congolaise qui défendent l'État de droit en RDC.

En outre, le programme commun Travail décent découle directement des cibles stratégiques du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent 2022-2026. Ce cadre réunit neuf organisations de la société civile (ONG, syndicats et mutuelles) qui renforcent leur approche stratégique et thématique autour de l'agenda du Travail décent. Elles valorisent mutuellement leurs expériences et expertises complémentaires. Il est important de noter que, tout en garantissant la cohérence avec le CSC Travail décent, les stratégies de l'objectif "Palestine" de notre programme commun sont articulées au CSC Palestine, tandis que celles du volet "Belgique" sont entièrement liées aux cibles stratégiques du CSC "Belgique".

3 LIGNES DE FORCE EN 2023

3.1 DEUXIÈME ANNÉE DU PROGRAMME COMMUN 2022-2026 EN FAVEUR DE L'AGENDA DU TRAVAIL DÉCENT

En 2023, Solsoc s'est concentré sur la mise en œuvre de la deuxième année du programme commun Travail décent 22-26. Ce programme est coordonné par FOS, IFSI/ISVI, et Solsoc et vise à optimiser l'impact de leurs interventions de solidarité internationale avec les organisations de la mouvance socialiste. Voici quelques éléments clés du programme commun :

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les mouvements sociaux engagés dans la promotion du Travail décent.
- Construire des alternatives solidaires, politiques, sociales et économiques.
- Assurer la viabilité et la durabilité de ces alternatives.

Niveaux d'intervention :

- National : actions au niveau du pays.
- Régional : actions à l'échelle régionale.
- Continental et international : actions à l'échelle continentale et mondiale.

Rapport de force favorable : L'objectif est d'établir un rapport de force favorable pour que ces alternatives en faveur du travail décent soient adoptées et mises en œuvre.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME COMMUN :

Les synergies et l'articulation des stratégies au sein de l'action commune avec les Centrales FGTB/ACCG, HORVAL, Solidaris - UNMS/NVSM, avec FOS et IFSI sont renforcées et se matérialisent autour de **9 objectifs spécifiques dont 4 communs sur les 5 dans lesquels Solsoc est impliqué.**

Le suivi de l'opérationnalisation se fait au travers de groupes de travaux conjoints (3 GT régionaux, 2 GT Belgique et le GT M&E - monitoring et évaluation), voir Partie 6 : organisation interne.

Les stratégies du programme « **MASMUT**¹ » sont pilotées par Solidaris et Solsoc et leurs budgets font l'objet **d'un objectif commun avec le programme de WSM et de Louvain coopération** décliné en résultats dans les interventions de Solsoc pour le Burundi et le Burkina Faso.

Les 2 programmes communs Travail décent (FOS-IFSI-Solsoc et WSM-BIS/MSI) sont mieux articulés entre eux. Ces programmes s'inscrivent dans le **Cadre Stratégique Commun Travail décent** dont ils découlent à travers la poursuite d'un résultat commun entre les deux programmes autour du **plaidoyer** et de **l'apprentissage collectif**.

La thématique « genre » est renforcée pour favoriser les changements transformatifs à travers le suivi d'indicateurs spécifiques rattachés à cette thématique ou l'accompagnement des partenaires pour assurer un renforcement de leurs capacités. Un résultat et un budget spécifique y sont consacrés dans chaque pays.

¹ MASMUT est la plateforme du Cadre Stratégique Commun sur le Travail décent (CSC TD) qui regroupe les Mutualités Libres, les Mutualités Chrétiennes, Solidaris, et les ONG WSM, Louvain Coopération et Solsoc autour des enjeux de la couverture maladie universelle et de l'extension des mutuelles de santé en Afrique.

La chaîne d'accompagnement « Solsoc - partenaire associé (PA) – partenaires limitrophes (PL) » est orientée davantage sur les capacités de mise en œuvre des stratégies de changement et les activités et moins exclusivement sur les besoins de suivi et de rapportage.

Au niveau de l'Objectif spécifique Belgique, **la mobilisation et le plaidoyer se complètent** pour optimiser les changements attendus. La coordination entre FOS-IFSI et Solsoc se fait notamment au sein de deux Groupes de travail spécifiques au volet Belgique (un lié au M&E et un lié à l'opérationnel).

Les **stratégies de l'Objectif Belgique et celles des 8 objectifs internationaux sont de mieux en mieux articulées** comme l'illustre l'approche de la prochaine campagne sur la **transition juste** qui impliquera tous les acteurs du programme commun.

SYNTHÈSE DU PGM COMMUN 2022-2026 - TRAVAIL DÉCENT FOS-IFSI-SOLSOC

CSC	Zone géographique	9 OS	N°	FOS	IFSI	Solsoc	Partagé MASMUT	22 Pays ciblés
Travail décent	Afrique							
	Afrique centrale et Kenya	Régional	OS1					Burundi, Kenya, RDC, Rwanda
	Afrique de l'Ouest et du Nord	Régional	OS2					Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal et Maroc
	Afrique australe	Régional	OS3					Afrique du Sud, Mozambique, Zimbabwe
	Asie							
	Asie du Sud Est	Continental	OS4					Indonésie
	Amérique latine							
	Amérique latine	Continental	OS5					
	Amérique du Sud (Andes)	Régional	OS6					Bolivie, Colombie, Pérou
Amérique centrale et Cuba	Régional	OS7					Cuba, El Salvador, Honduras, Nicaragua	
CSC Palestine	Palestine	Pays	OS8					Palestine
CSC Belgique	Belgique	Pays	OS9					Belgique

PGM COMMUN 2022-2026 - TRAVAIL DÉCENT (PARTIE SOLSOC)

La partie du programme commun 22-26 mise en œuvre par **Solsoc** couvre **8 pays² en Afrique, au Proche-Orient et en Amérique latine et la Belgique**. Le volet international du programme est opérationnalisé au niveau national et régional par **28 partenaires associés**. Il influence chaque année plus de **400 associations et réseaux d'associations** qui seront renforcés en tant que mouvements sociaux dans les thématiques du travail décent : la promotion de l'emploi décent à travers l'économie sociale et solidaire, la défense des droits des travailleur-euse-s, la protection sociale avec l'extension de la couverture maladie universelle au travers du développement des mutuelles de santé et la démocratie participative.

² Pays d'intervention de Solsoc : Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, Maroc, République Démocratique du Congo, Palestine et Sénégal.

En utilisant le vocabulaire adopté par **Solsoc** et ses **partenaires**, le **partenaire** (conformément à l'arrêté royal concernant la coopération non gouvernementale) est désigné sous le terme de « **partenaire associé** », tandis que les **groupes cibles** ou **parties prenantes** sont appelés « **partenaires limitrophes** ». Les modalités de collaboration entre **Solsoc** et les **partenaires associés** sont définies, pour chacun des partenaires associés, dans une convention signée par les deux parties.

En 2023, on comptabilise **481 organisations de la société civile dont 74 réseaux** qui ont été accompagnés par le programme au travers des partenaires associés. Au total, on estime que 403.000 bénéficiaires dont environ 201.000 femmes et 202.000 hommes ont bénéficié directement³ du programme.

BUDGET DU PGM COMMUN 2022-2026 - TRAVAIL DECENT (PARTIE SOLSOC)

Le budget approuvé par la DGD en mars 2022 s'élevait pour les 5 ans, à 24.207.363 euros de coûts directs et à 1.694.515 euros de coûts d'administration. La demande de subsides (80% des coûts directs) était de 19.365.890 euros.

En 2023, toutes les ACNG ont obtenu un subside complémentaire DGD pour leur programme en guise de soutien et d'atténuation de l'impact de l'inflation. Ce subside complémentaire a été calculé proportionnellement au budget de programme validé de chaque ACNG.

Les ACNG ont pu décider de la manière dont elles souhaitaient l'affecter en fonction de leurs besoins et priorités, en respectant cependant les règles de pourcentage de budget coûts opérationnels, de coûts de gestion, et de frais de structure imposées par la DGD.

Pour Solsoc, cette augmentation représente 398.400 euros de subsides et 491.028 euros d'augmentation de fonds pour le programme, si on rajoute les fonds propres que Solsoc doit apporter. Nous avons décidé d'affecter ce montant de la manière suivante :

- 82.506,25 euros aux stratégies du service mobilisation citoyenne et politique, essentiellement en frais de personnel.
- 321.371,75 euros aux stratégies des partenariats internationaux.
- 59.262,00 euros en frais de gestion (11,9 % autorisé) pour les salaires des collaborateurs/trice-s "programme".
- 28.000,00 euros en frais de structure (7% autorisé).

Ces compléments de financement figurent obligatoirement dans nos budgets 2023 et 2024 à parts égales, mais peuvent être dépensés jusqu'en 2026.

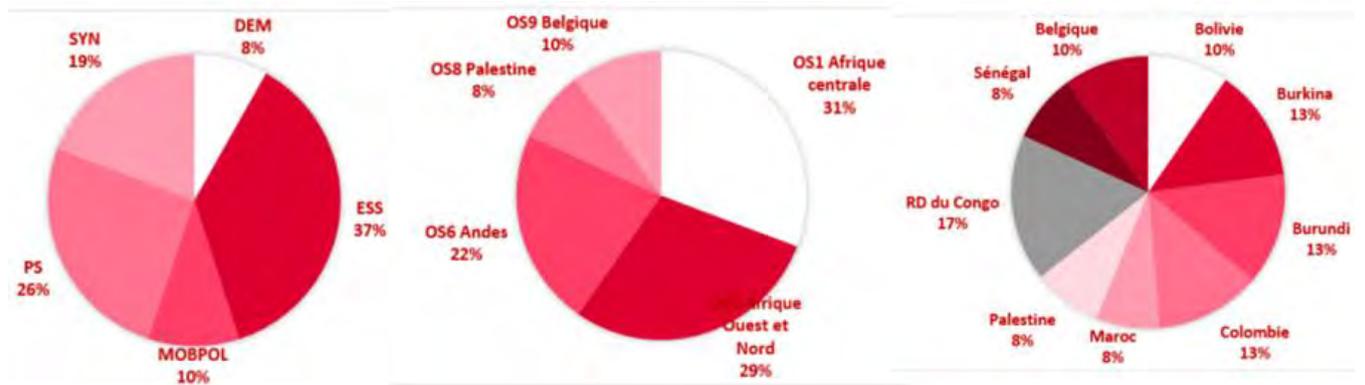
Au 31 décembre 2024, le budget du programme rehaussé se présente comme suit :

		2022	2023	2024	2025	2026	GRAND TOTAL
C.D. - TOTAL COÛTS DIRECTS		4.991.584,40	5.193.225,34	5.054.307,54	4.698.862,85	4.732.522,20	24.670.502,34
C.D. - CONTRIBUTION OSC / AI (20% - 0%)	20%	1.264.564,13	1.207.870,24	995.873,60	752.606,09	713.186,61	4.934.100,68
C.D. - CONTRIBUTION DGD (80% - 100%)	80%	3.727.020,27	3.985.355,10	4.058.433,94	3.946.256,76	4.019.335,59	19.736.401,67
F.S. - FRAIS DE STRUCTURE (7% des C.D.)	7%	326.114,27	346.452,67	352.847,07	345.297,47	351.691,86	1.722.403,34
C.A. - COÛTS D'ADMINISTRATION		-	-	-	-	-	-
SUBSIDE OCTROYÉ		4.053.134,55	4.331.807,78	4.411.281,01	4.291.554,23	4.371.027,46	21.458.805,01

³ La notion de bénéficiaires direct-e-s est variable en fonction des contextes d'intervention et de la nature des actions menées par les partenaires, certain-e-s personnes bénéficiant de renforcements de capacité, d'autres d'un seuil de protection plus élevé dans leurs droits au travail ou l'accès aux soins de santé, etc. Et il va de soi que les interventions des partenaires touchent un public plus large encore lorsqu'il s'agit par exemple de plaidoyer qui débouche sur des changements structurels qui améliorent l'accès aux droits et les conditions de vie.

C.O. - COÛTS OPÉRATIONNELS	TYPE	RUBRIQUE GÉNÉRALE	2022	2023	2024	2025	2026	GRAND TOTAL
	CSC	1. Investissements		996.378,71	730.200,21	440.609,32	442.924,10	356.579,77
2. Fonctionnement			1.853.018,76	2.189.286,29	2.179.764,88	2.022.276,37	1.949.017,12	10.193.363,42
3. Personnel			1.574.763,35	1.668.128,37	1.728.867,39	1.640.054,33	1.648.868,99	8.260.682,44
TOTAL VOLET CSC			4.424.160,83	4.587.614,87	4.349.241,60	4.105.254,81	3.954.465,88	21.420.737,98
HORS-CSC	1. Investissements		-	-	-	-	-	-
	2. Fonctionnement		-	-	-	-	-	-
	3. Personnel		-	-	-	-	-	-
	TOTAL VOLET HORS-CSC			-	-	-	-	-
C.O. - TOTAL COÛTS OPÉRATIONNELS			4.424.160,83	4.587.614,87	4.349.241,60	4.105.254,81	3.954.465,88	21.420.737,98
C.G. - COÛTS DE GESTION GLOBALISÉS	1. Personnel		435.794,96	473.981,86	482.708,87	461.979,43	471.059,02	2.325.524,13
	2. Evaluation & Audit		7.823,57	7.823,57	95.618,18	7.823,57	183.192,26	302.281,15
	3. Autres coûts		123.805,05	123.805,05	126.738,89	123.805,05	123.805,05	621.959,08
	TOTAL			567.423,57	605.610,47	705.065,94	593.608,05	778.056,33
C.D. - TOTAL COÛTS DIRECTS (C.D. = C.O. + C.G.)			4.991.584,40	5.193.225,34	5.054.307,54	4.698.862,85	4.732.522,20	24.670.502,34

Les coûts opérationnels de 21.420.737,98 euros se répartissent par thématique, par objectif spécifique et par pays de la manière suivante :



3.2 SUIVI DU PROGRAMME

En termes d'opérationnalisation du programme et de son suivi, les chargé-e-s de suivi des partenariats chez Solsoc ont principalement concentré leurs efforts sur l'accompagnement et le suivi des partenaires dans la mise en œuvre des stratégies de la deuxième année du programme. Les nouveaux outils de suivi pour le monitoring des stratégies et des changements, ainsi que ceux mis en place pour optimiser la gestion des budgets et le suivi des dépenses, sont progressivement maîtrisés par tous les acteurs concernés. De plus, les recommandations et réponses managériales issues des évaluations et audits réalisés à la fin du programme 2017-2021 sont prises en compte dans le suivi continu. En Belgique, l'équipe de Solsoc a aussi poursuivi ses stratégies de relais des positions des organisations partenaires internationales, d'une part, auprès des mandataires et décideur-euse-s socialistes et/ou des plateformes de plaidoyer (voir annexe 1) : les mandats Solsoc 2023 dans les 23 réseaux ou plateformes et leur 48 espaces de travail, d'autre part, à travers des actions de sensibilisation ciblant les organisations francophones de l'action commune socialiste : FGTB, Solidaris, Soralia, PAC, MJS, CEPAG. Le comité d'accompagnement du programme CODAC (voir ci-dessous) a démarré ses travaux et élaboré un cadre pour l'évaluation intermédiaire du programme. Enfin, l'année s'est clôturée avec la rencontre internationale de tous les partenaires associés du programme à Bruxelles (SEMPA 2023, voir ci-dessous).

VISITES DE TERRAIN ET ATELIERS D'ÉCHANGES ET DE FORMATION INTERNATIONAUX

Entre janvier et décembre 2023, 1 à 4 missions ont été réalisées dans chacun des pays d'intervention pour faire l'état d'avancement des activités prévues durant cette deuxième année de programme ou participer et/ou organiser des rencontres internationales et régionales en lien avec les stratégies du programme

Au total en 2023, **21 missions** ont été réalisées en 2023 capitalisant **216 jours de présence sur le terrain auprès de nos partenaires**. En dehors de ces moments privilégiés, les réunions en visioconférence avec les partenaires ont complété les séances de travail en présentiel sur le terrain. **On relèvera ci-dessous les missions réalisées dans le cadre de rencontres internationales ou régionales :**

- En janvier, deux délégations, Solsoc et IFSI-Centrale Générale FGTB / ACCG, se sont rendues sur le terrain pour un suivi et un échange de points de vue sur les stratégies d'intervention auprès des travailleuses artisanales des mines à Kolwezi, ainsi que celles des partenaires à Kinshasa. Ces délégations ont également tenu des réunions de travail avec Enabel en vue du programme d'octroi direct à WSM, Solsoc et IFSI, de la partie stratégies de la société civile du portefeuille "protection sociale" en République démocratique du Congo. Par ailleurs, un atelier sur le Travail décent a rassemblé les partenaires de Solsoc à Kinshasa. Cet atelier a été introduit par un exposé d'Estelle Ceulemans (Secrétaire générale de la FGTB Bruxelles et Présidente de Solsoc) sur l'histoire des luttes syndicales en Belgique et sur l'organisation de la FGTB. La mission s'est conclue avec la déclaration de la Première Convention Laïque Progressiste de Kinshasa, organisée par les partenaires MLK, PRODESS et CERDYSOC au centre culturel Wallonie-Bruxelles à Kinshasa.



- Dans le cadre de sa collaboration avec Soralia, Solsoc a organisé conjointement un voyage d'échange entre Soralia et le partenaire AFAQ (Action Femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca) au Maroc. La délégation de Soralia et de Solsoc s'est rendue à Casablanca pour se familiariser avec le contexte marocain, en particulier les difficultés d'accès aux services sociaux, à la protection sociale et aux libertés individuelles et collectives rencontrées par les membres de la société civile et les habitant·e·s des quartiers populaires à Casablanca. Au cours de visites sur le terrain, la délégation a pu apprécier le travail d'AFAQ, qui favorise l'émancipation et l'autonomisation des femmes grâce à la mise en place d'initiatives d'économie sociale et solidaire dans les quartiers. Plus tard, en décembre, une délégation de six militantes associatives

d'AFAQ et AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers) est venue en Belgique pour rencontrer Soralia dans son contexte. Les femmes marocaines ont participé à de nombreuses activités, et cet échange a abouti à la création d'une exposition-photo-témoignage intitulée « À la rencontre de la sororité au Maroc », qui circule au sein des antennes de Soralia.

- Début mai, le Forum global de l'économie sociale (GSEF) a rassemblé à Dakar plus de 5000 personnes, dont 20 partenaires associés venus des huit pays du programme, ainsi que des représentant-e-s de Solsoc et d'Alain Coheur (Directeur des affaires européennes et internationales de l'UNMS Belgique/Solidaris, membre de la plateforme européenne « Social Economy Europe » et co-président d'ESS Forum International). Lors de ce forum, organisé pour la première fois sur le continent africain, la participation aux conférences et l'organisation d'ateliers autogérés ont permis des réflexions et des échanges productifs :
 - Élargissement de la vision de l'ESS et de la transformation sociale : les participant-e-s ont mieux compris ce qu'est l'économie sociale et solidaire (ESS) et comment elle peut contribuer à la transformation sociale.
 - Interaction entre l'ESS et les collectivités territoriales : cette interaction souligne l'importance de partir des réalités concrètes des territoires ainsi que la collaboration nécessaire entre collectivités et organisations de l'ESS pour promouvoir le développement durable à différents niveaux – locaux, nationaux, régionaux et internationaux.
 - Enjeux du travail décent : les débats ont abordé des questions telles que le rôle de l'ESS dans l'économie formelle et informelle, l'accès à la protection sociale, et d'autres aspects liés au travail décent.
 - Valeurs de la boussole : des valeurs telles que la solidarité et la protection de l'environnement ont été mises en avant lors des échanges.
 - Plaidoyer et travail avec les autorités : le forum a également été l'occasion de discuter des moyens de sensibiliser les autorités et de collaborer avec elles pour promouvoir l'ESS., notamment à partir de l'exemple du pays hôte, le Sénégal, qui dispose d'une loi spécifique sur l'ESS, et fut cité en exemple lors des discussions.
- En collaboration avec la Centrale Horval de la FGTB et avec le partenaire colombien ATI, un atelier de capitalisation et d'échanges de pratiques entre organisations syndicales a été organisé en Colombie à Buga dans le Valle del Cauca en juillet 2023. Il a réuni plus de 50 représentant-e-s des syndicats partenaires de Bolivie et de Colombie, mais aussi d'autres pays d'Amérique latine (Pérou, Nicaragua, Salvador, Costa Rica et Cuba) partenaires de FOS. La délégation belge était composée de représentant-e-s de la centrale FGTB Horval, de Solsoc, d'IFSI et de FOS. Durant 4 jours, les participant-e-s ont échangé sur différentes thématiques : les libertés syndicales, l'action sociale des syndicats, le renforcement des capacités des syndicats, le genre et l'environnement. Ils ont relevé l'importance de construire des alliances stratégiques entre syndicats tant à l'international qu'en Amérique latine comme condition centrale dans la perspective de construire un mouvement syndical international de gauche. Des visites de terrain, comme p.e celle de la maison Cactus portée par les organisations syndicales de l'agroalimentaire (Sinaltrainal et Sintracatorce) à Palmira ont alimenté les réflexions et les échanges.
- En juin en RDC, un atelier de renforcement des compétences sur les thématiques du PGM 2022-2023 a réuni les partenaires de RDC, des représentant-e-s de deux partenaires burundais et les chargé-e-s de partenariat Afrique centrale de Solsoc. Ils-elles ont approfondi ensemble les thématiques du travail décent, de la gouvernance mutualiste, de l'économie sociale et solidaire. L'atelier a permis aussi de présenter la PAMAC (plateforme des acteurs mutualistes d'Afrique centrale), son objectif et ses stratégies. Dans la prolongation de cet atelier, avec les partenaires congolais concernés, s'est tenue une rencontre de mise à niveau des informations au sujet de l'octroi direct par Enabel aux membres du CSC TD d'une partie du portefeuille protection sociale en RDC.

- La conférence internationale sur la « gouvernance des mutuelles d'Afrique centrale et la contribution à la mise en place des couvertures sanitaires universelles en Afrique » a réuni des représentant-e-s de plateformes mutualistes de la République démocratique du Congo (RDC) et du Burundi. Organisée et coordonnée par la Plateforme des acteurs mutualistes d'Afrique Centrale (PAMAC) et avec l'appui de Solsoc, cette rencontre s'est tenue en septembre à Yaoundé (Cameroun). Les participants ont discuté des outils, des pratiques et des stratégies de plaidoyer pour intégrer les mutuelles de santé dans les dispositifs d'assurance maladie. Ils ont également approfondi leur compréhension du rôle de la protection sociale dans la lutte contre les inégalités, des mécanismes de couverture sanitaire universelle, et des expériences et approches dans les pays membres de la PAMAC, notamment la RDC, le Burundi, le Tchad, le Cameroun et le Gabon. Cette conférence a permis un apprentissage collectif entre diverses organisations venant de nombreux pays.
- En raison des événements du 7 octobre en Israël et de leurs conséquences sur la bande de Gaza et en Cisjordanie, le voyage prévu en Palestine en novembre par la délégation de la régionale de Namur de la centrale FGTB-ACCG a dû être annulé. La préparation de cette mission, organisée en collaboration avec Solsoc, avait commencé dès le début de l'année 2023.

La plupart des ateliers et rencontres internationales repris ci-dessus sont organisés dans le cadre des stratégies de synergies internationales et font l'objet d'un résultat de **synergie internationale (RSI)**. Ce résultat **transversal** dans le programme est consacré aux activités liées à la gouvernance collective du programme, la participation à des réseaux internationaux, aux échanges d'expériences et au renforcement des capacités et apprentissages entre partenaires du programme commun. En 2023, **8 rencontres internationales ou régionales** entre acteurs et partenaires du programme ont été organisées.



SEMPA 2023

Le **SEMPA 2023**, également connu sous le nom de **Séminaire International des Partenaires**, est l'une des huit rencontres internationales (co)-organisées par **Solsoc en 2023**. Tous les deux ou trois ans, Solsoc rassemble les représentant-e-s de tous les partenaires associés du programme pour partager son état d'avancement, dans les différents contextes, évaluer les principales avancées et formuler des recommandations. La première rencontre internationale des partenaires de Solsoc de ce quinquennat (et la 9e édition du SEMPA) s'est tenue à **Bruxelles du 9 au 20 octobre 2023**. Vingt-cinq partenaires du réseau international, venu-e-s des huit pays d'intervention du programme, ont pu y participer. Malgré un contexte international enflammé, marqué par des idées suprématistes, xénophobes, autoritaristes et liberticides, nous avons consacré ces deux semaines à des échanges, des réflexions et à la construction de perspectives solidaires pour relever les principaux défis du programme commun **Travail décent 2022-2026**. Après une semaine d'ateliers et de réflexion, notre réseau de partenaires, de camarades, de militant-es, a poursuivi lors de la deuxième semaine les échanges en plusieurs

délégations qui sont allées à la rencontre de partenaires et allié·e·s stratégiques à Bruxelles et en Wallonie : les Centrales FGTB (Horval et Centrale Générale), le CEPAG, Solidaris, des maisons médicales, un planning familial, le Réseau SAW-B, sans oublier les rencontres avec des parlementaires allié·e·s, la DGD, la CSI et la participation au forum organisé par le CWBCI (conseil Wallonie-Bruxelles de coopération internationale). Le prochain SEMPA aura lieu en 2026 avant la clôture du programme.

ÉVALUATIONS INTERMÉDIAIRES DU PROGRAMME & MISSION DU CODAC

Les OSC subsidiées par la DGD ont l'obligation de réaliser l'évaluation externe de leur programme. L'évaluation se fait en 2 temps : une évaluation intermédiaire et une évaluation finale⁴.

Le Comité d'accompagnement du programme (CODAC) mis en place début 2023 est aussi en charge du pilotage de l'évaluation intermédiaire conformément à ses TDR et à l'offre remise par le groupe d'expert·e·s externes sélectionné fin 2022. Le processus d'évaluation a, en comparaison avec les autres programmes, une dimension beaucoup plus participative et réflexive, avec une implication plus marquée des membres de l'équipe de Solsoc et des partenaires. Cela étant dit, les expert·e·s externes seront responsables de la production du rapport d'évaluation.

L'évaluation intermédiaire s'inscrit dans un objectif d'apprentissage autour **de trois axes de réflexion** qui ont émergé suite à un processus de réflexion mené dans le cadre des travaux du CODAC durant l'année 2023.

- **Égalité de genre** : quel est l'état d'avancement des réflexions stratégiques des partenaires sur les questions de genre et comment vont-ils les mettre en place ou prévoient-ils de le faire ? Ce processus aboutira à l'approbation de plans d'action systématiques (corrigés, adaptés ou nouveaux) à mettre en œuvre d'ici la fin du programme. Par ailleurs, ce volet sera inclus dans une « méta-évaluation » partagée dans le cadre du PGM commun avec FOS et IFSI, qui évalueront également leur approche genre.
- **La chaîne de l'accompagnement** : comment l'accompagnement de Solsoc et les outils de suivi du programme sont davantage axés sur les stratégies de renforcement des partenaires limitrophes que sur la redevabilité ? L'évaluation analysera également les dispositifs mis en place par les partenaires pour renforcer leurs capacités d'accompagnement et mesurera les premiers effets de ces renforcements sur les partenaires limitrophes, tout en proposant des améliorations ou des intensifications des stratégies dans ce sens.
- **Le plaidoyer** : analyse des pratiques de plaidoyer des partenaires associés, en identifiant les facteurs favorables et défavorables, tant internes (compétences, moyens) qu'externes (espaces restreints), qui influencent le déploiement de leur action politique. L'articulation entre le plaidoyer au niveau Belgique et au niveau international (Partenaires associés / Solsoc) sera également prise en compte.

L'évaluation intermédiaire concerne tous les objectifs spécifiques (outcomes) et tous les pays touchés par le programme, à l'exception de la Palestine⁵. Les questions évaluatives par axe de réflexion sont élaborées à partir des contextes spécifiques à chaque zone d'intervention et des partenaires concernés. Elles ont été approfondies avec les partenaires lors du SEMPA 2023 et sont susceptibles d'être réajustées au cours du processus d'évaluation. Le processus d'évaluation (collecte des

⁴ Cette distinction sera amenée à être revue à partir de 2024 dans le cadre de la réforme de l'arrêté royal de 2016 sur la coopération au développement.

⁵ Étant donné la spécificité de l'intervention dans ce pays et du contexte de guerre actuel, le travail sera principalement appréhendé sous le prisme du plaidoyer de Solsoc et ses partenaires dans un contexte d'urgence. NB : si les conditions le permettent, il n'est toutefois pas exclu qu'une enveloppe soit dédiée à une question d'évaluation spécifique avec un pilotage local du processus.

données, analyse et débriefing) à proprement parler se déroulera sur **l'année 2024, les rapports finalisés seront attendus au premier semestre 2025.**

SUIVI PROGRAMME COMMUN ET CADRE STRATEGIQUE COMMUN FOS-IFSI-SOLOSOC

En interne, au sein du programme commun et du CSC Travail décent, le suivi du programme a été coordonné dans les **groupes de travail et de coordination « ad hoc »** (voir point 5.2 Coordination interne et annexe 1 « Plateformes et mandats de Solsoc en 2023 »).

3.3 SCORES DE PERFORMANCE ET TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2023

Le taux d'exécution global des dépenses 2023 par rapport au budget de 2023 est de **91 % soit 4.702.000,28 euros**. Les chiffres sont détaillés par type de dépenses (coûts de gestion et coûts opérationnels) et par pays dans les tableaux en annexe 2. Le taux d'exécution de 2023, variable d'un pays à l'autre et d'un partenaire à l'autre, reflète le rythme de mise en œuvre des activités dans les différents pays avec, dans certains cas, des investissements prévus en 2023 qui ont été repoussés début de l'année 2024 ou des montants octroyés aux partenaires limitrophes en cours de justification lors de la clôture des comptes au 31 décembre 2023 et qui n'ont, dès lors, pas pu être affectés aux dépenses 2023. Le volet Belgique atteint un taux d'exécution de 104 %, lié en partie à l'augmentation des frais de personnel et ce malgré l'augmentation budgétaire octroyée par la DGD en guise de compensation de l'inflation, pour l'année 2023 et 2024.

Le taux d'exécution cumulé 2022-2023 - cf. annexe 2 - est de **83 %**. Il est **insuffisant** et aurait dû, compte tenu des deux tranches de subsides DGD reçues être de 87 %. Pour bien faire, les dépenses totales auraient dû s'élever à 8.886.503,47 €, soit 481.208,39 € de plus que les 8.405.295,08 € effectivement justifiés. Ce qui nous permettrait d'atteindre les 75% de la deuxième tranche au global, condition pour pouvoir avoir accès à l'entièreté de la 4^e tranche (2025). Le taux d'exécution général et en particulier au niveau international devra monter en puissance en 2024 pour compenser le déficit de dépenses en 2023.

L'analyse des scores de performance - cf. annexe 3 - permet de voir, sur base d'un exercice d'autoévaluation, si les résultats et les objectifs attendus pourront vraisemblablement être atteints endéans 3 et 5 ans⁶ conjointement avec FOS et IFSI. En deuxième année du programme, les scores nous indiquent que la majorité des résultats prévus en 2024 seront atteints globalement en tenant compte de petites rectifications qui s'imposent dans des contextes mouvants. Il est vrai que certains partenaires associés qui sont plus directement affectés par le contexte et le rétrécissement de l'espace civique surtout en Afrique de l'Ouest et en Palestine avancent plus lentement. Ces partenaires et les stratégies qu'ils mettent en œuvre dans le cadre du programme feront l'objet d'une attention plus particulière.

Le taux d'exécution budgétaire de 2023 ainsi que **la synthèse des scores de performance** analysés pour chacun des **5 objectifs spécifiques et pays** du programme Solsoc sont repris dans 2 tableaux qui se trouvent respectivement en annexes 2 et 3.

Le chapitre suivant « action de Solsoc et de ses partenaires » parcourt, ci-après, chacune des thématiques du programme en mettant en évidence les enjeux et les principales avancées dans ce

⁶ Les indicateurs du programme sont formulés avec des cibles à atteindre au bout de 3 ans et de 5 ans.

domaine. Pour chacune des thématiques, il se penche sur la situation dans deux pays concernés. Il relève aussi comment l'action menée en Belgique s'articule avec les stratégies mises en œuvre dans ces pays. Enfin, il illustre l'engagement et le professionnalisme des partenaires associés et limitrophes, ainsi que des partenaires belges, qui ont contribué aux résultats obtenus en 2023.

4 ACTION DE SOLSOC ET DE SES PARTENAIRES

4.1 FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS À TRAVERS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble des organisations et des entreprises de l'économie formelle ou informelle, qui ont comme finalité des objectifs sociaux et environnementaux et développent leurs activités sur des principes et des pratiques de solidarité, de démocratie interne, d'équité et de collaboration. L'année 2023 a été importante pour l'ESS, avec l'adoption par l'Assemblée Générale de l'ONU le 18 avril de la Résolution « Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour un développement durable » et l'organisation pour la 1ère fois sur le sol africain (Dakar) du Forum Mondial de l'ESS (GSEF), qui a confirmé le rôle clé des pouvoirs locaux dans le développement de l'ESS.

Solsoc et ses 17 partenaires répartis dans 8 pays et qui accompagnent des initiatives ou entreprises d'ESS, considèrent l'ESS comme une économie alternative crédible construite sur la citoyenneté active et l'action collective pour agir en faveur de l'autonomisation économique et politique des groupes défavorisés et de la défense des territoires. La participation de 22 représentant·e·s de ses partenaires au GSEF dont la thématique était « La transition des économies "informelles" vers des économies collectives et durables pour nos territoires » les a renforcé·e·s dans cette idée. Ils et elles s'y sont imprégné·e·s de diverses expériences nouvelles et ont enrichi leurs connaissances, dont celles des rôles des politiques publiques en faveur des économies collectives et durables pour les territoires.

En 2023, **233 initiatives** (coopératives, groupements d'intérêt économique ou de jeunes, organisations communautaires) **et 24 réseaux** ont été appuyés de différentes manières dans les 8 pays d'intervention de Solsoc : formations, mise à disposition de moyens financiers, appui à l'amélioration de leur mode de fonctionnement, dans leurs techniques de production et dans leur structuration en réseau. Ces réseaux contribuent à l'amélioration des conditions de vie de **plus de 56.000 citoyen-ne-s, dont 60% de femmes**.

Dans la majorité des pays d'intervention de Solsoc, les coopératives agricoles portent une attention particulière à l'intégration de pratiques agroécologiques plus respectueuses de l'environnement et à la revalorisation des pratiques et savoirs ancestraux pour favoriser la souveraineté alimentaire et contribuer à la défense des territoires.

Si, en 2023, le constat est fait que les « entrepreneur·euse·s » accompagné·e·s maîtrisent de mieux en mieux les principes de l'ESS et les outils de gestion (simples et adaptés), une de leurs principales difficultés est d'accéder à des financements complémentaires comme les fonds solidaires, les appuis gouvernementaux (de l'Etat, des municipalités, etc.) ou des subventions publiques (programme de développement). Les raisons sont à chercher dans leur absence fréquente de personnalité juridique, les barrières administratives et conditions d'accès trop exigeantes, dans la frilosité des banques face à l'économie informelle ou dans le coût exorbitant des prêts. Souvent encore, les revenus générés par leurs activités ne permettent de payer qu'un complément de revenu à leur personnel et non un vrai salaire. Le défi d'avoir une législation davantage adaptée à l'économie sociale et solidaire et prenant en compte la fragilité des coopératives et leurs spécificités, dont les services rendus aux communautés, reste aussi très présent en Afrique Centrale.

L'axe de l'économie sociale et solidaire reçoit un soutien financier de la **DGD** (Direction générale de la coopération au développement), du **CNCD** (campagne 11.11.11) et de Wallonie-Bruxelles International. Il bénéficie de l'appui stratégique et financier de **P&V**, de **Solidaris**, de la **FGTB** (Centrale Générale), ainsi

que de l'accompagnement du **CODAC**. Ce dernier implique des expert·e·s indépendant·e·s et des représentant·e·s du **CETRI** et du **Monde selon les femmes**.

MAROC

Au Maroc, l'économie sociale et solidaire est un secteur dynamique qui a connu une croissance importante au cours des dernières décennies et joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté. En 2023, plus de 100 000 entreprises d'ESS emploient plus de 1,5 million de personnes (10 % de l'emploi total) et génèrent un chiffre d'affaires de 100 milliards de dirhams (environ 10 milliards de dollars). L'ESS a un impact économique important au Maroc, elle contribue à hauteur de 2,5 % du PIB. Ses entreprises emploient souvent des personnes marginalisées, telles que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

Cependant, l'ESS fait face à un certain nombre d'enjeux et de défis, dont la bonne gouvernance et la gestion de ses entreprises qui reposent sur des valeurs de participation, de démocratie et de solidarité. Les institutions financières traditionnelles sont souvent réticentes à financer les entreprises d'ESS, perçues comme étant plus à risque que les entreprises commerciales. Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)⁷ reconnaît pleinement le rôle crucial de l'ESS au Maroc et a émis des recommandations pour renforcer ce secteur. Cependant, il est essentiel de renforcer sa visibilité et sa reconnaissance auprès du grand public et des décideurs.

AFAQ (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca), AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers) et IFAAP (l'Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité), les trois organisations partenaires de Solsoc, accompagnent des initiatives d'ESS, des coopératives et réseaux de coopératives, des Initiatives d'Economie Locale (IEL) et des Jeunes Auto-Entrepreneur·euse·s (JAE). Leurs actions, portant une attention particulière aux initiatives portées par des femmes et des jeunes, concernent aussi bien du renforcement de capacités (l'entrepreneuriat est traité comme un vecteur d'émancipation), que de la sensibilisation (l'ESS comme une vision politique et sociale qui contribue à faire tomber les stéréotypes de genre et le système patriarcal traditionnel), du plaidoyer ou de la recherche de financement (4 dossiers ont abouti positivement). Les partenaires créent des espaces d'échange, de partage et d'entraide susceptible de promouvoir une dynamique ESS organisée et structurée.

SÉNÉGAL

Au Sénégal, l'ESS contribue à la création d'emplois et joue un rôle important dans l'inclusion sociale et dans la réduction de la pauvreté. Elle a constitué l'un des piliers du Plan Sénégal Emergent et de la politique de Macky Sall. Son gouvernement a créé un ministère de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire et promulgué des lois concernant la création et le fonctionnement des coopératives et des autres entités de l'ESS. Sa définition englobe un large éventail d'organisations, notamment les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales.

⁷ Economie croissance une pour levier un inclusive : <https://www.cese.ma/media/2023/03/fiche-ESS-vf.pdf>



© Solsoc 2023 - Sénégal

GREEN-Sénégal est l'ONG locale partenaire de Solsoc en charge de l'accompagnement des entreprises d'ESS. Sa stratégie vise à soutenir les travailleur·euse·s de l'économie informelle, en particulier les jeunes et les femmes. Malgré les défis liés à la production céréalière et aux prix, les initiatives d'ESS appuyées par GREEN ont transformé près de 200 tonnes de céréales et 86 tonnes d'arachides, offrant des revenus aux associations. GREEN accompagne la certification de 42 produits alimentaires. GREEN promeut l'égalité des genres et occupe un rôle central dans le suivi des politiques publiques, pilotant le comité régional de « suivi et d'évaluation des politiques publiques » à Thiès et participant au dialogue social et politique régional.

Le GSEF a donné une grande visibilité à GREEN et au programme d'appui aux initiatives d'ESS. Ce fut l'occasion pour GREEN de nouer des liens avec le RACTES (Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour l'Économie Sociale et Solidaire au Sénégal) et de rentrer en contact avec plusieurs instituts de recherches et de formation (ISEP, AFI-L'UE, Université de l'entreprise...) qui pourraient lui envoyer des étudiant·e·s en stage.

Le réseau d'initiatives d'ESS accompagnées par GREEN, le RESS (Réseau des Entrepreneurs Sociaux du Sénégal), devenu fonctionnel en 2023, est une force motrice de changement, offrant aux jeunes et aux femmes les moyens d'agir concrètement pour améliorer leurs conditions de vie. Le réseau s'articule autour de trois thématiques majeures, chacune chapeauté par des organisations expertes dans leur domaine : la production agricole, la transformation des produits agricoles et la transformation des produits halieutiques. Le RESS a déjà facilité les achats groupés, l'acquisition d'équipements de travail, la participation à la Foire de Dakar (FIDAK) et la collecte et l'analyse d'échantillons pour la certification FRA (autorisation de fabrication et de mise en vente) et l'accès à un code barre. Le RESS a également formé 15 femmes sur la gestion administrative et 30 sur la transformation des produits agricoles.



Aïssata Guissé, membre de la coopérative Niakk Jarinu à Thiès : « J'ai choisi de montrer ce 'thioupe' parce que ça a de l'importance pour moi. J'ai appris à faire ces teintures ici. Ça pourrait sembler difficile, mais pour moi ce ne l'est pas, parce que quand on veut, on peut. C'est important pour moi de travailler et d'aider ma famille. C'est ce qu'on fait ici, on travaille dur pour aider notre famille. Je n'ai pas fait les bancs [de l'école], et avant de venir ici, je connaissais peu de choses. Maintenant, je viens ici et je suis en paix, je suis bien ».

BELGIQUE

En 2023, un projet d'échange a été mis en place entre l'association féministe belge Soralia et l'organisation marocaine AFAQ (Action Femmes des Associations de Quartiers du Grand Casablanca). L'échange a eu lieu en deux temps : la première partie en mars au Maroc et la deuxième en novembre en Belgique.



La première partie du projet a vu une équipe de 7 animatrices de Soralia, accompagnées de leur directrice et de deux employées de Solsoc, partir à Casablanca. La mission était organisée par AFAQ qui, à travers un réseau d'associations, lutte pour l'émancipation des femmes marocaines dans les quartiers populaires de la ville. L'objectif du voyage a été de faire découvrir aux animatrices de Soralia certains aspects du contexte socioculturel du Maroc, en particulier sur les questions de genre et notamment leur prise en compte dans les politiques publiques, mais également les mécanismes de

participation citoyenne mis en place par les associations casablancaises. Elles ont pu rencontrer différents acteurs associatifs, notamment des femmes des quartiers populaires investies dans des initiatives d'économie sociale et solidaire et des projets socioculturels qui sont devenus vecteurs d'émancipation et d'engagement citoyen. À l'issue du voyage, une exposition a été réalisée sur la base des photos et des témoignages récoltés. Cet outil est utilisé par les animatrices de Soralia lors de leurs animations.

Dans un deuxième temps, une délégation de 6 femmes marocaines, rencontrées lors de la visite à Casablanca, s'est rendue en Belgique, pour une semaine de visites, rencontres et débats sur les questions de la place des femmes dans les processus démocratiques et l'engagement citoyen. Lors de cette semaine à Bruxelles, les participantes marocaines ont été encadrées par les animatrices Soralia, qui à leur tour leur ont présenté leur contexte, leur association et la place accordée aux femmes et aux questions de démocratie. Soralia a mobilisé son public pour échanger avec la délégation marocaine et a suscité, au sein de son réseau, des réflexions sur les thèmes développés au cours de l'échange au Maroc et en Belgique et sur les nouvelles formes d'engagement citoyen de part et d'autre des rives de la Méditerranée.

PARTENAIRES « ESS » CONCERNÉS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS 2023

Pays	Partenaires associés	Principales avancées	En chiffres
Bolivie	AYNI	Les activités des initiatives d'économie sociale et solidaire (IESS) ont intégré les causes et les effets du changement climatique : diversification des cultures pour être plus adaptées, mise en place de systèmes d'irrigation et de stockage d'eau. Elles accordent aussi une place grandissante aux femmes.	12 initiatives de l'économie sociale et solidaire (IESS), de la région de La Paz ont obtenu leur certificat de production écologique.
	FUNDAA SUR		3 associations municipales de production écologique (produits maraîchers, laitiers et fleurs) se consolident.
	PASOS		Le revenu mensuel moyen des familles qui ont achevé le cycle de production a augmenté de 11,25 %.
Burkina Faso	ASMADE	Les entreprises d'économie sociale et solidaire (ESS) ont une meilleure maîtrise de leurs données économiques, ce qui favorise l'analyse de leurs activités et la prise de décision pour d'éventuelles adaptations en lien avec leurs performances et rentabilité.	Les activités économiques des femmes des IESS membres du CARTPL ont généré 105.745.900 FCFA (environ 161.500 €) de revenus pour les femmes, soit 287 équivalents temps plein. C'est 34 emplois de plus qu'en 2022.
Burundi	ADISCO	Les entreprises d'ESS ont renforcé leur autonomie financière en développant de nouveaux services comme celui de l'élevage du lapin en mettant en place une « chaîne de	5/8 coopératives ont enregistré des résultats annuels positifs.
	CNAC-B		
	FEBUTRA		

		solidarité lapins » ou en développant des modules de formation payants à côté des services classiques de stockage et transformations de produits alimentaires.	223 emplois dans les coopératives dont 27 permanents. 5.471 bénéficiaires direct·e·s accompagnés (UhaCom). 9.741 bénéficiaires direct·e·s accompagné·e·s (Febutra). 59 emplois créés dans les coopératives encadrées par la FEBUTRA.
Colombie	ATI	Les liens entre les mondes ouvriers et paysans sont de plus en plus fréquents et favorisent le décloisonnement entre leurs mouvements sociaux. Les marchés sont des espaces de promotion d'une consommation responsable de produits locaux et de sensibilisation à l'agroécologie.	8 Marchés Ouvriers Paysans (MOC) organisés entre les travailleur·euse·s syndiqué·e·s et les organisations de l'agriculture paysanne, familiale, ethnique et communautaire
	IPC		6 marchés permettant des rencontres entre les 456 membres du réseau « Sembrando Paz ».
Maroc	AJR	Une plate-forme de plaidoyer sur l'ESS s'est mise en place et a produit une première feuille de route de promotion de l'ESS qui est diffusée dans les quartiers populaires et auprès des instances de gouvernance du Territoire. AFAQ a accompagné prioritairement des microentreprises de femmes dont les activités sont traditionnellement réservées aux hommes, mais économiquement porteuses (menuiserie, peinture, carrelage, boucherie, etc.). AJR accompagne 12 IESS et des jeunes autoentrepreneur·euse·s, notamment pour intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement.	25 coopératives et IESS (incluant 8 jeunes auto entrepreneur·euse·s) et 2 réseaux d'IESS ont été accompagnés par les trois PA.
	IFAAP		
	AFAQ		
Palestine	MA'AN	Le développement des coopératives joue un rôle crucial en Palestine dans la lutte contre la confiscation des terres et la création d'emplois.	16 coopératives ont été accompagnées pour renforcer leurs capacités de gestion et de marketing et/ou ont reçu des soutiens matériels pour développer
	PAC		

		Les initiatives d'ESS ont développé les échanges entre coopératives locales plutôt qu'entre régions pour pallier aux difficultés de déplacement entre villes et villages, multipliées depuis le début du conflit à Gaza.	leurs activités économiques (la majorité dans le secteur de l'agriculture durable).
RD du Congo	DIOBASS	Les partenaires ont défini de manière participative un cadre d'analyse du travail décent qui est mieux adapté à leur contexte et complète celui de l'ESS. Tous deux alimentent le travail de plaidoyer pour un cadre légal de l'ESS en RDC qui reste un des objectifs prioritaires à atteindre pour les partenaires.	8/14 coopératives montrent des signes certains de vouloir évoluer vers plus de professionnalisme même si elles restent financièrement fragiles. 8/14 coopératives ont augmenté la rémunération de leur(s) travailleur·euse(s) ou instauré un salaire fixe. 4 contrats de travail ont été signés.
	CENADEP		
	CONAPAC		
	CRAFOP		
	PRODDDES		
Sénégal	GREEN SÉNÉGAL	Les réseaux d'entreprises d'ESS, initialement mis en place pour répondre à des besoins techniques des entreprises d'ESS ou pour renforcer les offres de services de leurs membres, sont amenés à faire de plus en plus d'actions de plaidoyer. Le professionnalisme des entreprises d'ESS se poursuit, 5 d'entre elles tiennent des comptes d'exploitation réguliers avec l'appui d'un assistant comptable et pourraient devenir des modèles.	En 2023, les IESS appuyées par GREEN ont généré 95.407.933 FCFA (environ 145.500 €) de revenus pour leurs membres, soit l'équivalent de 135 emplois à temps plein.

Total des organisations locales accompagnées (PL) : 233 associations de producteur·rice·s, autoentrepreneur·euse·s, coopératives, organisations communautaires et 24 réseaux

Partenaires en Belgique : Centrale Générale de la FGTB, Solidaris et P&V

4.2 DÉFENDRE LES TRAVAILLEUR·EUSE·S VIA L'ACTION SYNDICALE



Dans les pays d'intervention de Solsoc, la situation des travailleurs et des travailleuses reste précaire et leurs droits sont insuffisamment respectés, quand ils existent. Les marchés du travail sont confrontés à d'énormes difficultés et les perspectives se sont fortement dégradées selon les études de l'OIT.

En effet, de forts déficits en matière de travail décent persistent dans le monde, portant atteinte à la justice sociale. Des centaines de millions de personnes n'ont pas accès à un emploi rémunéré. Celles qui ont un emploi n'ont trop souvent pas accès à la protection sociale et aux droits fondamentaux au travail, la majorité des travailleur·euse·s étant dans l'économie informelle et dans l'incapacité d'exprimer leurs besoins par le biais du dialogue social. De plus, les revenus sont répartis de manière très inégale, de sorte que de nombreux travailleur·euse·s n'échappent pas à la pauvreté. En 2022, environ 2 milliards de travailleur·euse·s occupaient un emploi informel et 214 millions de travailleur·euse·s vivaient dans l'extrême pauvreté ; le chômage mondial touchant 208 millions de personnes⁸. Au-delà du déficit d'emplois, la qualité du travail demeure une préoccupation majeure (type de travail, niveau de rémunérations, horaires trop contraignants, absence de couverture sociale etc.)

Dès lors, au regard de ces constats, Solsoc et les syndicats partenaires continuent de se mobiliser au Burkina Faso, au Burundi, en Bolivie, en Colombie et en Palestine pour l'application ainsi que l'extension des droits des travailleur·euse·s au niveau international et national.

L'axe de promotion des droits des travailleur·euse·s reçoit un soutien financier de de la **DGD** (Direction générale de la coopération au développement). Il bénéficie de l'appui financier et stratégique des Centrales de la **FGTB** (Centrale HORVAL et Centrale Générale), ainsi que de l'accompagnement du **CODAC**. Ce dernier implique des expert·e·s indépendant·e·s et des représentant·e·s du **CETRI** et du **Monde selon les femmes**.

L'objectif au sein de ce volet est de promouvoir le Travail décent tel que défini par l'OIT, pour un développement durable, équitable, solidaire et inclusif, ainsi que le dialogue social pour tous et toutes.

⁸ Tendances mondiales de l'emploi 2023, OIT

Le programme de Solsoc, en collaboration avec les syndicats partenaires, vise ainsi l'amélioration des conditions de travail, l'accès à des revenus suffisants et réguliers et à de meilleures conditions de vie pour les travailleur·euse·s.

L'appui de Solsoc reste important également pour les syndicats afin de mieux les structurer et avoir les compétences et ressources nécessaires pour porter et défendre les droits et les revendications de leurs membres. Ces revendications concernent notamment des contrats de travail formalisés, des salaires plus élevés qui permettent aux travailleur·euse·s de subvenir à leurs besoins essentiels, des conditions de travail sûres et saines, des périodes de repos, une protection sociale, etc.

Plus concrètement, au cours de l'année 2023, les actions réalisées ont concerné le renforcement de la structuration et de la gouvernance des organisations syndicales (y compris à travers la promotion de politiques genre en leur sein), mais aussi le développement des capacités de leurs membres à travers des formations adaptées aux différents publics. Ces formations renforcent les compétences des membres pour valoriser leur métier et la professionnalisation de leur secteur d'activités. La sensibilisation des travailleur·euse·s ainsi que des chef·fe·s d'entreprise à leurs droits, aux normes du travail pour une productivité respectueuse des travailleur·euse·s a également constitué également un volet clé de l'intervention. Fin 2023, on compte au total, plus de 72.000 travailleur·euse·s affilié·e·s dans les syndicats accompagnés par Solsoc et ses partenaires, dont environ 9.400 femmes.

BURUNDI

Le Burundi traverse des difficultés au plan économique et politique depuis une dizaine d'années. Toutefois, depuis l'accession en mai 2020, d'Evariste Ndayishimiye à la tête de l'État, les perspectives s'améliorent pour le Burundi avec la levée des sanctions. Un rapprochement avec la communauté internationale, illustré par le retour des bailleurs bilatéraux et multilatéraux, s'observe depuis mai 2020, avec un programme FMI conclu en juillet 2023, qui constitue un appui indispensable pour sortir le pays de son isolement politique, économique et financier.

En 2023, la Fédération Burundaise des travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-Restauration (FEBUTRA) a poursuivi l'accompagnement pour le renforcement, la structuration d'organisations de travailleur·euse·s et producteur·rice·s du secteur agroalimentaire sur tout le territoire du Burundi en vue de porter les aspirations des travailleur·euse·s sur l'amélioration des droits au travail et leurs conditions de vie. La Fédération compte 17 organisations de travailleur·euse·s pour 5691 membres inscrits en 2023, contre 4010 en 2022. La Fédération continue de grandir avec des adhésions qui progressent, année après année. Une nouvelle organisation de travailleur·euse·s (les travailleur·euse·s de la brasserie BRARUDI) avec un effectif de 315 membres a rejoint la Fédération en 2023. Les antennes régionales de Gitega, Ngozi et Bujumbura sont de plus en plus reconnues et organisent leurs actions propres (formations, plaidoyer local, structuration à la base, mise en place des comités régionaux au niveau des antennes, etc.). Le maillage territorial établi via les antennes permet à la FEBUTRA de décentraliser ses activités et de mieux répondre aux impératifs de proximité avec les travailleur·euse·s et producteur·rice·s.

La FEBUTRA a lancé la création d'une Mutuelle de Santé des Travailleur·euse·s (MUSATRA) pour offrir des services d'assurances maladie à ses membres et en particulier à ceux ou celles qui ne bénéficient actuellement d'aucune couverture maladie. L'étude de faisabilité de la mutuelle de santé des travailleur·euse·s du secteur agroalimentaire a été validée par les instances.

La formation des travailleur·euse·s et de leurs représentant·e·s aux différentes thématiques qui les intéressent reste un axe important du programme. En 2023, des progrès pertinents ont été enregistrés. Les acquis obtenus ont permis au centre de formation de la FEBUTRA d'être autonome et d'être pleinement opérationnel. Au total, 169 participant·e·s dont 58 femmes dans les formations en 2023. Ces formations sont assurées par le centre de formation de la FEBUTRA.

En 2023, la FEBUTRA a poursuivi l'accompagnement de 16 coopératives, majoritairement agricoles (filières riz, pêche, canne à sucre et tournesol). Les coopératives directement appuyées par la FEBUTRA emploient 59 personnes en 2023.

BOLIVIE

En Bolivie, le conflit politique interne au sein du parti au pouvoir depuis 2006, le MAS (Mouvement au socialisme), s'aggrave et affecte la stabilité sociale et économique du pays. La Bolivie a clôturé l'année 2023 avec des réserves internationales nettes (RIN) en forte baisse, chiffre le plus bas en 17 ans, qui est attribué à la crise de l'industrie gazière et à des crédits non approuvés par le Congrès. Les pénuries de dollars sont notoires ainsi que l'augmentation de la contrebande et la croissance de l'économie informelle qui a augmenté pour atteindre plus de 85% de la population. Le pays présente ainsi le taux d'informalité le plus élevé de la région Amérique latine et Caraïbes et l'un des plus élevés au monde. Le pouvoir d'achat des citoyen-ne-s s'est considérablement détérioré.

Cette lutte pour le pouvoir au sein du MAS oblige également les organisations sociales à prendre parti, ce qui affecte et/ou divise les mouvements sociaux.

Solsoc a financé les formations modulaires organisées par l'École Nationale d'Éducation et de Formation Politique (l'EEFPS) et certifiées par le ministère de l'Éducation. Par ailleurs, les travailleuses des secteurs de l'industrie alimentaire et de l'HORECA ont renforcé leurs connaissances dans différents domaines afin de mieux connaître les lois, règlementations, le rôle et la reconnaissance du travail des femmes au sein de leur secteur d'activité. Ces formations contribuent à mieux défendre leurs droits et les secteurs qu'elles-ils représentent. C'est ainsi que les actions de plaidoyer des travailleuses affiliées à la CGTFB et à la FSTGB, accompagnées par l'EEFP et par notre partenaire, la REMTE, ont contribué à la promulgation de la loi 1516 le 10 juillet 2023, sur le report partiel de la période prénatale à la période postnatale et l'approbation de la modification de la loi sur les pensions 065 Art. 131° - Limites de solidarité.

Témoignage de Limberth Fernandez Coronado:

« Le travail à l'école d'éducation et de formation politico-syndicale de la Confédération des Travailleur-euses d'Entreprises de Bolivie, la GTFB, a dépassé toutes mes attentes et a changé ma façon de voir le leadership syndical. Il a développé une nouvelle perspective sur la responsabilité que nous avons toutes et tous d'assurer un avenir décent aux travailleur-euses et aux générations à venir par le biais de l'éducation. Grâce à l'école syndicale, nous assumons la responsabilité d'éduquer les nouveaux-elles dirigeant-es de notre organisation afin qu'ils-elles dépassent les frontières de nos entreprises et deviennent des dirigeant-es nationaux-ales. Je suis heureux et profondément reconnaissant du soutien inconditionnel que nous avons reçu de SOLSOC et de la FGTB-Horval pour atteindre cet objectif. Sans leur soutien, le travail entrepris ne serait certainement pas possible. L'école syndicale perdurera dans le temps ». Limberth Fernandez Coronado, Président de l'École d'Éducation et de Formation Politico-Syndicale de la CGTFB.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

En juillet 2023, en Colombie, une délégation internationale de représentant·e-s de travailleur·euse-s partenaires de la FGTB Horval dans le cadre du PGM commun (FOS, IFSI et Solsoc) et venu·es de Belgique et de pays d'Amérique latine (Bolivie, Pérou, El Salvador, Honduras, les Caraïbes, Cuba) s'est réunie pendant une semaine à Palmira puis à Buga (dans le Valle del Cauca) pour échanger sur différentes thématiques : libertés et droits au travail, transition juste et enjeux environnementaux, dimension sociétale de la représentation des travailleur·euse·s, monde du travail et enjeux de genre et renforcement organisationnel.

Au mois d'octobre, dans le cadre du SEMPA (voir plus haut), des partenaires de Bolivie, de Colombie, de Palestine, du Burkina Faso et du Burundi intervenant sur l'axe syndical sont venu·es en Belgique

pour rencontrer des délégué-e-s de la FGTB Horval, de la Centrale Générale FGTB et des responsables politiques. Ces différentes rencontres ont permis d'échanger sur les contextes, les revendications, les processus de négociation collective et la collaboration entre les syndicats au niveau international.



© Solsoc 2023 - Belgique

PARTENAIRES « ACTION SYNDICALE » CONCERNÉS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS 2023

Pays	Partenaires associés	Principales avancées	En chiffres
Bolivie	AYNI	Les synergies avec la Centrale Ouvrière Bolivienne et les Centrales Ouvrières Départementales de Sucre, La Paz et Santa Cruz ont permis de renforcer le processus de légitimation de la FSTGB de transparence et de formation des travailleur·euses du secteur de l'HORECA.	233 travailleur·euse·s (58 femmes et 175 hommes) ont été diplômés de L'École d'Éducation et de Formation Politique (EEFP) de la CGTFB a diplômé en tant que futurs leaders dans les 9 fédérations départementales de Bolivie. Au travers de ses ateliers départementaux, la REMTE a formé 20 travailleurs et 226 travailleuses de la CGTFB et 56 travailleuses de la FSTGB.
	FUNDAA. SUR		
	REMTE		
Burkina Faso	POSAA	La POSAA, reconnue officiellement en janvier 2023, a démarré la construction de son siège, incluant un centre de formation. La POSAA a préparé plusieurs accords à soumettre aux dirigeant·e·s des entreprises et au gouvernement, qui pourront très prochainement être négociés pour aboutir à la signature de conventions.	Les premières interceptions ont été enregistrées au 2ème semestre 2023. Sur les 27 enfants interceptés, 22 ont été remis à l'action sociale et 5 ont été orientés vers ATY.
	UCRB + ATY	En 2023, l'UCRB a redynamisé son réseau d'interception, notamment par la mise en place de 4 nouveaux points focaux au niveau des gares routières, leur formation et leur cadrage. Les dortoirs construits ont été équipés et le personnel a été formé en insertion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables.	

<p>Burundi</p>	<p>FEBUTRA</p>	<p>Les négociations sur un des points du cahier de revendications de la FEBUTRA « Indexation des salaires au coût de la vie » ont eu lieu et un projet d'ordonnance rehaussant le SMIG a été validé par le Conseil national du travail.</p> <p>Des travailleurs issus de la SODECO et des SOGESTAL (stations de lavage) qui étaient engagés temporairement à l'ODECA, ont obtenu des contrats à durée indéterminée.</p> <p>Une mesure de levée du gel de la revalorisation salariale pour le secteur public a été prise</p>	<p>169 délégués et membres ont bénéficié de formations en 2023 dans 5 modules.</p>
<p>Colombie</p>	<p>ATI</p>	<p>Dans le Département du Valle del Cauca des alliances avec d'autres institutions (organisations paysannes, universités, organisations de travailleur·euse·s, organisations de femmes afro-descendantes) et le voisinage de la maison CACTUS ont aussi été tissées.</p> <p>La politique de genre et communautés diverses de SINALTRAINAL a été validée en 2023 (calendrier, cadre réglementaire, démocratie organisationnelle, formation, politiques de soins, alliances et articulations).</p>	<p>En plus des sessions hebdomadaires de formation en ligne organisées par l'Ecole de formation de SINALTRAINAL (CELES), 86 travailleur·euse·s, – plus de la moitié étant affilié·es à SINALTRAINAL, le reste à des organisations de travailleur·euse·s telles que SINTHOL ou SINTRAELECOL. 80 travailleur·euse·s de SINALTRAINAL et d'autres organisations syndicales ont été accompagnés juridiquement dans des conflits avec des entreprises telles que SODEXO ou Nestlé.</p>

Total des organisations locales accompagnées (PL) : 21 syndicats et 4 fédérations, confédérations ou plateforme de syndicats

Partenaires en Belgique : FGTB HORVAL et Centrale Générale FGTB

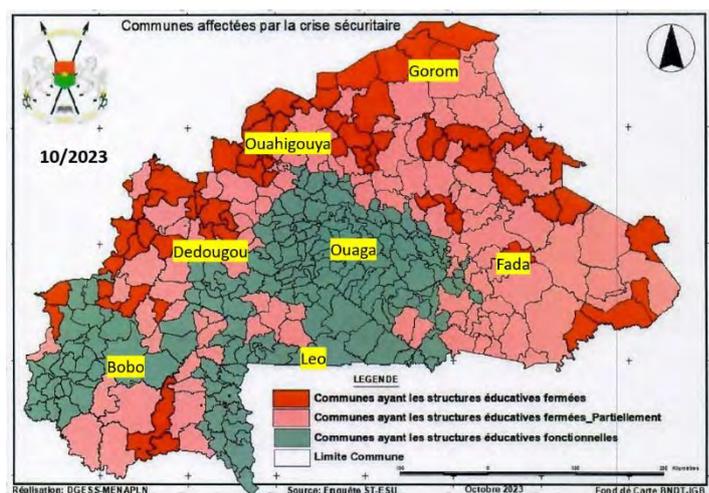
4.3 ÉTENDRE L'ACCÈS À LA PROTECTION SOCIALE GRÂCE AUX MUTUELLES DE SANTÉ

Toutes et tous, où que nous vivions sur terre, connaissons ou connaissons un jour des périodes de vulnérabilité. Triste réalité, il nous arrive de tomber malades, nous vieillissons, nous sommes parfois en incapacité de travail ou sans emploi. La protection sociale est un ensemble de politiques et de programmes destinés à prévenir et réduire l'impact des risques sur la sécurité des revenus des travailleuses et des travailleurs tout au long de leur vie. C'est un droit universel et pourtant, au niveau mondial, la toute grande majorité n'y a pas accès ou très partiellement. Pour garantir l'accès à la santé - l'un des socles de la protection sociale - avec une vision solidaire et inclusive, Solsoc promeut le modèle mutualiste. Concrètement, au Burundi, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et au Sénégal, Solsoc, avec le soutien de Solidaris-UNMS, appuie 7 organisations qui renforcent le développement des mutuelles de santé communautaires. Celles-ci permettent à des familles en milieu rural ou tirant leur revenu de l'économie informelle d'accéder à des soins médicaux. On estime que 236.000 personnes à travers ces 4 pays bénéficient des services des mutuelles de santé, dont au moins 133.000 femmes. Ces mutuelles s'organisent en Unions et en Fédérations et sont ainsi plus fortes pour défendre les politiques de santé publique et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle.

L'axe « accès à la protection sociale grâce aux mutuelles de santé » reçoit un soutien financier de la DGD (Direction générale de la coopération au développement). Il bénéficie de l'appui financier et stratégiques de Solidaris-UNMS et de Multi pharma, ainsi que de l'accompagnement du CODAC. Ce dernier implique des expert·e·s indépendant·e·s et des représentant·e·s du CETRI et du **Monde selon les femmes**.

BURKINA FASO

Depuis 2015, le Burkina Faso a vu s'infiltrer et s'implanter sur son territoire des groupes djihadistes originaires, d'une part, du Sud algérien et du Sud libyen via le Mali (AQMI) et, d'autre part, du nord du Nigéria (Boko Haram). En 2023, plus de 40% du territoire sont hors du contrôle de l'État et dans ces zones, les écoles, les centres de santé, l'administration générale et la justice sont fermés.



De 2015 à 2023, les attaques ont causé au moins 17.000 mort·e·s et plus de 2 millions de déplacé·e·s internes⁹. Arguant la mauvaise gestion du conflit armé, les militaires ont perpétré une suite de deux coups d'État en 2022 et détiennent toujours le pouvoir à ce jour. Point positif : le gouvernement burkinabè, en concertation avec les partenaires sociaux, a fait augmenter le salaire minimum de 46,67 %. Il est passé de 30.684 FCFA/mois à 45.000 FCFA/mois (68,60 €/mois). Les deux coups d'État successifs n'ont cependant pas arrêté ou modifié la

politique de mise en place de l'assurance maladie universelle, mais cette instabilité politique retarde néanmoins la mise en œuvre des activités de plaidoyer.

⁹ Cf. article <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230514-le-burkina-faso-franchit-la-barre-des-deux-millions-de-d%C3%A9plac%C3%A9s-internes>

L'insécurité dans la région de la boucle du Mouhoun a entraîné des problèmes de fonctionnement persistants dans les mutuelles de cette zone, certaines ayant dû cesser leurs activités, car tous les services de santé, l'administration, la police et une très grosse partie de la population étaient partis. Dans ce contexte difficile, il est d'autant plus important de poursuivre le renforcement des acteurs clés de la transformation sociale indispensable à la cohésion sociale et à la paix.

ASMADE, partenaire de Solsoc ayant acquis une expérience dans le domaine de l'appui aux mutuelles, poursuit le travail de plaidoyer auprès des autorités en faveur de la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle au Burkina et poursuit son appui technique auprès des unions de mutuelles communautaires du Centre, du Plateau Central, et de la Boucle du Mouhoun (et leurs 62 mutuelles de santé) ainsi qu'auprès de la Fédération des Mutuelles Sociales Communautaires du Burkina (FEMUSCO-BF). ASMADE assure aussi la présidence de la Concertation des Acteurs de la Mutualité Sociale (CAMUS). Le programme permet ainsi un accès amélioré aux soins de santé à 55.655 personnes en 2023. Ce nombre en diminution est en grande partie dû à l'insécurité dans la région de la boucle du Mouhoun. De façon réactive, les acteurs mutualistes innovent dans la mobilisation sociale en impliquant les comités de gestion des centres de santé et des agents de santé.

Au-delà des résultats mentionnés ci-dessous, en 2023, ASMADE a renouvelé la prise en charge des personnes indigentes avec 8 mutuelles sociales sur financement du secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale (SP/CNPS) ; une convention de partenariat a été signée entre la mutuelle sociale Laafi Béoigo et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés pour la prise en charge des réfugié-e-s du Mali. Enfin, ASMADE accompagne les concertations entre les Unions de mutuelles et les prestataires de soins et les accompagne dans le suivi de ces conventions. Des outils pour l'identification et la résolution des conflits potentiels ont été élaborés afin de maintenir un climat de bonne collaboration entre les mutuelles et les prestataires de soins.

Témoignage Juliette Compaoré - Burkina

« Il faut que l'État construise un mécanisme inclusif. Un mécanisme qui prend en compte ceux et celles qui peuvent cotiser, mais qui prévoit aussi l'accompagnement des personnes déplacées à cause de l'insécurité actuelle dans certaines zones du Burkina, qui ne peuvent plus travailler dans leurs champs et qui donc ne peuvent pas contribuer. Nous devons aussi développer des programmes de réinsertion, d'accompagnement économique pour que ces personnes puissent, de façon durable, bénéficier des services offerts par les mutuelles.

Souvent, ces personnes sont trop dignes pour se déclarer « personne indigente », alors que ce statut leur permettrait de bénéficier des services sociaux. De plus, en situation d'urgence, les gens définissent d'autres priorités, alors que la protection sociale reste le mécanisme le plus puissant pour amortir les chocs. Ce qu'il faut, c'est que l'assurance maladie universelle se mette en place et que tous les leviers soient mis en place pour rendre effective l'universalité de l'assurance-maladie : que les personnes qui peuvent cotiser cotisent et que les personnes qui sont temporairement dans l'incapacité de cotiser bénéficient de mécanismes pour les couvrir. Parallèlement, nous devons veiller à ce que les personnes déplacées retrouvent leurs moyens de production pour redevenir autonomes et contribuables. L'assistance sociale reste un levier, mais l'assurance également.

Le mécanisme national, tel qu'il se met en place, ne peut se déployer sur tout le territoire qu'en s'appuyant sur des acteurs de proximité, et les mutuelles sont des acteurs de proximité. Elles ont démontré leurs compétences dans le travail de veille, de redevabilité, mais aussi de communication. ».

Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, partenaire de Solsoc qui travaille dans le domaine de l'extension de la protection sociale par le développement des mutuelles communautaires. Le défi dans le contexte actuel d'insécurité au Burkina est de continuer à garantir l'inclusion des personnes déplacées dans le système.

RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La RDC s'inscrit dans la dynamique mondiale visant à garantir à toutes et tous un accès équitable à des soins de santé de qualité. Sa loi fixant les principes fondamentaux de l'organisation de la santé publique a institué un système national de Couverture Sanitaire Universelle (CSU), soit que chaque personne peut avoir recours aux services de santé dont elle a besoin, où et quand elle en a besoin, sans être exposée à des difficultés financières. Début mai 2023, le Sénat a approuvé l'ordonnance-loi N° 23/006 qui impose à toute personne résidant sur le territoire national de s'affilier à un régime d'assurance maladie correspondant à son statut socioprofessionnel. Pour les travailleur-euse-s de l'économie informelle et le monde rural, elle fait de l'adhésion à un système mutualiste, une obligation, mais sans contrainte. La mobilisation de ressources financières suffisantes pour assurer sa pérennité et son extension à l'ensemble de la population, en particulier dans les zones rurales et isolées est son défi principal, surtout que le taux de pénétration¹⁰ des mutuelles de santé y est encore de moins de 1%.

En 2023, les partenaires de Solsoc qui accompagnent des mutuelles de santé communautaires, CRAFOP, CENADEP et PRODDDES ont décidé d'accélérer la mise en place d'un réseau « Santé pour tous » afin d'aboutir à la structuration d'une fédération des mutuelles de santé et ainsi s'inscrire dans l'architecture de la CSU. Fin 2023, le réseau compte 6 membres et des démarches sont en cours envers « l'Union Fait la Force », un regroupement qui agglomère des syndicats, la Maison de la Laïcité, qui compte plus de 20 membres, et la Fédération des ONG laïques à vocation économique du Congo.

Même si les deux mutuelles communautaires (MUSQUAP et LONALO) se sont professionnalisées et ont renforcé leur notoriété, leurs paramètres restent très faibles (taux de recouvrement¹¹ proche de 50 % et taux de croissance de 1%) et leur fonctionnement est encore totalement à charge du programme. Le pouvoir d'achat à la baisse de leurs membres impacte négativement le taux d'adhésion et de renouvellement des adhésions. Pour y faire face, les partenaires ont intensifié le travail d'information, diversifié les paquets de soins offerts et élargi leurs zones d'intervention afin de susciter de nouvelles adhésions. A la LONALO, les pharmacies couvrent maintenant 100% des frais de fonctionnement des sections mutualistes avec leurs bénéfiques et vendent des produits spécifiques pour les femmes.

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) reprend un peu de vigueur après le creux dû aux discours de campagne à l'encontre du docteur Mukwege, candidat à la Présidence, stigmatisé pour sa position concernant la notion de genre, l'accusant de promouvoir l'homosexualité. Il est principalement centré sur la réduction des mariages et des grossesses précoces et la promotion de la planification familiale. Les modules sur l'EVRAS développés par PASCO pour renforcer les capacités des animatrices et animateurs des partenaires et autres associations de la société civile ont été inclus dans le cursus de l'Université Citoyenne de Kinshasa. Le taux de fréquentation des centres d'information, de causerie sur les maladies sexuellement transmissibles, la planification familiale et de conseil a augmenté de 250 %.

Les actions de plaidoyer menées au niveau de la POMUCO (deux partenaires de Solsoc en sont membres) auprès des autorités se sont intensifiées pour faire aboutir les mécanismes de financement / remboursement / subventionnement des frais des prestations des mutuelles de santé comme collectrices de cotisations dans l'économie informelle et auprès des groupes individualisés. Elles ont permis de réduire les frais d'agrément des mutuelles de santé de 1250 US\$ à 250 US\$.

BELGIQUE

En Belgique, Solsoc mène un plaidoyer fort pour que des mécanismes de promotion et de mise en place de la protection sociale universelle se développent au niveau des instances internationales. C'est ainsi que suite à des actions concertées de la société civile belge, dont Solsoc, mais aussi Solidarism, WSM,

¹⁰ Le taux de pénétration est un indicateur exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer quelle part d'une population adhère à une mutuelle de santé.

¹¹ Le taux de recouvrement correspond au rapport entre le montant des sommes encaissées et le montant total des impayés.

et l'ensemble des acteurs œuvrant à la promotion du travail décent, en synergie avec l'administration en charge de la coopération au développement (DGD), que la Belgique, par l'intermédiaire de la ministre en charge de la coopération au développement, Caroline Gennez, s'est engagée à financer à hauteur de 3 millions d'euros un nouveau fonds mondial pour la protection sociale et le travail décent. L'initiative – dont le nom complet est l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes – vise à accélérer l'atteinte des objectifs de développement durables (ODD) de création d'emplois décents et d'extension de la couverture de la protection sociale à des milliards de personnes actuellement exclues.

Par ailleurs, en novembre 2023, un groupe de travail nommé dialogue belge USP, coordonné par Solsoc, WSM et la DGD, a organisé un webinaire portant sur le rôle de la protection sociale dans les processus de formalisation des travailleur·euse·s de l'économie informelle. Lors de ce webinaire, différent·e·s représentant·e·s des organisations partenaires ont pu intervenir comme expert·e·s dont Lobé Cissokho, Coordinatrice du Réseau Oyofal Paj des Mutuelles de Santé de Kaolack, organisation partenaire de Solsoc au Sénégal.

Enfin, Solsoc a étroitement collaboré à la rédaction de différents mémorandums politiques sur le travail décent et la protection sociale, en vue des élections de 2024. Dans ceux-ci, nous avons rappelé le rôle essentiel de la protection sociale, mais aussi des mutuelles de santé à base communautaire comme acteurs essentiels et incontournables.



© Solsoc 2023 - Sénégal

PARTENAIRES « PROTECTION SOCIALE » CONCERNÉS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS 2023

Pays	Partenaires associés	Principales avancées	En chiffres
Burkina Faso	ASMADE	<p>La nouvelle version du logiciel de gestion des mutuelles de santé (MS) a été déployée dans 13 mutuelles.</p> <p>Les rôles de la plateforme des acteurs de la mutualité, CAMUS, sont entièrement transférés à la Fédération nationale des mutuelles communautaires FEMUSCO.</p> <p>La FEMUSCO est membre du comité consultatif de la mutualité sociale (CCMS) de l'UEMOA.</p>	<p>55.655 personnes sont affiliées aux mutuelles de santé appuyées par Solsoc.</p> <p>Le taux de fidélisation est passé de 70% en 2022 à 79% en 2023.</p>
Burundi	ADISCO	<p>Toutes les 35 mutuelles et les 4 unions parviennent à fonctionner sans subvention extérieure. 15 mutuelles sur 35 ont pu couvrir la totalité des factures des prestations.</p> <p>16 antennes provinciales (fédérations) et 2 antennes communales sont mises en place au cours de l'année 2023 par la PAMUSAB (volet structuration).</p>	<p>Les effectifs des ménages assurés atteignent 7833 en 2023 (6945 en 2022) contre 5 977 en 2021 soit une augmentation de 31%.</p> <p>Le taux de fidélisation est passé de 66 à 71% entre 2022 et 2023.</p>
	PAMUSAB	<p>7/14 centres de gestion utilisent le logiciel de gestion (volet informatisation).</p>	<p>41 944 bénéficiaires au sein des mutuelles de santé, dont 21 578 femmes</p>
RD Congo	CENADEP	<p>Le réseau « Santé pour tous » est en place et espère jouer un rôle dans l'architecture de la Couverture Santé Universelle (CSU).</p> <p>2 mutuelles de santé sont reconnues comme professionnelles. Amélioration du taux de fréquentation des services de planification familiale.</p>	<p>Stabilisation du taux de fidélisation des mutuelles autour de 72 %.</p>
	PRODDDES		<p>6 pharmacies rentables à l'Equateur.</p>
	PASCO		<p>2 Forums de la Société civile sur la Protection Sociale dans le processus de la CSU en RDC ont été organisés par le PRODDDES.</p>
	CRAFOP		

		Un partenaire est repris dans l'architecture de la CSU dans le cadre du programme de maternité gratuite.	
Sénégal	OYOFAL PAJ	<p>Appui à 10 mutuelles du réseau OYOFAL PAJ + 3 UDMS + 1 URMS.</p> <p>Les 10 gestionnaires de mutuelles appuyées ont été formés sur la base de données ACCESS développée par OYOFAL PAJ.</p>	<p>129.750 bénéficiaires, soit une croissance de 7% par rapport à 2022.</p> <p>Indice genre (ratio de femmes dans les instances de gouvernance proportionnellement au nombre de membres) : 0,70.</p>

Total des organisations locales accompagnées (PL) : 107 mutuelles, 2 centres de santé et 21 unions, fédérations et plateformes de mutuelles soutenues, pour un total de 236.069 bénéficiaires ayant ainsi accès aux soins de santé.

Partenaire en Belgique : UNMS-Solidaris

4.4 FAIRE PROGRESSER LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE

En 2023, Solsoc a poursuivi son action visant à protéger les droits humains et à faire progresser les démocraties en tant qu'espaces d'émancipation et de réalisation des individus. En coalition avec nos partenaires et la société civile belge, européenne et internationale, nous avons opéré dans un contexte géopolitique mouvant et parfois hostile au projet de société que nous portons. Un projet qui a pour boussole le respect du droit international et pour constance l'attachement qu'il porte aux valeurs de coopération, d'Etat de droit, d'ouverture et de diversité.

L'année 2023 fait état d'un monde de plus en plus divisé où la compétition économique et les intérêts géostratégiques ont primé sur l'engagement des États à protéger les principes universels qui fondent notre humanité. Au niveau mondial, la pression autoritaire et le recul démocratique¹² ont eu des conséquences directes sur les peuples marginalisés du monde entier. Que ce soit en Colombie, au Burkina Faso, au Sénégal, en République démocratique du Congo ou au Burundi, journalistes, défenseur·euse·s des droits humains, syndicalistes ou responsables d'ONG, ont dû faire face à des attaques et à une réduction des espaces civique et démocratique.

Les organisations partenaires de Solsoc ont notamment dénoncé des enfreintes croissantes à leur liberté d'association, de rassemblement ou d'expression, mais aussi leurs difficultés à accéder à des financements stables ou à répondre aux lourdeurs administratives imposées par un système qui semble vouloir les éloigner de leur objet social¹³.

À ce recul démocratique, s'est ajoutée la montée des tensions et conflits entre communautés, États et régions du monde. Pour la neuvième année consécutive, le Global Peace Index, observe une détérioration de la paix dans le monde¹⁴. Si le monde est moins sûr qu'auparavant, c'est également la tendance à la déshumanisation des personnes civiles en proie aux conflits armés, qui nous a fortement préoccupé. L'incapacité du Conseil de Sécurité des Nations Unies à sanctionner les violations flagrantes du droit international humanitaire commises par Israël illustre la division de la communauté internationale et la perte de légitimité des structures multilatérales.

En RDC, le retrait annoncé de la MONUSCO pour la fin 2024 constitue un autre exemple des difficultés éprouvées par l'organisation des Nations unies pour assurer ses prérogatives de maintien de la paix et de protection des droits humains. En effet, la préparation du 3ème cycle électoral s'est faite dans un climat de tension grandissante au centre du pays et dans les provinces de l'est, où la résurgence du groupe armé M23 soutenu par le Rwanda ainsi que la persistance de l'action de groupes armés étrangers attisent l'inquiétude des communautés et la précarité de leurs conditions de vie. Selon l'ONU, environ sept millions de personnes se sont déplacées pour fuir les affrontements.

Malgré ce contexte peu favorable, la mobilisation en faveur de la démocratie participative est restée une priorité pour toutes les organisations partenaires de Solsoc et plus particulièrement pour 46 associations de citoyenneté, de femmes, de jeunes, et 25 réseaux. L'ensemble de ces acteurs fondent leurs stratégies de plaidoyer en partant des besoins et des expériences portées par les organisations, les communautés et les citoyen·ne·s avec lesquelles ils·elles mènent un travail de proximité.

L'axe « démocratie et droits humains » reçoit un soutien financier de la **DGD** (Direction générale de la coopération au développement) et du **CNCD** (campagne 11.11.11). Il bénéficie de l'accompagnement du **CODAC**. Ce dernier implique des expert·e·s indépendant·e·s et des représentant·e·s du **CETRI** et du **Monde selon les femmes**.

¹² <https://www.eiu.com/n/campaigns/democracy-index-2023/>.

¹³ Comme documenté dans le Solscoop n°20 sur les « sociétés civiles en danger » - <https://www.solsoc.be/s-informer/publications/solscoop-n20.html>

¹⁴ <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2023/06/GPI-2023-Web.pdf>.

COLOMBIE

En 2022, l'élection du premier président de gauche de l'histoire de la Colombie a marqué un tournant dans la vie politique du pays. Après deux décennies de néo-libéralisme à outrance caractérisées par un contexte social violent et une montée des inégalités, cette élection a été perçue comme une victoire importante par nos partenaires. Néanmoins, de nombreuses barrières institutionnelles persistent, les pratiques des anciens gouvernements ont favorisé la corruption, la cooptation et la violence (para)-étatique. Sur le plan sécuritaire, l'empreinte du paramilitarisme est toujours présente dans plusieurs régions du pays, ce qui affecte particulièrement les leader·e·s sociales·aux, syndicaux·ales et environnementaux·ales qui sont confronté·e·s aux menaces et à la peur. Dans ce contexte encore largement verrouillé et qui affecte très fortement les parties-prenantes au programme (voir plus bas notre action en Belgique), nos partenaires de la société civile participent à l'émancipation et l'activation des forces vives de la société colombienne, convaincu·e·s que c'est à la base et à partir des territoires qu'émergera le changement qui mènera vers la paix et la stabilité.

Dans la région d'Antioquia, les actions de plaidoyer du RECAB (Réseau Colombien d'Agriculture Biologique), partenaire de l'IPC, ont contribué à l'élaboration du Plan départemental d'agroécologie (2023-2040). Le RENAF (Réseau National d'Agriculture Familiale), partenaire d'ATI, est reconnu auprès du gouvernement national pour la mise en œuvre de politiques priorisant l'Agriculture paysanne familiale et communautaire et en tant que membre du système national de réforme agraire. Le RENAF est la seule organisation de la société civile à en faire partie.

Notre partenaire, l'Institut Populaire de Formation, l'IPC, a transmis 48 cas de personnes disparues dans le Bagre (Bajo Cauca) à l'UBPD (l'Unité de recherche de personnes disparues). Ceci a permis d'identifier différents sites d'intérêts médico-légaux pour entreprendre des recherches. L'IPC et ses partenaires, 116 organisations du Réseau pluriethnique du Bajo Cauca, ont mis en évidence les incohérences entre la production et l'exportation d'or extrait du Rio Nechi (affluent du Río Cauca). Des actions de plaidoyer international sur le devoir de vigilance ont permis d'interpeler l'une des principales fonderies suisses qui achète cet or. L'IPC a obtenu la base de données des exportations d'or vers les pays européens et latino-américains afin de recouper les informations fournies par l'entreprise Mineros S.A. du Bajo Cauca.

PALESTINE

Depuis 2023, la violence des colons israélien·ne·s, les démolitions de maisons, les arrestations, la confiscation de terres et le nombre de Palestinien·ne·s tué·e·s ont sensiblement augmenté dans toute la Cisjordanie. La colonisation s'est accélérée et a été encouragée par le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu. Au cours de l'année, les incidents et la violence des colons à l'encontre des Palestiniens et leurs biens a atteint une moyenne quotidienne la plus élevée depuis que l'ONU a commencé à enregistrer ces données en 2006.

Malgré un contexte sécuritaire déjà difficile, la situation économique du pays a continué à se détériorer, avec un accès aux marchés et opportunités économiques, ainsi qu'aux services publics de plus en plus limités pour la population. À cela s'est ajoutée une situation politique marquée par un rétrécissement de l'espace civique des organisations de la société civile palestinienne, ce qui s'est traduit par une baisse des services d'aides offerts aux Palestinien·ne·s.

En octobre 2023, à la suite des terribles attaques du Hamas, Israël a déclaré une guerre qui fait actuellement rage dans la bande de Gaza, mais aussi en Cisjordanie. On dénombre des milliers de morts et de personnes portées disparues, auxquels s'ajoute une dégradation grave de la situation humanitaire.

Face à la guerre, les partenaires de Solsoc en Palestine ont continué de défendre l'investissement citoyen, l'autonomisation financière et la défense des droits des citoyen·ne·s en territoires occupés (liberté d'expression, droits humains, droits du travail, etc.). Le développement des coopératives joue un rôle crucial en Palestine dans la lutte contre la confiscation des terres et la création d'emplois pour

les jeunes diplômé·e·s, en majorité au chômage, et autres citoyen·ne·s obligé·e·s d'aller travailler dans les colonies israéliennes).

MA'AN et PAC accompagnent des groupes de jeunes et de femmes pour renforcer leur engagement citoyen. Ces jeunes et ces femmes s'engagent, se mobilisent et s'engagent dans la défense de leurs droits par le biais de plusieurs approches. Par exemple, au travers de campagnes de cueillette d'olives, qui, malgré les risques qu'elles engendrent (attaques violentes des IDF et des colons par exemple), sont devenues une forme de mobilisation et de résistance des communautés palestiniennes face à la colonisation. Ce type d'action permet aussi de sensibiliser la population à l'importance de soutenir les produits fabriqués localement.

Compte tenu des répercussions de la guerre de Gaza sur la Cisjordanie, d'autres initiatives de jeunes se sont adaptées pour répondre aux problèmes qui ont émergé depuis le début du conflit. Dans le village « Joret Al-Shama », devenu symbole de l'occupation et de la violence des colons, les jeunes ont offert des formations de premiers soins aux populations et se sont organisé·e·s pour sécuriser l'accès à l'école pour les jeunes écoliers et écolières. À Tulkarem, des femmes provenant des camps de réfugiés ont mis sur pied un soutien psychosocial aux enfants affectés par la situation sécuritaire.

Témoignage :



Mona Ahmed Hussein Awad Al-Taneeb, née en 1963 dans le camp de réfugiés de Balata, résidant dans la banlieue d'Artaah/Tulkarm.

Mona est une agricultrice de 60 ans, elle est mariée et mère de cinq enfants. Elle a terminé sa scolarité très tôt et est devenue une activiste féministe remarquable dans sa communauté. Sa famille possède 32 dunums¹⁵ de terres agricoles dans la zone ouest de la ville de Tulkarm, où elle cultive, en bordure d'usines chimiques israéliennes, une série de variétés de plantes et légumes, en plus d'y élever du bétail et des poissons.

La famille a dû faire face à de nombreux défis pour continuer à travailler la terre et la préserver, suite à des arrestations répétées de son mari, des raids d'occupation de leurs terres. Suite à la construction du mur de l'apartheid au milieu de leurs terres, 16 dunums ont été saisis à l'intérieur du mur, laissant les terres agricoles confinées entre le mur et les usines chimiques.

Leurs cultures ont souffert des émissions de gaz toxiques, ce qui affecte leur croissance et bloque la lumière du soleil dans les serres en raison de l'accumulation de grandes quantités de poussière. Ils ont tenté à plusieurs reprises d'exprimer leur opposition à la poursuite des activités de ces usines, mais en vain.

De nouveaux défis ont surgi depuis le 7 octobre, lorsque l'occupation a pris la décision d'interdire l'accès aux terres agricoles situées à proximité du mur, dans un rayon de 200 mètres. Cette interdiction a duré un mois et demi. À leur retour sur les terres, les cultures étaient endommagées, ainsi que certaines serres brûlées par l'occupation. À chaque retour sur les terres, ils·elles risquent des attaques de la part des colons. Cela a conduit plusieurs agriculteurs de la zone à abandonner leurs terres. Malgré ces difficultés, la famille continue à cultiver ses terres, pour subvenir à ses besoins, mais aussi pour marquer le lien qu'elle a avec celles-ci.

EN BELGIQUE

En 2023, la Palestine a été au centre des préoccupations de Solsoc et des organisations citoyennes et politiques avec lesquelles l'ONG collabore en Belgique, notamment le Parti socialiste. Le travail

¹⁵ Un *dunum* mesure environ 1000 m², soit 1/10 d'hectare.

d'incidence politique réalisé auprès du groupe socialiste à la Chambre a permis d'orienter les débats au sein du Parlement. Solsoc a renseigné sans relâche sur le contexte violent auquel nos partenaires et la population palestinienne sont confrontés à Gaza comme en Cisjordanie.

Le travail collectif de mobilisation et de plaidoyer, effectué avec les organisations de la société civile belge, telles que l'ABP, le CNCD ou la FGTB a permis de mobiliser à plusieurs reprises des milliers de personnes dans les rues de Bruxelles pour exiger un cessez-le-feu et étendre notre influence politique. Ce plaidoyer commun avait comme objectif de rappeler encore et toujours la primauté du droit international et le devoir des États de le défendre. Ce travail conjoint a permis que la Belgique se démarque peu à peu des politiques défendues par les États membres de l'Union européenne. Combattre le discours dominant, qui consistait à dire que la Belgique était trop petite pour avoir une influence sur le conflit, a été au cœur de notre plaidoyer.

Nos demandes visent à exiger un cessez-le-feu immédiat, à exiger le passage de l'aide humanitaire d'urgence, à demander des sanctions à l'encontre des colons violent·e·s de Cisjordanie, à soutenir l'UNRWA ou encore à suspendre les accords économiques belges et européens signés avec Israël. Elles n'ont certes pas toutes été rencontrées, mais la position de la Belgique a largement progressé depuis le 7 octobre.

Enfin, une plainte pour « génocide et crimes de guerre » à Gaza a été déposée le 9 novembre par un collectif composé de plus de 600 juristes de plusieurs pays et de plus de 160 associations, dont Solsoc, qui fut représenté par l'avocat français Gilles Devers. Solsoc s'est porté cosignataire au titre de « témoin », au nom des organisations partenaires palestiniennes de Solsoc actives à Gaza.

En Colombie, notre partenariat avec les organisations ATI et IPC, nous a poussé à rester particulièrement attentif·ve·s à la répression permanente dont sont victimes les leaders sociaux·les, syndicaux·les et environnementaux·les. Pour nos partenaires, relayer et visibiliser à l'international les cas de violations des droits fondamentaux auxquels sont confrontées les structures syndicales et communautés avec lesquelles ils travaillent est essentiel. Cela contribue à la légitimation de leur action et accentue les leviers dont ils disposent tant vis-à-vis des autorités nationales que des entreprises dont ils dénoncent les comportements.



© Solsoc 2023 - Belgique

En 2023, un cas particulièrement marquant aura été celui d'Abel Rivera Trujillo, employé de Nestlé dans la région Valle del Cauca et membre de la section syndicale SINALTRAINAL de Bugalagrande, dont la vie a basculé à la suite de menaces de mort. Au travers de communiqués, co-signés avec la FGTB Horval, nous avons renseigné les autorités belges et onusiennes compétentes en la matière afin qu'elles soient non seulement informées, mais surtout offrent des pistes de solutions pour répondre à ces menaces vis-à-vis d'Abel et d'autres partenaires du programme. Nous avons également soumis une lettre au cabinet du Président colombien, Gustavo Petro, qui nous a répondu et a pris directement contact avec les organisations concernées.

Toujours avec l'esprit, de visibiliser les difficultés auxquelles fait face la Colombie en matière de protection des droits humains, Solsoc a travaillé de concert avec la plateforme ODHACO pour soumettre des recommandations dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) de la Colombie, qui s'est tenue à l'Office des Nations Unies, le 7 novembre 2023.



© Solsoc 2023 - Belgique

En octobre, le conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération Internationale (CWBCI) organisait un forum international consacré aux thématiques « la coopération belge dans les Etats dits « fragiles » et le « shrinking space ». Ces 2 sujets occupent une place de plus en plus centrale pour les acteurs de la solidarité internationale et ce forum a été l'occasion de faire intervenir des activistes de 8 pays partenaires pour partager leur expérience de terrain et leur expertise aux côtés de représentant·e-s du monde académique, non gouvernemental et politique. Lors de la session consacrée au rétrécissement de l'espace civique co-organisée par Solsoc, Juliana Millán et Abel Rivera de Colombie (Asociación de Trabajo Interdisciplinario ATI et Sinaltrainal) Hassan Dafir du Maroc (Ifaap), Libère Bukubero du Burundi (Adisco), étaient sur le devant de la scène pour exposer la façon par laquelle le rétrécissement de l'espace civique influait sur leur travail.

PARTENAIRES « PARTICIPATION CITOYENNE » CONCERNÉS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS 2023

Pays	Partenaires associés	Principales avancées	En chiffres
Colombie	IPC	Les marchés organisés par les différents réseaux et syndicats sont des espaces de rencontres et de sensibilisation sur les problématiques présentes dans les régions de la Vallée du Cauca, le Bajo Cauca et Apartadó : menaces, harcèlement des syndicalistes au sein de leurs entreprises et des défenseur·euse·s des droits humains et de l'environnement dans ces régions. Malgré les menaces, les partenaires ont pu sécuriser les actions mises en place dans le cadre du programme.	Organisation d'une tournée avec un leader syndical de Sinaltrainal réfugié en Espagne, auprès d'acteurs syndicalistes en Belgique et en France.
	ATI		
Maroc	AJR	Réalisation d'une campagne de sensibilisation sur les violences et le harcèlement sexuel lié au genre (AJR).	
	IFAAP	La participation aux consultations de la société civile pour la réforme de la « Moudawana » (code de la famille), une réforme portant des enjeux d'égalité entre hommes et femmes.	
	AFAQ		
Palestine	MA'AN	Les groupes soutenus ont fait part de leur résilience en réagissant face aux besoins émergents depuis le début du conflit. Par exemple, des jeunes se sont formé·e·s aux techniques de premier secours et des femmes se sont mobilisées pour fournir un soutien psychosocial aux enfants affectés par la situation sécuritaire et le vécu dans les camps de réfugiés.	
	PAC		25 PL (associations de jeunes, associations de femmes, organisations communautaires de bases) sont soutenus à travers le programme.
RD Congo	DIQBASS	Préparation des membres des associations et réseaux au processus électoral (information sur le rôle de citoyen et la démocratie,	Structuration d'un réseau de 25 observateur·rice·s long terme. Organisation de la 1ère Convention progressiste laïque de Kinshasa.

	<p style="text-align: center;">PRODDDES</p>	<p>formation à l'observation, mobilisation pour aller voter). Des sujets tabous en RdC comme l'avortement, l'homosexualité, l'irrélégiosité, le libre examen, l'égalité homme-femme abordés publiquement lors de la 1ère convention laïque.</p> <p>Mise en place d'un Comité scientifique de l'Université citoyenne pour produire ou valider des modules de formation.</p>	<p>Création de 3 modules de plus pour l'Université Citoyenne de la MLK (Culture et développement, gestion d'une association, travail décent et associations). Formation de 60 animateur·rice·s d'organisations de la société civile.</p>
--	--	--	--

Total des organisations locales accompagnées (PL) : 46 associations de citoyenneté, de femmes, de jeunes et 25 réseaux

4.5 MOBILISER LES CITOYEN·NE·S ET LES POLITICIEN·NE·S BELGES

Parmi les actions réalisées en Belgique, on peut distinguer ce qui relève du programme DGD, à savoir la sensibilisation des citoyen·ne·s et le plaidoyer politique, et ce qui vient en soutien de ces actions et du reste des projets, afin de les rendre visibles et compréhensibles et de susciter le soutien du public pour les financer, c'est-à-dire la communication et la récolte de fonds. Les deux ensembles sont regroupés au sein du service « Mobilisation citoyenne et politique », qui considère que le tout doit former un ensemble cohérent.

MOBILISATION ET PLAIDOYER

Le volet « Belgique » du programme commun, mené en étroite collaboration avec FOS et IFSI, s'inscrit dans le Cadre Stratégique Commun (CSC) Belgique ainsi que dans le CSC Travail décent. Ce cadre de travail permet d'assurer de nombreuses synergies avec les différents membres de ces espaces afin de garantir le plus de complémentarité et d'efficacité possible avec les organisations belges de la société civile qui ont un volet d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), à savoir des volets de sensibilisation et de plaidoyer politique sur les enjeux du travail décent.

Comme déjà illustré dans les parties thématiques ci-dessus, en Belgique, nos trois organisations cherchent d'une part à influencer les acteurs politiques progressistes nationaux, européens et internationaux et d'autre part à sensibiliser le public des organisations de la mouvance socialiste afin qu'ils se mobilisent davantage en faveur du travail décent, de la solidarité internationale, de l'égalité de genres et des relations mondiales justes et équilibrées. Afin d'atteindre cet ambitieux objectif, l'IFSI cible la mouvance syndicale liée à la FGTB au niveau fédéral, FOS la mouvance socialiste néerlandophone et Solsoc cible la mouvance socialiste francophone. Plus spécifiquement, Solsoc met en œuvre trois types de stratégies : un travail de mobilisation des acteurs francophones de la FGTB et l'associatif de la mouvance socialiste (CEPAG, PAC, Soralia, MJS, etc.), un travail de plaidoyer vers les mandataires et responsables politiques socialistes au niveau européen, fédéral, régional et communautaire, et un travail de participation active dans les réseaux, plateformes, alliances et coalitions de la société civile afin de voir maximisé notre travail de plaidoyer et de mobilisation. Pour toutes ces stratégies, l'équipe de Solsoc relaie les préoccupations et revendications des organisations partenaires de Solsoc dans les différents pays d'intervention et travaille de facto en étroite collaboration avec elles.

Sans être exhaustifs, nous avons mis en lumière plus haut, au regard des thématiques abordées, quelques activités concrètes menées par Solsoc en collaboration avec les partenaires. En outre, FOS, IFSI et Solsoc ont mené ensemble des actions qui mobilisait le public socialiste tel que lors du Congrès de la Centrale Générale FGTB en mars avec notre exposition de photographie « Palestinian Workers » et une animation commune avec FOS et IFSI, mais aussi lors des mobilisations autour des manifestations qui appelaient à un cessez-le-feu à Gaza à partir d'octobre 2023. Sur le plan politique, et à travers le CSC Travail décent, 2023 a été l'année d'une intense collaboration avec la ministre de la Coopération au développement et l'administration de la coopération au développement pour que cette dernière se dote d'une note stratégique sur le travail décent. La note a été présentée en janvier 2024. Cela permet d'inscrire le travail décent comme un incontournable dans la coopération au développement, au-delà des législatures et de l'engagement des ministres sur cette question. Enfin, 2023 a également permis de construire entre nos acteurs un mémorandum commun à destination des partis politiques et en vue des élections de 2024 sur le travail décent.

COMMUNICATION

En 2023, Solsoc a continué à développer ses canaux digitaux en créant divers contenus, notamment des photos et des vidéos au format court. L'objectif était de donner plus de visibilité à ses actions

politiques, de soutenir la mobilisation et la récolte de fonds, ainsi que de mettre en avant le travail de ses partenaires sur le terrain.



© Solsoc 2023 - Sénégal

Une mission communication au Sénégal

Au mois de juin 2023, notre chargé de communication a accompagné le chargé des partenariats au Sénégal dans le cadre d'une mission de communication. Cette mission a offert une opportunité précieuse de rencontrer nos partenaires locaux et de mettre en lumière leur travail sur le terrain. Nous avons ainsi pu valoriser les projets liés à l'économie sociale et solidaire, aux mutualités et à la question du genre. Cette mission a également permis de collecter un important matériel de communication, comprenant des photos, des vidéos et des interviews, destiné à enrichir nos différents canaux et supports médiatiques.





© Solsoc 2023 - Belgique

Le séminaire international des partenaires de Solsoc (SEMPA 2023)

En octobre 2023, avait lieu la 9e Rencontre Internationale des Partenaires de Solsoc, à Bruxelles (Sempa 2023). Cet événement a été un moment clé de l'année pour notre communication. À cette occasion, nous avons créé une identité visuelle, un logo et divers supports pour accompagner les présentations et les documents. Nous avons également réalisé des photos, des vidéos et des interviews, utilisés ensuite sur nos réseaux sociaux et pour la rédaction d'articles.

Nos réseaux sociaux

- Facebook - SolsocASBL (2022 : 2933 abonné·e·s – 2023 3 300 + 367 nouveaux/nouvelles abonné·e·s, **12.51 %**)
- Instagram - @solsocong (2022 : 258 followers – 2023 : 528 followers + 270 nouveaux followers **104.65 %**)
- LinkedIn – Solsoc (2022 : 457 abonné·e·s, 513 + 56 nouveaux/nouvelles abonné·e·s **12.25 %**)
- Twitter - @Solsoc (2022 1163 followers – 2023 1197 +34 followers **2.92 %**)

Nos publications

- Nombre de Solscoop envoyés en 2023 : 4 ;
- Nombre de Newsletters et de communiqués diffusés : 14 ;
- Nombre de personnes abonnées à nos communiqués et à nos newsletters : 1.167.

Le Solscoop est une publication papier destinée aux donateur·rice·s et aux sympathisant·e·s de Solsoc. **Les communiqués** publiés par Solsoc sont généralement destinés à mobiliser ses sympathisant·e·s ou à les informer sur les positionnements et les actions de l'ONG. **La Newsletter** vise quant à elle à maintenir le contact avec ceux·celles·ci en les informant des activités et actions menées. Solsoc publie également de nombreuses **notes d'analyses et de plaidoyer**, téléchargeables sur solsoc.be.

La communication digitale



RECOLTE DE FOND



La campagne 11.11.11

En 2023 nous avons poursuivi avec les techniques mises en place lors de l'année 2022 qui avaient permis de récolter le montant record de 28 500€. Cependant, en 2023, nous avons été confrontés à de nouvelles difficultés auxquelles nous avons dû nous adapter. D'une part, les commandes pour les produits d'entreprise ont été bien moins importantes et, d'autre part, nous avons décidé de ne pas vendre dans les magasins Delhaize compte tenu du conflit social en solidarité avec les travailleurs·euses. Habituellement nous vendons devant les Delhaize St Antoine et Herman Debroux en collaboration avec les groupes locaux d'Auderghem et d'Etterbeek.

Total de la campagne pour Solsoc en 2023 : 21. 490,63 € (contre 28 500 € en 2022)

Les dons « individuels »

En 2023, Solsoc a délivré **117 attestations** (contre 167 en 2022) pour un montant de **30 000€** de dons (contre 39 991 € en 2022). Suite à une nouvelle législation votée fin 2023, une modification réglementaire affecte à partir de 2024 la manière dont les attestations fiscales sont délivrées pour les dons réalisés auprès des ONG telles que Solsoc. Il est désormais obligatoire d'inclure le numéro de registre national dans les attestations fiscales que nous délivrons (Obligation SPF Finances – art 323/3 CIR92). Solsoc a entamé une procédure pour contacter les donateurs et récolter les numéros de registres nationaux.



Les événements

Solsoc a mené plusieurs initiatives de collecte de fonds tout au long de l'année. Le 1er mai, nous avons, comme chaque année, tenu le bar de la FGTB lors de la fête du travail. Le 28 mai, nous avons participé aux 20 km de Bruxelles. Par ailleurs, Solsoc a lancé une collecte de fonds en soutien aux victimes du séisme survenu au Maroc le 8 septembre.

Quelques chiffres clés :

- **21.490,63 €** ont été récoltés par Solsoc lors de l'Opération 11.11.11.
- En 2023, le soutien des donateur-ric-e-s individuel-le-s s'est élevé à **30.000€**
- le 1er mai = **3.070,72 €**
- Les 20 km = **1.385 €**
- La récolte de fonds pour le Maroc = **1.220 €**

5 ORGANISATION INTERNE

5.1 UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA MISE EN ŒUVRE DE SA MISSION NOTAMMENT DU PROGRAMME 2022-2026

En 2023, l'équipe de Solsoc s'est concentrée sur :

- La mise en œuvre de la deuxième année du programme commun Travail décent 2022-2026 - voir points 2, 3 et 4 ;
- La mise en place du comité de pilotage et d'évaluation du programme du programme (CODAC)- voir point 3 ;
- Le renforcement des synergies et des complémentarités entre FOS, Solsoc et IFSI et le rapprochement avec de nouveaux acteurs de la mouvance progressiste laïque (Dynamo et Lhac) ;
- L'organisation de la 9^e rencontre internationale des partenaires en Belgique (SEMPA) - voir point 3 ;
- L'opérationnalisation de la stratégie de diversification des financements - voir rapport financier partie 2 ;
- La mise à jour des horaires et fonctions dans les 3 services de Solsoc. La tentative de recrutement d'un·e nouveau·elle collaborateur·rice pour remplacer le poste vacant de chargé·e de financement ;
- La planification et l'organisation en interne en vue de la préparation au screening 2025.

SYNERGIE ET COMPLÉMENTARITÉS

Le programme commun Travail décent mis en œuvre par FOS, IFSI et Solsoc (voir partie 2) est un espace collégial d'apprentissage et de structuration qui se nourrit des connaissances, des expertises et expériences valorisées dans le réseau de partenaires du programme et à travers les collaborations des 3 organisations avec les plateformes, groupes de travail, alliances et coalitions de la société civile. Il génère des synergies et des complémentarités qui nécessitent de renforcer la coordination entre les 3 OSC. Les espaces de suivi et d'évaluation ci-dessous ont été renforcés en conséquence.

La cellule de coordination du programme commun (GPC), composée des directions et/ou coordinations des 3 OSC, pilote collégalement le suivi général du programme. Le GPC assure une bonne répartition des tâches et des responsabilités entre les 3 OSC et le respect des exigences administratives, dont les délais. Le GPC se coordonne aussi pour mieux participer aux travaux du CSC Travail décent, optimiser la participation des 3 organisations dans les plateformes et espaces de coordination de la Société civile. Le GPC a fixé un agenda de réunions plus serré pour 2024 qui permettra aux trois organisations de s'articuler entre elles pour se préparer au screening. En tant qu'organe de coordination, le GPC veille à la qualité des contenus produits par différents groupes de travail :

Les 3 groupes de suivi des « outcomes régionaux communs » ou groupes de travaux régionaux (GTR) qui sont composés des membres des équipes chargées du suivi des partenariats et des interventions internationales avec la participation possible des partenaires locaux, belges, le cas échéant, de collaborateur·rice·s et des expert·e·s externes. Ces 3 GT se sont réunis au minimum 2 fois en 2023 et assurent :

- L'élaboration et la formulation des programmes régionaux communs ;

- Le monitoring et les exercices de rapportage de ces programmes sur base de la Théorie du changement (ToC), des cadres logiques communs, etc. ;
- Le suivi des synergies en interne et avec le CSC Travail décent (groupes régionaux) ;
- Le suivi des processus de renforcement des capacités des acteurs et de capitalisation des analyses ;
- Le suivi des évaluations externes communes.

Les Groupes de travail « outcome Belgique » (groupe opérationnel et groupe M&E) sont composés des membres des équipes, chargé-e-s des stratégies de plaidoyer et de mobilisation en Belgique avec la participation ponctuelle des partenaires locaux, belges, le cas échéant, de collaborateur-ric-e-s et des expert-e-s externes. Ces groupes élaborent, formulent et mettent en œuvre les stratégies communes (campagne de mobilisation et de plaidoyer, renforcement des plateformes, répartition des rôles et responsabilités, etc.). Ils-elles assurent également pour le programme « Belgique » :

- L'articulation des stratégies avec le CSC Belgique et le CSC Travail décent ;
- Le suivi et les évaluations des stratégies sur base de la ToC, du cadre logique commun, dont le suivi particulier du résultat commun « plaidoyer » articulé au cadre du CSC travail décent et à l'autre programme commun de WSM, ACV/CSCi et BIS/MSI ;
- Le partage et la capitalisation des analyses.

Le Groupe de travail « MEAL » composé des chargé-e-s d'appui méthodologique, ainsi que ponctuellement de membres des équipes programme et des expert-e-s externes, le cas échéant, harmonise les outils de suivi-évaluation, de renforcement des capacités et de capitalisation. Il coordonne le processus des évaluations externes communes.

Une dynamique de rapprochement de Solsoc avec d'autres OSC progressistes et laïques francophones est en cours de réflexion. Ce groupe d'acteurs progressistes laïques de la solidarité internationale composé de LHAC, Dynamo, IFSI, Solsoc et Solidaris partagent une vision commune de la solidarité internationale fondée sur les droits humains. Depuis trois ans, cette communauté de vues s'est traduite par des actions concrètes, ainsi que par l'élaboration de textes communs, tels que l'Appel de Kinshasa et la première Convention laïque en RDC. Ces textes rédigés avec les partenaires en RDC sont un élément essentiel de la construction de ce groupe d'acteurs. Au-delà de ses stratégies en RDC, le groupe d'acteurs a entamé une réflexion de rapprochement de ses structures en vue d'amplifier sa caisse de résonance. Deux réunions au deuxième semestre 2023 ont réuni des membres des équipes des différentes structures à Solsoc. Des pistes de rapprochement identifiées seront approfondies en 2024.

Enfin, l'Agenda pour le Travail décent continue d'être le fil conducteur des collaborations des 9 organisations de la société civile concernées (ONG, syndicats et mutuelles belges) avec les organisations partenaires sur les 3 continents engagées dans la plateforme de coordination (PCTD/CPWW) du **Cadre Stratégique Commun Travail décent 2022-2026** et de ses groupes de travail thématiques et géographiques - voir annexe 1 « Plateformes et mandats de Solsoc en 2022 au sein du CSC TD ».

L'espace du CSC Travail décent permet de renforcer les collaborations dans le domaine du plaidoyer et du partage des connaissances autour des enjeux communs. Les savoir-faire des membres sont valorisés au sein des nombreux réseaux auxquels ils-elles participent avec leurs partenaires. C'est dans ce cadre que 3 nouveaux espaces ont été mis en place en 2023 : le GT transition juste, le GT genre et l'espace MEAL.

Le temps consacré par l'équipe pour participer à ces dynamiques et synergies est considérable, mais ce paramètre est intégré dans la gestion et l'organisation de Solsoc.

LA CHARTE INTÉGRITÉ ET CODE ÉTHIQUE

Solsoc considère que l'intégrité est une valeur fondamentale dans la mise en œuvre de ses actions. Elle a adhéré à la charte intégrité comme toutes les autres organisations financées par la coopération belge et a élaboré son propre code éthique, disponible sur son site en cliquant sur l'onglet « intégrité » à [Intégrité \(solsoc.be\)](https://solsoc.be). L'onglet permet aussi de signaler un abus et de déposer une plainte, le cas échéant via integrité@solsoc.be.

Tous les contrats, les conventions de partenariat et de collaboration font référence au code éthique de Solsoc. Les partenaires internationaux et en Belgique ainsi que les consultant·e·s s'engagent à avoir pris connaissance du code.

En 2023, la conseillère en intégrité a suivi plusieurs formations sur l'intégrité et ses différents volets :

- Session d'information sur le nouvel AR Intégrité et le nouveau domaine du screening consacré à l'intégrité ;
- Communication de crise en cas de violation de l'intégrité, formation suivie avec le chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- Formation sur le rôle de conseiller·ère en intégrité.

La conseillère en intégrité participe au GT intégrité organisé par Enabel, Ngo et Acodev, mais il n'y a pas eu de réunion du GT en 2023.

Elle travaille également sur le mécanisme de signalement et de gestion des plaintes qui sera finalisé en 2024.

Un chapitre dédié à l'intégrité et au dispositif de signalement, en attendant d'être complété par le mécanisme de gestion des plaintes, a été inséré dans le manuel de procédures en cours de révision.

Aucun signalement d'abus n'a été enregistré en 2023.

ORGANISATION INTERNE - PRÉPARATION AU SCREENING 2025

Solsoc devra présenter fin 2024, un dossier de demande de renouvellement de son accréditation auprès de la DGD. En décembre 2023, elle a clarifié son mode d'organisation pour préparer le dossier du screening en 2024 avec la mise en place d'un comité de pilotage et l'établissement d'un rétroplanning. Le screening impose la formulation par l'organisation d'un plan stratégique à 10 ans et évaluera l'organisation dans ses différents domaines de gestion.

Entretemps, un chantier a été lancé en 2023 pour mettre à jour le manuel de procédures de Solsoc. Les collaborateur·rice·s ont revu et formulé collectivement des propositions de procédures dans les domaines d'intervention de l'organisation. Le travail n'est pas encore achevé et se poursuivra en 2024 en articulation avec la préparation du screening.

MISE AU VERT DE L'ÉQUIPE

Il n'y a pas eu de mise au vert de l'équipe en 2023 en raison de la tenue du SEMPA 2023 en octobre en Belgique. En revanche, l'équipe s'est retrouvée au complet dans l'organisation et la tenue du SEMPA 2023.

SEMPA 2023

Les collaborateur·rices des 3 services de l'équipe de Solsoc ont été sollicité·e·s pour contribuer à l'organisation et à la logistique de la rencontre internationale. Il·elle·s ont aussi participé et contribué

aux réflexions stratégiques en lien avec les enjeux et défis des stratégies du programme 22-26 - Travail décent, à savoir :

- La protection sociale, la sécurité sociale et les luttes syndicales,
- Le devoir de vigilance et la transition juste,
- L'économie sociale et solidaire,
- Le genre,
- Les relations de partenariat et méthodes d'accompagnement (éducation populaire),
- Le monitoring et l'évaluation du programme : enjeux pour le suivi, suivi des réponses managériales fin du PGM 17-21 et formulation avec les partenaires des principales questions d'évaluation intermédiaire du programme avec le CODAC,
- Les procédures et le suivi administratif et financier, etc.

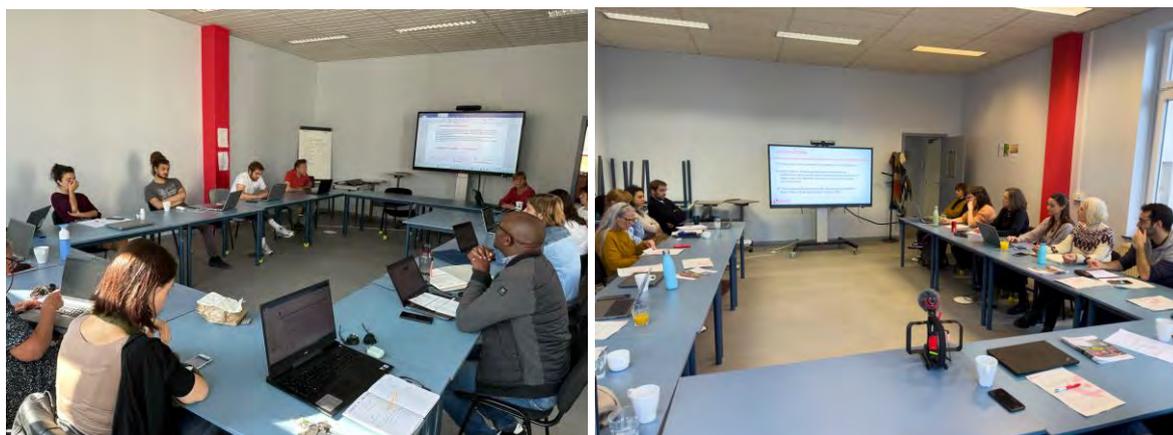
BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

En 2023, Solsoc a organisé 2 moments « bien-être » :

- Le 7 février 2023, presque toute l'équipe de Solsoc a eu le plaisir de participer à un « escape game » à Bruxelles. Nous avons formé des équipes de 5 personnes. L'escape game a été pour Solsoc un bon moyen de stimuler la cohésion d'équipe.
- Le 11 décembre 2023, Solsoc, Fos et IFSI ont organisé conjointement une journée dans le cadre du PGM commun. Cette journée a commencé par une matinée de réflexion sur la laïcité présentée par Mens.nu, et la journée s'est poursuivie par une après-midi pétanque. Cette journée a permis de renforcer les liens entre les 3 entités.

ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Suite à la crise du Covid-19, Solsoc a formalisé le télétravail structurel au sein de l'ONG. Tout le personnel qui le désire peut bénéficier d'un jour de télétravail par semaine. Un deuxième jour est possible pour les collaborateur-ric-e-s de l'équipe programme, à condition qu'il soit motivé. Pour ceux et celles qui ont fait la demande d'un jour de télétravail hebdomadaire, un avenant au contrat de travail a été établi pour formaliser et préciser les modalités de cette nouvelle disposition de travail. Du matériel informatique (PC portable, casque ...) est mis à disposition du personnel.



L'équipement de la salle de réunion d'un grand écran intelligent, avec micro et baffles, monté sur roulette permettant son déplacement a facilité l'organisation des nombreuses réunions en visioconférence pour échanger au sein de l'équipe et à l'extérieur, avec les partenaires belges et internationaux.

Des travaux de mise en conformité et d'amélioration de l'ensemble de la copropriété dont fait partie Solsoc ont été débutés en 2022 et seront étalés sur plusieurs années.

- Alarme intrusion collective
- Caméra collective
- Alarme incendie collective
- Renouvellement des couvertures et placement d'une isolation + test étanchéité par un organisme agréé.
- Installation d'exutoires de fumée conformément aux normes « Pompiers »
- Mise en conformité électrique
- Installation de w.c. et différents accès PMR
- Installation d'un compteur Gaz pour les bâtiments 66 – 68 – 70 Coenraets
- Enlèvement d'une chaudière Mazoute et contrôle du sol par un organisme agréé
- Installation chaudière gaz
- Placement de portes coupe-feu sur l'ensemble du site
- Remplacement du système d'accès badges individuel (par bâtiment) par un système d'accès badges collectif
- Placement de portes à ouvertures automatiques

Maintenance informatique :

La téléphonie filaire PROXIMUS a été remplacée par un système de téléphonie dématérialisée fonctionnant sur application PC et GSM géré par la firme DESTINY, ce système permet à chaque employé d'être joignable, quel que soit son lieu de travail, mission ou télétravail. Pour permettre l'utilisation confortable du système de téléphonie, des casques PHILIPS utilisant la technologie Bluetooth ont été mis à disposition des travailleurs. L'autre avantage de ce système dématérialisé a permis une réduction drastique de nos factures « téléphonie ».

Un nouveau système de sauvegarde du serveur appelé DBOX a été installé. Ce système permet d'avoir une sauvegarde externalisée et sécurisée. Grâce à ce système, nous n'avons plus de bandes magnétiques à remplacer hebdomadairement.

LA COORDINATION INTERNE ET LES PROCESSUS DE DÉCISION

En 2023, l'association est organisée en plusieurs services placés sous la responsabilité de la directrice (cf. organigramme, point « 6.2 Personnel »).

Les groupes de travail internes, nécessaires pour la concertation, le suivi des stratégies ou l'élaboration de positions de manière collégiale, et qui facilitent la prise de décision (voir manuel de procédures), ont continué à fonctionner en adéquation avec leurs mandats respectifs.

Les dates des réunions sont fixées collégalement par les membres du groupe de préférence en début d'année et au minimum une fois par semestre en suivant cette procédure :

- Les dates sont inscrites dans le planning « Outlook » par la personne responsable du pilotage de la réunion ;
- Un ordre du jour et un lien « teams » sont communiqués aux membres du groupe une semaine minimum avant la réunion pour adaptation et à l'ensemble du personnel au minimum trois jours avant la réunion ;
- Un procès-verbal reprend les conclusions et décisions pour chaque point agendé. Il est communiqué au plus tard une semaine après la réunion à l'ensemble du personnel après avoir été validé par les participant-e-s à la réunion. Il est accessible à tou-te-s et est enregistré dans le couloir (réseau) par la personne responsable du pilotage de la réunion.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES 51 RÉUNIONS D'ÉQUIPE DES GT INTERNES TENUES EN EN 2023

Groupes de travail opérationnels en 2023	Réunions en 2023
Stratégies et organisation de Solsoc (Interservices - IS)	12 réunions
Stratégies et suivi opérationnel du programme	
Le groupe « stratégies programme » (GS PGM)	4 réunions
Le CODAC (Comité d'accompagnement du programme)	3 réunions plénières
RTPI (Suivi opérationnel partenariat international)	12 réunions
RTP Mob & Pol (Suivi opérationnel Volet Belgique + Communication)	18 réunions
Stratégies et organisation de la recherche de financement	1 réunion
Groupe de suivi informatique (GTI)	1 réunion

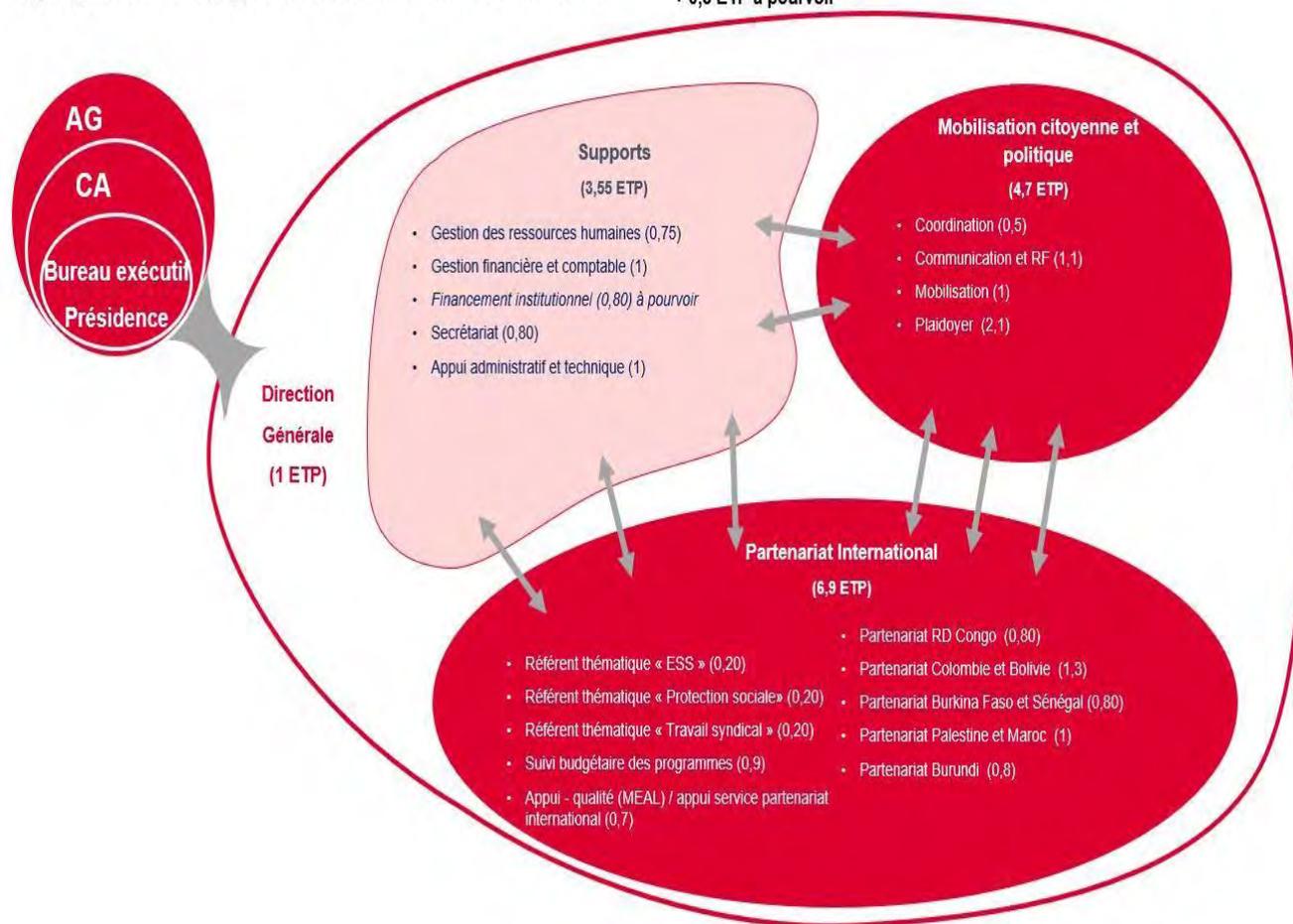
5.2 GESTION DU PERSONNEL

RÉPARTITION

Au 31 décembre 2023, l'équipe de Solsoc était composée de 17 personnes représentant 16,15 équivalents temps plein (ETP) actifs au siège. Les 17 collaborateurs occupent leur poste et remplissent leur fonction, mais un poste reste à pourvoir.

Organigramme « équipe » de Solsoc au 31 décembre 2023

16,15 ETP = 17 personnes
+ 0,8 ETP à pourvoir



EMPLOYÉ·E·S

Tableau relevé du personnel 2023 - voir annexe 5 : relevé du Personnel au 31/12/2023.

GESTION

La mise en place du nouvel organigramme (validé en 2020) et la réorganisation du service « action en Belgique » devenu service « Mobilisation citoyenne et politique » (Mob&Pol) ont permis d'adapter les ressources humaines aux besoins de Solsoc pour opérationnaliser sa mission.

La stabilité de l'équipe demeure un défi majeur. Malgré les mesures mises en place en 2019, la surcharge de travail persiste, en particulier pour certain·e·s collaborateur·rice·s. Cette situation découle de la nécessité de participer voire de piloter des réunions de coordination avec nos partenaires du programme commun, du CSC Travail décent, des plateformes et réseaux, des fédérations et

coupoles, etc. De plus, le contexte instable et l'insécurité généralisée dans les zones d'intervention du programme nous obligent à répondre constamment à des imprévus, ce qui alourdit les tâches et démotive à long terme.

Départs et nouvelles affectations de collaborateur·rice·s

Il n'y a pas eu d'engagements de nouveaux·elles collaborateur·rices en 2023. Et ce malgré, les tentatives de recrutement d'un·e chargé·e de financement institutionnel qui ont échouées laissant le poste inoccupé. En revanche, il y a eu des aménagements de temps de travail pour certain·es collaborateur·rice·s en postes et un changement de fonction pour un collaborateur en octobre 2023.

Service « Support » :

- Federico Didonè, chargé de financements institutionnels a changé de fonction, quittant celle qu'il occupait pour prendre à partir d'octobre 2023, celle de chargé des partenariats Maroc / Palestine, poste qui était vacant depuis le départ de Harika Ronse en juillet 2023.
- Le poste de chargé·e de financements institutionnels est à pourvoir depuis le 1/10/2023. Le 20 septembre 2022, une procédure de recrutement a été lancée pour occuper ce poste. Sur 6 candidatures reçues, 4 ont été présélectionnées, mais suite aux entretiens et tests écrits d'embauche aucun·e candidat·e n'a pu être retenu pour ce poste. Un nouvel appel à candidatures sera lancé début 2024.

Service « MOB&POL » :

- Le temps de travail de 2 collaborateur·rice·s a été augmenté à 2 temps pleins grâce au complément de subsides octroyés par la DGD pour atténuer les effets de l'inflation en guise de soutien aux programmes des ACNG :
 - Simon Rix, chargé de recherche et de plaidoyer, a augmenté son temps de travail de 0.2 ETP en CDD jusqu'au 31/12/2026.
 - Ilaria Bassetto, chargée de mobilisation, a augmenté son temps de travail de 0.15 ETP en CDD jusqu'au 31/12/2026. Elle récupère aussi 0,1 ETP libéré par Aurore Schreiber.
- Aurore Schreiber, chargée de recherche et plaidoyer / M&E PGM Belgique, a diminué son temps de travail de 0,1 ETP pour passer à 0,9 ETP.
- Stéphanie Lecharlier, responsable du service « Mobilisation citoyenne et politique », a diminué son temps de travail de 0,1 ETP pour passer à 0,8 ETP.

Service « Partenariat international » :

- Le poste de chargé·e des partenariats Maroc/ Palestine, vacant de juillet 2023 à octobre 2023 suite au départ de Harika Ronse qui l'occupait depuis le 12 décembre 2022, a été repris par Federico Didone en octobre 2023.
- Le temps de travail de Karima Sebbah, chargée du suivi des budgets « programme », a été augmenté de 0,15 ETP pour passer à 0,9 ETP.

Un dispositif d'accueil et d'accompagnement des nouveaux/nouvelles collaborateur·rice·s, adapté aux besoins spécifiques de chacun·e d'entre eux·elles, a été mis en place pour optimiser leur intégration dans l'équipe et faciliter la compréhension de leur mission respective et des tâches reprises dans leur fonction.

ACS / MARIBEL

ACS

Solsoc bénéficie de 12 postes ACS correspondants à 11 ETP. Chaque poste correspond à une qualification (voir le tableau du personnel en annexe 6).

La situation de 3 postes ACS reste problématique, car les barèmes ACS pour ces postes ne correspondent plus aux barèmes nécessaires pour assurer la fonction de ces postes. Ce problème devra être traité au moment opportun. Pour les récents engagements, poste d'appui au partenariat international (MEAL et partenariats Amérique latine) et pour le poste de secrétariat, nous avons eu une dérogation pour engager des niveaux supérieurs à ceux prévus pour le poste ACS mais le différentiel salarial entre le barème réel correspondant à la fonction du poste et celui du poste ACS doit être pris en charge par Solsoc.

Maribel

Solsoc a obtenu, un mi-temps complémentaire de statut Maribel. Ce mi-temps permet de compléter le poste de chargé-e du suivi des partenaires au Burundi dans sa fonction de référent-e thématique « travail syndical ». Il est occupé depuis février 2021 par Amadou Kane.

Indexation

Nous avons été confrontés comme tous les employeurs à une forte indexation des salaires en 2023. Actiris a réajusté les primes en tenant compte de ces indexations. Le fonds Maribel a augmenté le plafond annuel du subside de 2% à partir du 2e trimestre 2023. La DGD a octroyé un subside complémentaire pour le programme à ventiler sur le budget 2023 et 2024 et que l'on a pu affecter en partie aux salaires pris en charge par le programme.

FORMATIONS

Solsoc attache beaucoup d'importance à la formation de son personnel. Chaque nouveau-elle travailleur-euse, les membres de l'équipe et la direction suivent des formations spécifiques. Celles-ci favorisent le développement des compétences et aptitudes individuelles ainsi que la professionnalisation de l'ONG. Certaines formations (si elles sont jugées nécessaires pour plusieurs collaborateur-ice-s) sont organisées et suivies en groupe.

La loi du 3 octobre 2022 portant des dispositions diverses en matière de travail a introduit de nouvelles obligations pour les employeurs, et notamment celle de réaliser le droit individuel à la formation. Il s'agit d'un nombre de jours de formation auquel un-e travailleur-euse a droit sur une année donnée.

L'objectif à atteindre est en principe de 5 jours de formation par an pour chacun-e des travailleur-eus-e. Il existe cependant des dérogations pour les employeurs qui emploient moins de 20 travailleurs.

Une convention collective de travail conclue au sein d'une commission paritaire ou sous-commission paritaire, rendue obligatoire par le Roi peut modifier le nombre de 4 ou 5 jours de formation. Aucune CCT n'a été conclue sur ce point dans le secteur socioculturel.

Par conséquent, pour le secteur socioculturel, les travailleur-euse-s ont un droit individuel à :

- Employeurs comptant moins de 10 travailleurs : pas d'obligation de formation
- Employeurs comptant entre 10 et 19 travailleurs : minimum 1 jour de formation par an
- Employeurs comptant 20 travailleurs et plus : minimum 4 jours de formation en 2023.

Le droit à la formation est proratisé en fonction de l'occupation du-de la travailleur-euse et son régime de travail.

Pour atteindre cet objectif, le-la travailleur-euse peut suivre des formations :

- Formelles : cours et stages dispensés par un-e formateur-trice ayant un haut degré d'organisation. Elles se déroulent dans un lieu nettement séparé du lieu de travail.
- Informelles : activités de formation en relation directe avec le travail

Solsoc comptant 17 employé·e·s actif·ve·s au 31 décembre 2023, est soumis à la règle de minimum 1 jour de formation par an.

Les membres du personnel ont bénéficié de formations en 2023 sur les thématiques suivantes :

- « Welcome Pack » - Chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- « Communication de crise en cas de violation de l'intégrité » - Chargée de la gestion des ressources humaines et Chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- « Outcome Harvesting » - Chargée de la mobilisation ;
- « GT Finances » - Chargé du financement institutionnel ;
- « Conseiller en intégrité » - Chargée de la gestion des ressources humaines ;
- « Arrêté intégrité et domaine de gestion screening intégrité » - Chargée de la gestion des ressources humaines ;
- « Rapportage moral et financier dont l'introduction des données IATI sur le portail » -Chargé d'appui au service partenariat international et Chargé de la gestion financière et comptable.
- « OSC belges Nord / Sud + évènement networking DGD » - Directrice et Chargé d'appui au service partenariat international ;
- « Séance info screening » - Chargé d'appui au service partenariat international ;
- « SES - évaluation impact évènement d'apprentissage » - Chargé d'appui au service partenariat international ;
- « Cycle d'accréditation » - Chargé d'appui au service partenariat international ;
- « Néerlandais » - Chargée de la mobilisation, Chargée de recherche et plaidoyer, chargé de la communication et de la récolte de fonds et Chargé du suivi des partenariat au Burundi ;
- « Budgétisation sensible au genre » - Chargé du suivi des partenariat Sénégal et Burkina Faso, Chargée du suivi partenariat Bolivie et Colombie et Chargé du suivi des partenariat RDC.
- « Linked in Learning » - Chargé de la communication et de la récolte de fonds ;
- « SEMPA – séminaire international rassemblant l'équipe de Solsoc, et nos partenaires belges et internationaux » - toute l'équipe ;
- 3 réunions CODAC : ensemble de l'équipe opérationnelle ;
- « Formation Laïcité » - toute l'équipe de Solsoc ainsi que FOS et IFSI.
- Nous comptabilisons aussi dans les formations informelles, toutes les réunions au sein de l'ONG, ainsi que les réunions suivies à l'extérieur ou via teams/Zoom.

Valorisation des formations : La plupart des formations sont restituées en interne, soit lors de réunions d'interservices (IS), soit au sein des réunions de travail stratégiques. Les formations plus spécifiques seront restituées en tête-à-tête avec un binôme. Cette approche permet de personnaliser davantage la formation et de répondre aux besoins spécifiques de chaque individu ou de l'équipe.

Formation en Néerlandais : Solsoc encourage le personnel à apprendre le Néerlandais pour être plus à l'aise dans les réunions avec ses partenaires du Programme commun et du Cadre stratégique commun (CSC) Travail décent, ou plus généralement dans les échanges avec d'autres organisations de la coopération au développement. En 2023, 3 collaborateur·rice·s ont suivi des cours de néerlandais en soirée et un en ligne.

Financement des formations 2023 : En 2023, sur un budget de 4 000 euros alloué aux formations, seuls 457,61 € ont été utilisés. Nous avons reçu un soutien d'Acodev, de NGO-Federatie, du CNCD et de la DGD dans le cadre de leur offre de formations et de coaching gratuite.

ÉVALUATION DU PERSONNEL :

Solsoc réalise un entretien de fonctionnement annuel de son équipe : ce n'est pas une évaluation au sens strict du terme, mais bien d'un moment d'échange et de réflexion entre la direction et le-la collaborateur-riche pour améliorer le fonctionnement et les objectifs à atteindre du-de la collaborateur-riche et de l'organisation dans son ensemble.

Le dernier entretien de fonctionnement a eu lieu en novembre 2022. En 2023, faute de disponibilité de l'équipe absorbée en octobre par le SEMPA 2023, il n'y a pas eu d'entretiens de fonctionnement.

En revanche, des entretiens d'accueil ont été organisés à Solsoc. Ces entretiens ont le même but que les entretiens de fonctionnement, mais ils sont organisés pour les nouveaux-elles collaborateur-riche-s après 6 mois de travail au sein de l'ONG et qui n'ont pas participé aux entretiens de fonctionnement durant cette période.

5.3 LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de Solsoc s'est tenue le 23 juin 2023.

- Elle a approuvé la mise en conformité des statuts de Solsoc avec le Code des sociétés et des associations (CSA).
- L'Assemblée Générale a acté le départ de Robert VERTENUEIL, Stephan GILLON, et Frédéric GOSSELIN et acté l'admission de Selena CARBONERO comme membre de l'Assemblée générale.
- Elle a validé les comptes et bilans 2022 et acté le renouvellement du conseil d'administration avec le départ d'une administratrice : Delphine HOUBA, ainsi que l'admission de 7 administrateur-riche-s : Lara MANFREDI, Malik BEN ACHOUR, Julien POT, Caroline HUT, Grégoire KABASELE et Pascale VIELLE.

Membres de l'Assemblée Générale au 31/12/2023 : ARNOLDY Alex, BEN ACHOUR Malik, CARBONERO Selena, CEULEMANS Estelle, COHEUR Alain, CORNU Tanguï, DEHON Farah, DOUTRELEPONT Gilles, GALAND Anne-Sophie, GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HUT Caroline, JAMMAR Paul, JAMOULLE Veronique, JOTTRAND Gabrielle, KABASELE Grégoire, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MANFREDI Lara, MARLIER Francis, MORTIER Quentin, POT Julien, RYADI Ahmed, THOMAS Frédéric, VAN ERPS Noémie, VANDEWALLE Annuschka, VIELLE Pascale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de Solsoc s'est réuni le 3 février, le 2 juin et le 6 octobre 2023.

Membres du Conseil d'Administration au 31/12/2023 : ARNOLDY Alex, BEN ACHOUR Malik, CEULEMANS Estelle, CORNU Tanguï, GROVONIUS Gwenaëlle, HAGIEFSTRATIOU Martini, HUT Caroline, JAMMAR Paul, JOTTRAND Gabrielle, KABASELE Grégoire, LAMAS Rafaël, LEPOIVRE Florence, LEVEQUE Arnaud, MANFREDI Lara, MARLIER Francis, POT Julien, RYADI Ahmed, THOMAS Frédéric, VAN ERPS Noémie, VIELLE Pascale.

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau Exécutif s'est réuni le 13 mars, le 15 mai, le 18 septembre 2023.

Membres du Bureau Exécutif au 31/12/2023 :

- Estelle CEULEMANS, Présidente ;
- Martini HAGIEFSTRATIOU, Vice-Présidente ;
- Gwenaëlle GROVONIUS, Vice-Président ;
- Gabrielle JOTTRAND, Secrétaire/ trésorière.

LA GESTION JOURNALIÈRE

Veronique WEMAERE, Directrice.

5.4 LE PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2023

Ilaria BASSETTO (Mobilisation) ; Liviu BERCARU (Communication et Recherche de Fonds) ; Michel CAROVIS (Appui administratif et technique) ; Sylvie DEMEESTER (Partenariat RD Congo) ; Federico DIDONÈ (Partenariat Maroc et Palestine) ; Amadou KANE (Partenariat Burundi) ; Stéphanie LECHARLIER (Coordination service Mobilisation citoyenne et politique) ; Alexandra NOEL (Ressources humaines) ; Casimir NSABIMANA (Gestion financière et comptabilité) ; Stephan REGNARD (Partenariat Burkina Faso et Sénégal) ; Francesca PALAZZOTTO (Secrétariat) ; Simon RIX (Recherche et plaidoyer) ; Víctor ROMERO AMIGO (Appui au service partenariat international / suivi-évaluation MEAL et partenariat ATI en Colombie) ; Aurore SCHREIBER (Recherche et Plaidoyer) ; Karima SEBBAH (Suivi budgétaire des programmes) ; Marie-Thérèse VERHEYLEWEGEN (Partenariat Bolivie et Colombie) ; Veronique WEMAERE (Directrice).



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PARTIE II : RAPPORT FINANCIER

6 INTRODUCTION

Les comptes annuels 2023 seront publiés à la Banque Nationale pour le 31 juillet 2024 et accessibles en ligne <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/consulter/application-consult/lapplication> avec indication du N° d'entreprise de Solsoc : **0432.624.255**

7 COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les comptes ont été établis, comme chaque année, conformément à la réglementation de la comptabilité des grandes ASBL et à l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à la subvention des programmes et projets présentés par les organisations non gouvernementales, et de ses directives concernant les aspects comptables et financiers.

Les comptes présentés au 31.12.2023 ont été audités et certifiés par le cabinet 2C&B représenté par Mr Emmanuel COLLIN, réviseur d'entreprises et commissaire aux comptes. Le rapport du réviseur se trouve en annexe 6, point 3.

Le détail des comptes figure en annexe 6, point 4.

7.1 ÉTAT DES COMPTES 2023 – SYNTHÈSE

BILAN 2023

ACTIF	Codes	2023	2022	Commentaires
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	241.734,24 €	247.810,55 €	
Installations	23	43.339,76 €	34.059,26 €	Toit et nouvelle sécurité (amortissements)
Mobilier de bureau	24	4.137,78 €	6.147,59 €	matériels informatiques (amortissement)
Immeuble	25	193.531,70 €	206.878,70 €	Amort.Bail emphytéotique
Participation SmartSol & New B	28	725,00 €	725,00 €	Réduction de valeur de nos parts(-90%)
ACTIFS CIRCULANTS		3.907.260,38 €	3.417.639,15 €	
Créances Commerciales	40/41	1.431.474,01 €	603.105,13 €	
Subside à recevoir	40	404.976,09 €	324.203,73 €	CNCD,WBI;... voir "balance clients"
Autres créances	41	1.026.497,92 €	278.901,40 €	Soldes terrain (transferts non encore justifiés)
Valeurs disponibles	54/58	2.388.989,51 €	2.713.154,56 €	Liquidités
Comptes de régularisation	490/1	86.796,86 €	101.379,46 €	Actiris déc versés en janvier
TOTAL ACTIF		4.148.994,62 €	3.665.449,70 €	

PASSIF	Codes	2023	2022	Commentaires
FONDS SOCIAL	10/15	1.336.168,45 €	1.372.824,65 €	
Patrimoine	100	36.125,66 €	36.125,66 €	
Fonds affectés	13	1.300.042,79 €	1.336.698,99 €	
DETTES	17/49	2.812.826,17 €	2.292.625,05 €	
Dettes à long terme	17	180.184,70 €	193.531,70 €	Bail emphytéotique
Dettes à court terme	42/48	2.632.641,47 €	2.099.093,35 €	
Bail emphytéotique	42	13.347,00 €	13.347,00 €	
Dettes commerciales	440/4	520.845,93 €	578.708,63 €	Fournisseurs
Subsides non engagés	46	1.922.460,80 €	1.405.556,27 €	Subsides DGD et Projets hors PGM non encore engagés
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	147.080,69 €	68.728,30 €	Provisions et factures "sécurité sociale" payées en janvier
Autres dettes	48	28.907,05 €	32.753,15 €	VNVS non encore versé, cofinancement et opération 11.11.11
Comptes de régularisation	492/3			
TOTAL PASSIF		4.148.994,62 €	3.665.449,70 €	

COMPTE DE RÉSULTATS 2023

PRODUITS	Codes	2023	2022	Commentaires
Produits d'exploitation	70/74	6.219.576,29 €	5.199.789,66 €	
Ventes et prestations	70	66.333,30 €	93.623,51 €	CNCD, Activités Récolt Fonds (1er mai, ..)
Dons	731	57.687,83 €	56.898,44 €	CCP, VNVS, MULTIPHARMA
Contributions	732	597.383,95 €	552.900,40 €	Solidaris, FONSOC, et Syndicats, P&V
Subsides Programme et projets	736	3.676.150,83 €	2.655.802,93 €	DGD, WBI et BXL
Subsides à l'emploi	745	487.624,13 €	428.201,01 €	Actiris+Maribel
Autres Produits d'exploitation	74	1.334.396,25 €	1.412.363,37 €	Subv & affectation salaire /PGM, FA, FS autre recup
Produits financiers	75	4,87 €	0,02 €	
Produits exceptionnels	76		16.749,94 €	
Résultat affecté				
TOTAL PRODUITS		6.219.581,16 €	5.216.539,62 €	

CHARGES	Codes	2023	2022	Commentaires
Charges d'exploitation	60/64	6.199.433,54 €	5.109.746,09 €	
Aprovisionnement & Marchandises	60	25.487,23 €	14.882,83 €	Achats pour comptes des tiers
Sevices & Biens divers	61	295.343,79 €	294.616,74 €	
Rémunérations et charges sociales	62	1.147.770,17 €	1.012.138,76 €	
Amortissements	630	24.553,56 €	21.796,70 €	matériel informatique & bail emphytéotique
Autres charges d'exploitation	640/8	4.706.278,79 €	3.766.311,06 €	Transferts terrain (dépenses terrain)
Charges financières	65	7.365,48 €	13.284,02 €	
Charges exceptionnelles	66		5.400,00 €	
Résultat affecté	9906	12.782,14 €	88.109,51 €	
TOTAL CHARGES		6.219.581,16 €	5.216.539,62 €	

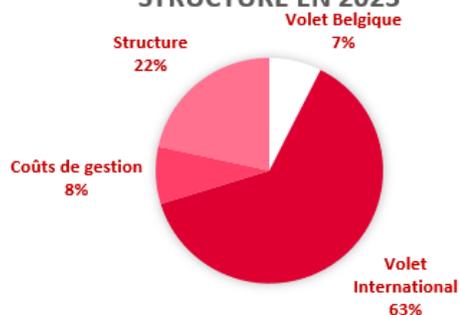
7.2 RÉSULTAT POSITIF

Les comptes sont en équilibre avec **un résultat positif de 12.782,14€** pour un total bilantaire de **4.148.994,62€**.

Les dépenses totales (charges d'exploitation + charges financières) s'élèvent à **6.206.799,02 €** (64% pour le volet international, 8% pour le volet Belgique, 8 % en coûts gestion du programme et 20% en frais de structure).

Le chiffre d'affaires réalisé est de 6.219.581,16 €.

FINANCEMENT DES PROGRAMMES ET STRUCTURE EN 2023



Volet Nord	461.765,72
Volet Sud	3.897.048,01
Coûts de gestion	509.190,11
Structure	1.338.795,08
Total charges	6.206.798,91

Les fonds affectés ont diminué de **36.656,20 €** en 2023. Cette diminution provient :

A. Des besoins complémentaires en fonds propres 2023 (-96.297,11 €) :

- **Pour le programme DGD** : Un montant de 91.637,78€ a été prélevé dans la réserve pour compenser une partie du subside de la DGD. En 2023, la DGD n'a apporté que 77 % du budget au lieu de 80 %. La différence 23 % a donc été prise en charge par Solsoc. Cette avance (3%) sera récupérée les 2 dernières années du programme, lorsque la DGD apportera plus de 80 % des subsides ;
- **Pour les projets hors programme 2023 qui ont mobilisé 4.659,33€ ;**

B. Régularisations 2023 (46.858,77) :

- **PGM 20217-2021** : (+41.745,02€ Reclassement-Maroc après le contrôle DGD)
- **PGM 2022** : (+5.113,75€ Solde FP 2023)

C. Du résultat excédentaire de l'exercice 2023 de 12.782,14€ qui provient du solde positif des comptes « structure » qui s'explique par :

- **Le total des produits** (1.351.577,21 euros) a augmenté de 7 % par rapport aux prévisions (cf. budget adapté du 28/04/2023 validé par l'AG du 23 juin 2023), en raison du montant des subventions des salaires (ACTIRIS + récupérations PGM) plus élevé (+3.569,74€) suite aux indexations des salaires et la « récupération d'autres frais » que l'on retrouve en charges (+27.222,32€).
- **Le total des charges (1.338.795,08 €) a augmenté de 4% par rapport aux prévisions** (cf. budget adapté du 28/04/2023 validé par l'AG du 23 juin 2023) en raison des dépenses réalisées suivantes :
 - Achat pour compte des tiers : augmentation de 24.487,23 récupérés par ailleurs en produits (récupération autres frais + 27.222,32€)
 - Coûts du personnel : augmentation de 51.666,59€ suite à une nouvelle méthode de calcul des provisions pour pécule de vacances. Les dépenses « personnel » ont été moins élevées que prévu puisque les salaires ont été indexés qu'une seule fois eu lieu de 3 fois comme calculé dans le budget prévisionnel et qu'un poste, celui de « chargé-e des financements institutionnel » est resté vacant durant 3 mois.
 - Frais de mission : diminution de 7.965,20€ avec moins de missions FGTB Horval que prévu réalisées en 2023, une provision est constituée pour les missions qui permettent aux délégué-e-s et responsables des projets Horval de se rendre sur place.
 - Frais de l'immeuble : augmentation de 10.431,01€.

7.3 AFFECTATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE

Conformément aux règles internes d'évaluation et d'affectation du résultat positif reprises dans les règles de comptabilisation (cf. annexes 6 points 6) :

Le résultat des **comptes « structure » (12.782,14€)** est affecté aux « **fonds affectés** » (fonds de réserve) comme suit :

- 40% (5.112,86€) au 133100 (Fonds de préfinancements) ;

- 30% (3.834,64€) au 133200 (Fonds de structure) ;
- 30% (3.834,64€) au 133300 (Fonds affectés aux projets et programmes).

Les comptes des fonds affectés (réserves) (voir détail compte en annexe 6 point 5) totalisent en 2023 un montant de **1.300.042,79 €** répartis comme suit :

- 648.451,98€ en Fonds de préfinancements ;
- 217.863,82€ en Fonds de structure ;
- 433.726,99€ en Fonds de projets et programme.

7.4 MONTANTS ENGAGÉS EN 2023

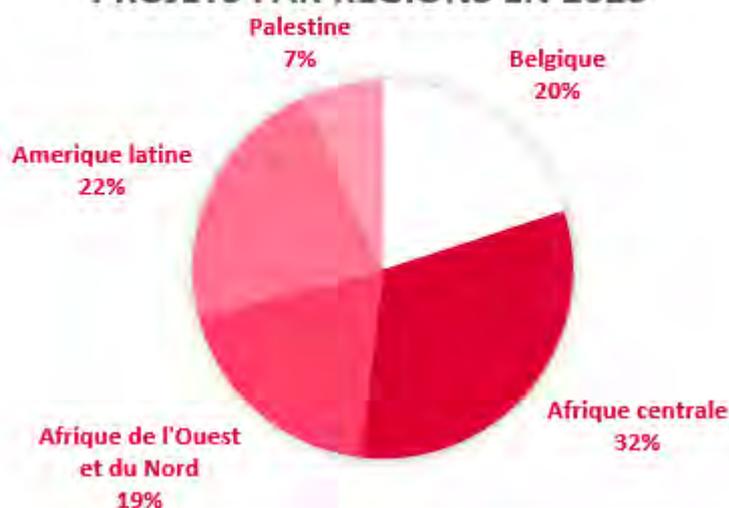
En 2023, Solsoc a consacré **4.868.003,84€** à ses programmes de coopération au développement soit :

- 3.897.048,01€ pour le volet international, somme entièrement transférée aux partenaires internationaux pour leurs interventions ;
- 461.765,72€ pour le volet Belgique ;
- Les frais d'évaluation et de suivi de ces programmes (coûts de gestion) se sont élevés à 509.190,11 €

Les frais liés à la structure de l'ONG totalisent **1.338.795,08 €**.

Le montant global des charges de 2023 est de 5.206.799,02€ et se répartit (coûts opérationnels et coûts de gestion) géographiquement de la manière suivante :

VENTILATION DES DEPENSES PROGRAMME & PROJETS PAR REGIONS EN 2023



7.5 FRAIS DE STRUCTURE

BUDGET 2023 :

Le détail des budgets de la structure, réalisés en 2023 et les sources de financement de la structure figurent en annexe 6 point 2. Le résultat positif a été expliqué ci-dessus au point 7.2.

BUDGET 2024 :

Le détail des budgets de la structure (prévisions 2024 adaptées) figure en annexe 6 point 2

Le budget 2024 présenté au CA du 19 janvier 2024 a été adapté :

Les charges totales sont estimées à **1.356.320,71€**.

- Réduction des charges salariales due au fait que le poste de la chargé-e de financements institutionnels est resté vacant au premier semestre.
- Augmentations des frais de réunion, car on prévoit trois jours de mise au vert en octobre 2024.

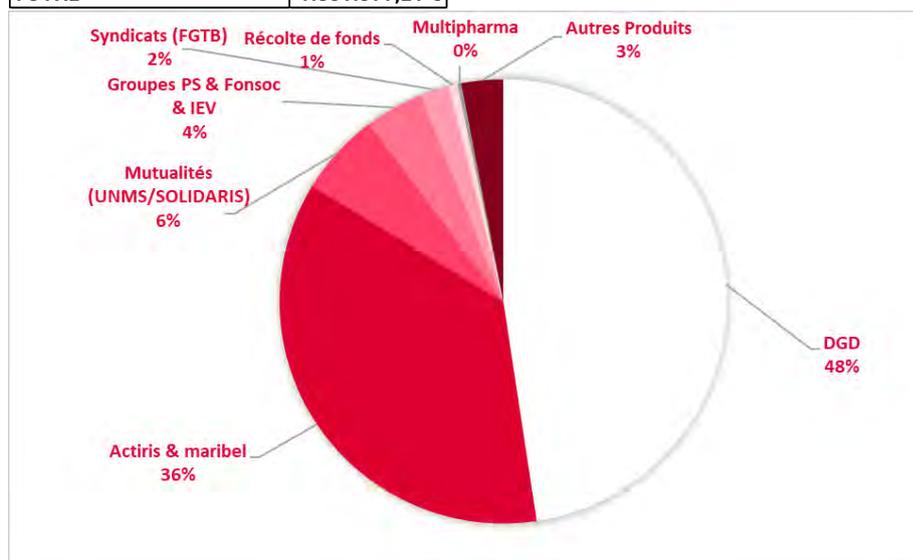
Les produits totaux sont estimés à **1.395.880,87€**.

- L'indexation des subsides à l'emploi (Actiris)
- Augmentation de frais à récupérer pour les missions Horval.

Le résultat devrait être positif (**+39.560,16€**).

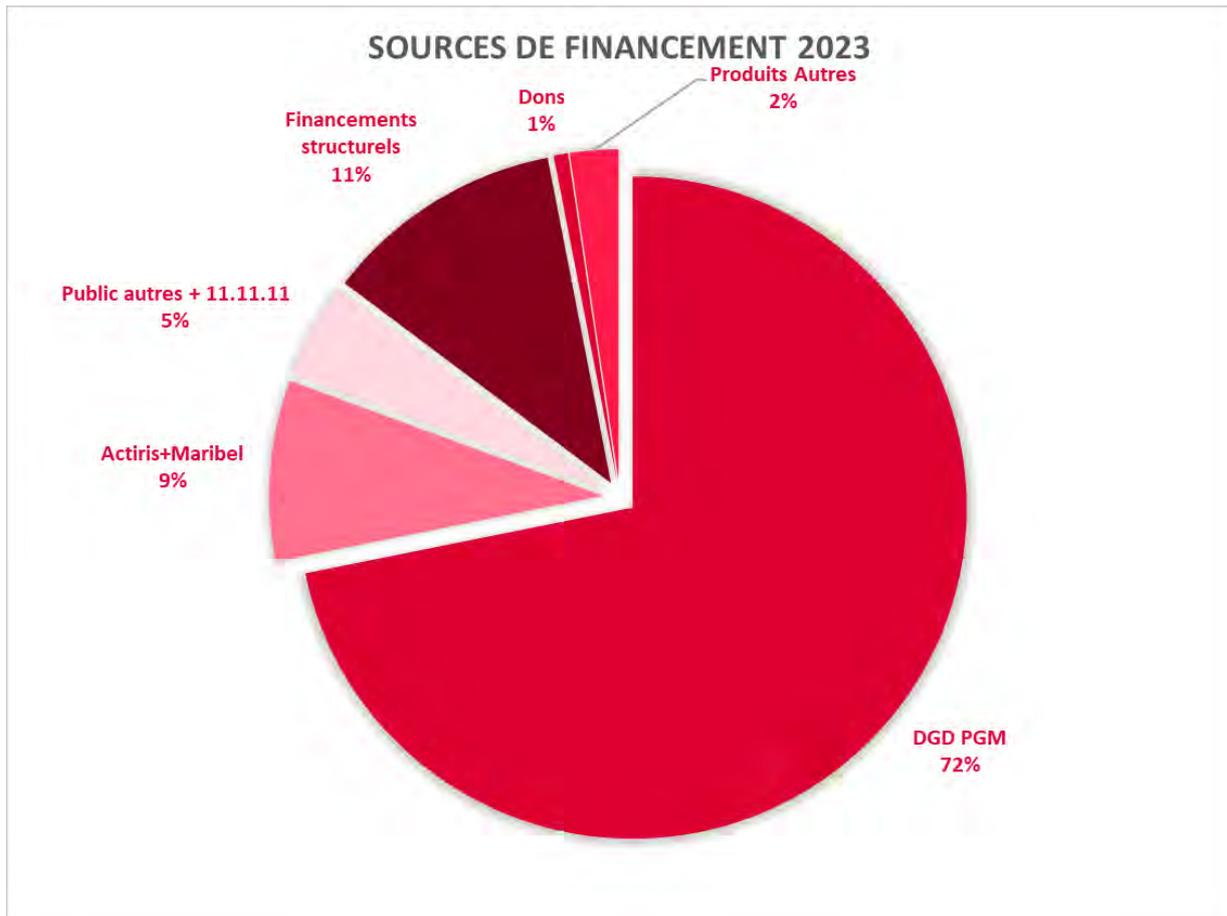
FINANCEMENT DE LA STRUCTURE EN 2023

DGD	643.524,15 €
Actiris & maribel	487.624,13 €
Mutualités (UNMS/SOLIDARIS)	81.942,61 €
Groupes PS & Fonsoc & IEV	57.500,00 €
Syndicats (FGTB)	28.055,17 €
Récolte de fonds	8.591,75 €
Multipharma	3.600,00 €
Autres Produits	40.739,40 €
TOTAL	1.351.577,21 €



8 SOURCES DE FINANCEMENT

Sources de financement	2019	2020	2021	2022	2023
DGD PGM	3.452.682,69	3.745.431,67	4.558.879,31	3.103.585,37	3.966.992,89
Actiris+Maribel	393.702,71	411.675,25	404.930,33	428.201,01	487.624,13
Public autres + 11.11.11	262.099,96	306.405,69	416.893,95	303.645,12	257.768,98
Financements structurels	572.879,13	580.028,74	581.193,89	598.955,57	643.439,02
Dons	44.108,99	29.095,08	36.912,82	38.898,44	38.442,83
Produits Autres	49.020,57	23.057,73	29.843,53	291.253,42	129.384,73
TOTAL	4.774.494,05	5.095.694,16	6.028.653,83	4.764.538,93	5.523.652,58



Le financement des dépenses 2023 provient de la DGD, des régions et provinces (Actiris, Maribel, WBI, BXL capital, Ville de BXL), de la mouvance socialiste (Solidaris, FGTB – Centrales ACCG & Horval, P&V, Multipharma), du CNC (11.11.11), des dons des particuliers ainsi que des autres produits ¹⁶(frais administratifs, récolte de fonds ...).

8.1 DONATEURS DU MOUVEMENT SOCIALISTE

Solsoc a pu compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'Action Commune socialiste pour le financement de ses programmes et de certains partenaires comme Solidaris, les groupes parlementaires PS, FONSOC et l'IEV¹⁷ pour le financement de sa structure.

L'apport cumulé de ces organisations a atteint **643.439,02 € en 2023**. Il représente **11 % des sources de financements de Solsoc** qui se répartissent de la manière suivante :

¹⁶ Les montants de valorisation des salaires du programme n'ont pas été repris, ce qui nous donne le montant de 5.523.652,58 € au lieu de 6.219.581,16 €, somme des montants engagés.

¹⁷ A noter que les Groupes parlementaires socialistes, FONSOC et IEV ont signé en 2022 une convention structurelle avec Solsoc pour une durée de 3 ans.

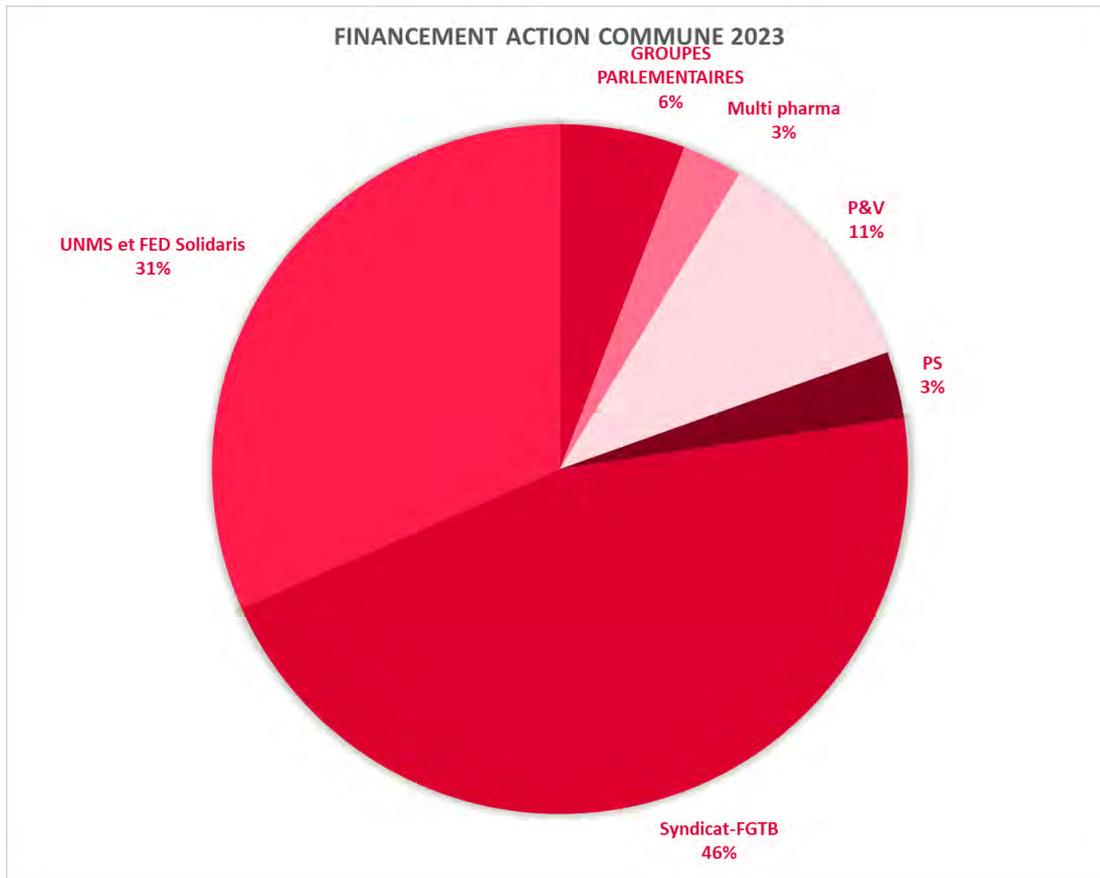
Financements structurels Action Commune socialiste	2021	2022	2023
PS	51.464,00	57.500,00	57.500,00
Parti	18.964,00	20.000,00	20.000,00
FONSOC	18.964,00	10.000,00	10.000,00
IEV		10.000,00	10.000,00
GROUPE PARLEMENTAIRES	32.500,00	37.500,00	37.500,00
Chambre	15.000,00	15.000,00	15.000,00
Fédé WalBxl	-	7.500,00	7.500,00
Parl Brux	7.500,00	7.500,00	7.500,00
Parl Wallon	10.000,00	7.500,00	7.500,00
Multi pharma	20.000,00	18.000,00	18.000,00
P&V	30.000,00	30.000,00	70.000,00
Syndicat-FGTB	281.015,51	294.551,68	294.551,68
Centrale générale	114.000,00	114.000,00	114.000,00
Fonds social chimie Co valent	100.000,00	100.000,00	100.000,00
Namur	14.000,00	14.000,00	14.000,00
Centrale Horval	167.015,51	180.551,68	180.551,68
Fonds social alim VIA Fonds	167.015,51	180.551,68	180.551,68
UNMS et FED Solidaris	198.714,38	198.903,89	203.387,34
FED Solidaris	73.714,38	73.903,89	78.387,34
Brabant	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Soignie Centre Charleroi	27.094,44	25.936,04	26.174,27
Wallonie Picardie	12.500,00	12.500,00	12.500,00
Liège	29.119,94	30.467,85	34.713,07
Fédéral	100.000,00	100.000,00	100.000,00
Projet	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Structure	75.000,00	75.000,00	75.000,00
Hopital	25.000,00	25.000,00	25.000,00
CHWAPI	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Total général	581.193,89	598.955,57	643.439,02

A noter, en 2023, une augmentation de 40.000 euros de dons de la part de P&V portant sa contribution annuelle au programme à 70.000 euros.

Les montants venant de la FGTB continuent à augmenter grâce au maintien de la contribution du Fonds de la Chimie (Co-valent) depuis 2017 et de celle du Fonds de l'alimentation (VIA FONDS) qui progresse chaque année. A ces deux contributions obtenues grâce aux Centrales de la FGTB respectivement l'ACCG et Horval, il faut également ajouter les fonds mobilisés par le CEPAG en faveur du programme lors de la campagne 11.11.11. Ces fonds ne sont pas comptabilisés ici, mais repris dans la partie CNCD (11.11.11).

Les contributions des Centrales FGTB, P&V, Multipharma et en partie de Solidaris et ses fédérations sont affectées au cofinancement du programme (voir partie I.4. Action de Solsoc et de ses partenaires).

Les collaborations avec ces organisations de l'Action Commune ne se limitent pas à de l'apport financier. En effet, Solsoc bénéficie d'un appui technique (expertise) et politique dans la mise en œuvre de ses interventions ainsi que d'un appui organisationnel à travers le renforcement des compétences de l'équipe. Ci-dessous, la répartition des contributions des organisations de l'Action Commune socialiste (Financements structurels) en 2023.



8.2 LA RÉCOLTE DE FONDS

La récolte de fonds est également traitée au point I.5. Il est cependant important de relever que les montants obtenus grâce à la campagne 11.11.11 du CNCD de 2023 sont en baisse de 14.829,45€ au total pour Solsoc et CEPAG par rapport à 2022. Grâce à la contribution du fonds commun de la campagne et de l'apport de Wallonie-Bruxelles-International dans la campagne, les montants récoltés ont été multipliés par **1,76**, comme pour toutes les organisations qui ont participé à la campagne. A noter que le facteur multiplicateur diminue progressivement, étant donné l'augmentation de la demande au CNCD qui n'est pas compensée par l'augmentation des montants récoltés. Ces fonds constituent une partie des fonds propres du programme en Palestine, en Bolivie et au Burundi.

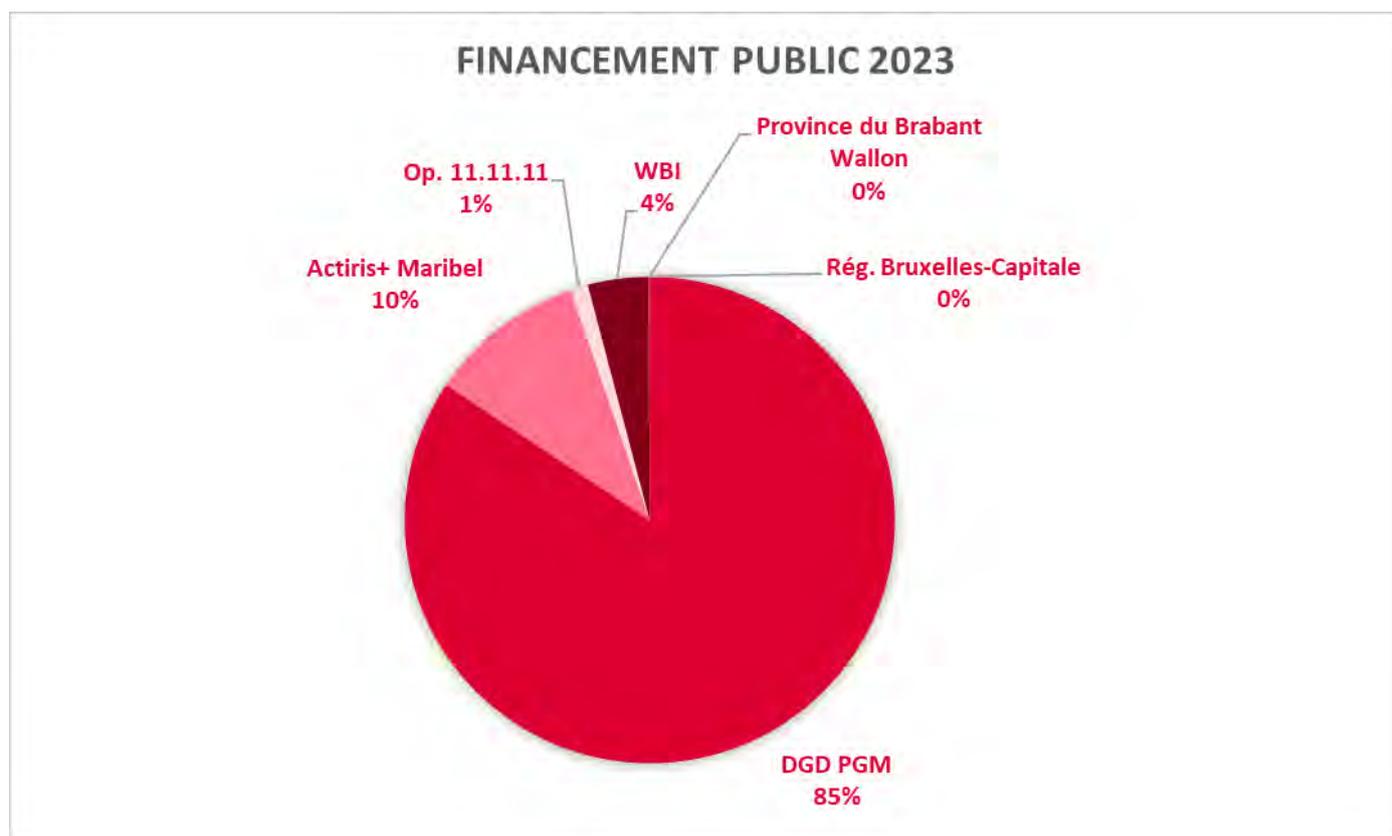
nom de l'organisation	Apport Opération	Opération	Op - 8%	WBI	WBI-8%	TOTAL	Total Net
CEPAG	9.513,00 €	10.608,11 €	9.759,47 €	7.692,78 €	7.077,36 €	18.300,89 €	16.836,82 €
SOLSOC	21.490,63 €	23.964,58 €	22.047,41 €	17.378,60 €	15.988,31 €	41.343,18 €	38.035,73 €
	31.003,63 €	34.572,69 €	31.806,88 €	25.071,38 €	23.065,67 €	59.644,07 €	54.872,55 €

9 RELATION AVEC LES BAILLEURS PUBLICS

9.1 INTRODUCTION

Le montant des fonds publics mobilisés par Solsoc s'élève à **4.701.283,57 euros** en 2023 et provient des sources suivantes :

Financement public	2019	2020	2021	2022	2023
DGD PGM	3.452.682,69	3.745.431,67	4.558.879,31	3.103.585,37	3.966.992,89
Actiris+ Maribel	393.702,71	411.675,25	404.930,33	428.201,01	487.624,13
Op. 11.11.11	62.194,38	89.813,41	48.650,00	69.702,45	54.873,00
WBI	44.070,51	133.984,09	164.928,52	152.386,77	188.050,43
Rég. Bruxelles-Capitale	143.559,02	79.608,19	168.506,82	46.685,81	3.743,12
Province du Brabant Wallon	3.000,00	3.000,00	3.000,00	0,00	0,00
TOTAL	4.099.209,31	4.463.512,61	5.348.894,98	3.800.561,41	4.701.283,57



A noter que la part opération 11.11.11 n'est pas constituée que de fonds publics, une partie provient de la récolte dans le grand public et auprès de nos partenaires institutionnels et une autre du WBI, est de source publique (voir point précédent sur la récolte de fonds).

9.2 La DGD



Belgique
partenaire du développement

La Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) reste de loin le bailleur de fonds public principal de Solsoc (85 % des subsides publics en 2023).

Un complément de subsides obtenu de la part de la DGD pour les années 2023 et 2024 du programme commun 2022-2026 (voir pt I 3.3) porte le subside total du programme pour les cinq années à **24.670.502,34 euros de coûts directs et 1.722.403,34 euros de frais de structure**.

En 2023, **4.702.000,28** euros ont été engagés pour la réalisation du programme dont **3.620.540,22** euros de subsides. Le taux d'exécution est de 91% par rapport au budget prévu en 2023 (voir annexe 2 : taux d'exécution).

Dans le cadre de la simplification administrative qui en principe se traduit par une présentation simplifiée des rapports financiers et des contrôles allégés de la part de l'administration, **la DGD a chargé les commissaires-réviseurs des ACNG de nouvelles missions spécifiques (cf. AR du 11/9/2016)**. Ces missions viennent se rajouter aux missions existantes (certifier les comptes annuels présentés à l'Assemblée Générale dont le rapport fait partie intégrante de la justification financière pour la DGD).

APPORT PROPRE POUR LE PROGRAMME 2022-2026 DGD

Tous les moyens mobilisés pour le cofinancement ont été affectés aux programmes et projets.

Cependant, l'entièreté des fonds propres mobilisés en 2023 pour le cofinancement du programme DGD (23%) -n'a pas suffi pour cofinancer la partie nécessaire en 2023. Pour rappel, nous devons apporter plus de moyens propres en 2022 et 2023, moyens qui seront compensés par la récupération de subsides en 2025 et 2026. Nous avons dû prélever sur les fonds affectés (réserves) les 91.637,78€ à compléter pour garantir le budget de 2023.

La contribution du WBI dans le cofinancement du programme 2023 (cofinancement du programme Volet A), a augmenté (+12.129€) par rapport à 2022 pour atteindre un montant total de 48.914 €. -

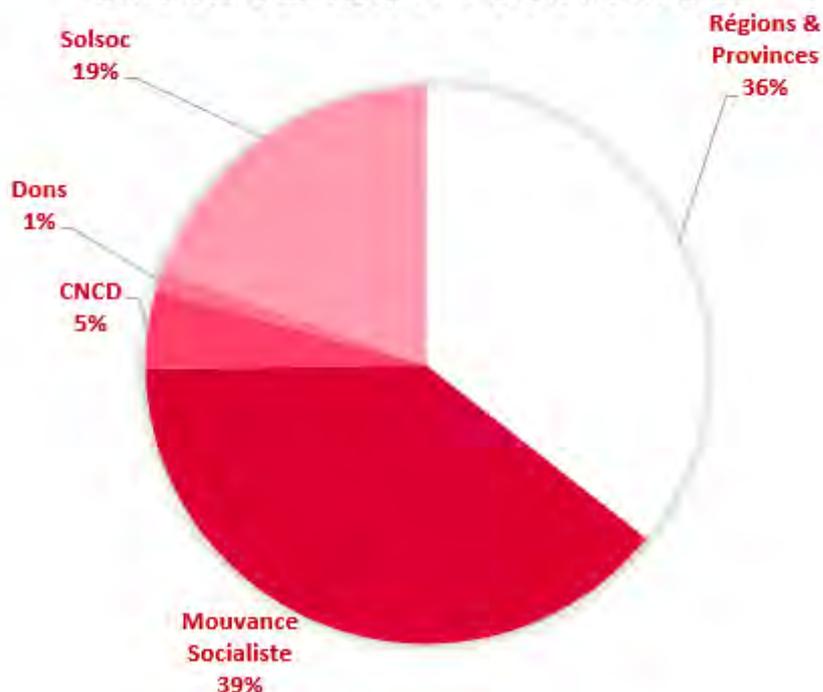
Les montants récoltés à l'opération 11.11.11 de la campagne CNCD ont diminué, voir pt I.4.5 récolte de fonds).

Les subsides ACTIRIS ont été valorisés en apport propre à concurrence de 381.984,42 €.

Les sources de financement de l'apport propre viennent essentiellement de la mouvance socialiste (Solidaris, FGTV – centrales via les fonds paritaires), des régions et provinces (Actiris, WBI), des diverses organisations ou entreprises (CNCD, P&V, Multipharma), des dons des particuliers et des fonds propres de Solsoc.

FONDS PROPRES AFFECTÉS AU PROGRAMME DGD À CONCURRENCE DE 23 % DU BUDGET 2023

ORIGINE DES 23% FP POUR PGM 2023



☐ Dons	14.318,83 €
Dons Solsoc 2023	14.318,83 €
☐ Mouvance Socialiste	387.941,34 €
CHWAPI	25.000,00 €
Fédération Solidaris Mut (MWP-CSC-BW)	43.674,37 €
FGTB-CENTRALE GENERALE REGIONALE NAMUR	14.000,00 €
FGTB-CENTRALE GENERALE via CO-VALENT	90.000,00 €
FGTB-HORVAL via VIA FONDS	162.496,51 €
Solidaris Liège	27.770,46 €
UNMS	25.000,00 €
☐ Organisations/Entreprises	139.273,00 €
Multipharma	14.400,00 €
P&V	70.000,00 €
CNCD CEPAG 2023	16.837,00 €
CNCD SOLSOC 2023	38.036,00 €
☐ Régions & Provinces	430.898,42 €
ACTIRIS (salaires)	381.984,42 €
Province du Brabant	- €
WBI-Cofinancement	48.914,00 €
☐ Solsoc	235.438,65 €
Fonds propres autres (STR-salaires)	143.800,87 €
FP Solsoc supplémentaire (réserves)	91.637,78 €
Total général	1.207.870,24 €

RELATIONS AVEC LA DGD

La réglementation concernant la coopération non gouvernementale (AR du 11/9/2016) prévoit, deux dialogues entre la DGD et les ACNG : le dialogue institutionnel et le dialogue stratégique.

Le dialogue institutionnel entre l'administration et les organisations de la société civile (OSC) du programme commun (FOS-IFSI et Solsoc) se déroule minimum 3 fois au cours du programme quinquennal. Il n'y a pas eu de dialogue institutionnel en 2023, le prochain dialogue aura lieu le 12 septembre 2024.

Le dialogue stratégique concerne le suivi du Cadre Stratégique Commun avec la DGD. Il est prévu 3 fois sur les 5 ans du programme. Il réunit les représentant·e-s des 9 OSC¹⁸ du Cadre Stratégique Commun (CSC) Travail décent et des représentant·e-s de la DGD, d'Enabel et du Cabinet de la ministre de la Coopération. Il n'y a pas eu non plus de dialogue stratégique en 2023, le prochain dialogue est prévu en janvier 2025.

9.3 AUTRES BAILLEURS (PUBLICS ET PRIVÉS)

En 2023, Solsoc poursuit sa stratégie de recherche de fonds, à la fois pour amplifier et renforcer la mise en œuvre des stratégies de ses partenaires locaux et pour diversifier l'origine de ses subsides. 12 dossiers pour des demandes de financements ont été soumis pour des projets ou programmes en dehors du programme DGD ou pour des demandes de cofinancement, dont 6 ont été acceptés par les bailleurs.

ENABEL



Enabel a élaboré la stratégie de son Portefeuille Thématique sur la Protection Sociale en Afrique Centrale (2022-2026) au courant de l'année 2022. Le portefeuille, qui portera sur les quatre piliers du Travail décent auquel s'ajoute une dimension régionale pour la formation, l'échange et la mise en réseau, sera mis en œuvre en RDC, au Rwanda, et en Ouganda.

Le comité de pilotage du cadre stratégique commun Travail décent (PCTD), mis en place en 2021 pour participer à l'élaboration de ce portefeuille, a poursuivi les négociations avec ENABEL pour participer avec ses partenaires aux actions mises en place en RDC.

Ce groupe, piloté par Solsoc et WSM, qui compte sur la participation active des membres de la plateforme du CSC TD qui interviennent en RDC dont Solidaris et IFSI, a mis en avant, lors de ces négociations, une série de principes qu'il considère essentiels pour la réussite de cette collaboration.

Les membres de la PCTD se sont déjà organisés autour des thématiques retenues par le portefeuille en RD Congo, et au niveau Régional Afrique centrale. Ils prévoient une structure comprenant un Demandeur Principal (WSM) et deux Co-Demandeur(s) (SOLSOC et IFSI) qui représenteront les autres acteurs de la plateforme, ainsi que leurs partenaires nationaux respectifs impliqués. Un mécanisme de gouvernance participative entre les membres de la PCTD et leurs partenaires locaux est prévu. Une demande est transmise dans ce sens à Enabel.

En mai 2023, Enabel répond favorablement à cette demande et décide d'un octroi direct de financement au demandeurs (WSM) et codemandeurs (Solsoc et IFSI) dans le cadre de la mise en œuvre d'une partie des stratégies du portefeuille Travail décent en RDC.

¹⁸ (IFSI/asbl/ISVI vzw (FGTB/ABVV), IIAV/IEOI (ACV/CSC), BIS/MSI (ACLVB/CGSLB), WSM vzw, FOS asbl, Solsoc asbl, Oxfam Solidariteit asbl, UNMS/NVSM, ANMC/LCM).

Une première version de dossier formulée par les trois associations a été envoyée à Enabel en novembre suivie d'une deuxième le 15 décembre, prenant en compte une série de questions de la part d'Enabel. Pour l'élaboration de ce dossier, des ateliers ont été organisés en RDC avec les partenaires durant l'année 2023.

La part du budget du portefeuille protection sociale attribuée à la PCTD est de 3.399.849 € dont 1.611.240 € à Solsoc et IFSI réparti en coûts opérationnels (1.257.000 €), frais de coordination 266.250 € et coûts de structures 87.990 € (50 % pour IFSI et 50 % pour Solsoc)

Les échanges avec Enabel sont actuellement en cours. Le démarrage officiel de la mise en œuvre est prévu pour le mois de juin 2024.

LES ENTITÉS FÉDÉRÉES : WALLONIE – BRUXELLES INTERNATIONAL

Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour Solsoc. Trois modalités existent :



- La première modalité ou Volet A permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour son programme DGD. Cette subvention représente au maximum 50% de l'apport propre apporté par l'ONG. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le Wallonie-Bruxelles international (WBI) atteint son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral.
- La seconde modalité ou Volet B est une modalité mise en place par le WBI qui permet le cofinancement de projets de « développement durable » à hauteur de 90 %. Elle a été utilisée par Solsoc pour « renforcer » la mise en œuvre du programme à travers le financement d'interventions complémentaires (voir partie pays). Ces financements sont précieux même s'ils nécessitent un surplus de travail administratif.
- La troisième modalité permet le financement de projets de « développement durable » dans le cadre des accords de coopération bilatérale directe entre WBI et les gouvernements des pays considérés comme prioritaires, incluant la Palestine, le Maroc et la RDC. Ces projets sont financés à 100% par WBI.

Les montants de **Wallonie Bruxelles International** engagés dans les programmes et projets représentent un total de **188.050,43 €** en 2023. Ils comportent :

Le financement du **Volet A** de **48.914 €** sur les 82.500 € demandés. Ces fonds viennent contribuer au financement de l'apport propre de l'OS2 du programme DGD 2022-2026, visant le « renforcement et l'appui à la structuration de mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest et du Nord » pour l'année 2023.

Les financements complémentaires de Wallonie Bruxelles International, notamment au travers de la modalité « **volet B** » :

- Solsoc a déposé en 2023 un dossier pour un demande de subvention de 67.500 €.

Cette subvention est destinée à couvrir une partie du coût du projet : Burkina Faso - « Appui aux acteurs et actrices de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire dans la région du plateau central ». Il a été retenu pour une subvention de 50.900 € (pour un projet avec un budget de 56.556 €) et sera mis en œuvre en 2024 par notre partenaire ASMADE.

- Un projet, introduit en 2021, est en cours de mise en œuvre et se clôturera en 2024 :

Il s'agit du projet « MBOKO », visant le renforcement de dynamiques entrepreneuriales collectives impliquées dans la chaîne de valeur de filières agricoles pour contribuer à l'amélioration de la souveraineté alimentaire et l'augmentation des revenus de ménages dans le secteur Tanganyika du Territoire de Fizi, au Sud Kivu, mis en œuvre par nos partenaires DIOBASS en RDC.

- Solsoc a déposé en 2022 un dossier (97.100,61 €) pour le projet « KAKONO »

Ce projet vise le renforcement des capacités entrepreneuriales de jeunes à travers l'agroécologie en territoire de Walungu, Province du Sud-Kivu en RDC. Il a été retenu pour une subvention de 65.692 € (sur les 72.990,38 € demandés) dont 16.305,61 € en 2023. Le projet, mis en œuvre par nos partenaires DIOBASS, se poursuivra en 2024.

Les financements complémentaires de Wallonie Bruxelles International, dans le cadre de la coopération bilatérale directe :

- Le projet « LOKOMU », visant le renforcement des capacités productives et d'autonomisation de jeunes et de femmes membres de réseaux de producteurs par l'accompagnement de deux coopératives d'élevage et de pisciculture familiale à Kinshasa en RDC, a été renouvelé en 2023 et mis en œuvre par notre partenaire CENADEP. Ce projet a reçu un financement 50.400 € en 2023. Le projet sera renouvelé chaque année ;
- Lancé en 2019 et renouvelé en 2023 pour la dernière année. Le projet résilience des enfants, mis en place par nos partenaires palestiniens MA'AN Development Center Palestine, s'est poursuivi sur le terrain. Solsoc a reçu le remboursement de 37.500 euros sur les 39.994,45 € qui doivent lui être remboursés par Wallonie Bruxelles International.

LES PROVINCES, LES VILLES ET LES COMMUNES

La cellule Solidarité Internationale de la **Ville de Bruxelles** lance annuellement un appel à projet « Coopération Internationale » afin de soutenir, à hauteur de 8.000 euros, des activités ciblant un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable.

- Un projet a été déposé en 2023 avec Solidaris et notre partenaire congolais CENADEP, visant à l'amélioration des conditions de travail des creuseurs artisanaux de la commune de Dilala et du site Shabara dans le territoire de Mutshatsha, dans la Province du Lualaba, en République Démocratique du Congo par l'installation d'infrastructures sanitaires (réservoirs d'eau, douches et toilettes). Il sera financé à hauteur de 8.000 € et mis en œuvre en 2024.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROJETS EN COURS EN 2023

Projets/Programme	Bailleur	Coût total projet	Montant Subside	Subside reçu 2020	Subside reçu 2021	Subside reçu 2022	Subside reçu 2023	P
MBOKO- Renforcement de dynamiques entrepreneuriales collectives impliquées dans la chaîne de valeur de filières agricoles pour contribuer à l'amélioration de la souveraineté alimentaire et l'augmentation des revenus de ménages dans le secteur Tanganyika du Territoire de Fizi, au Sud Kivu – République Démocratique du Congo	WBI	66.786,00 €	60.108,00 €			45.081,00 €	9.016,20 €	DIO
KAKONO - Projet de renforcement des capacités entrepreneuriales de jeunes à travers l'agroécologie en territoire de Walungu, Province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo	WBI	72.992,57 €	65.692,00 €			32.846,00 €	16.305,91 €	DIO
Burkina Faso - « Appui aux acteurs et actrices de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire dans la région du plateau central	WBI	50.900 €	50.900 €					ASM
Résilience enfants Palestine (An 4) (WBI Bilateral)	WBI	50.000 €	50.000 €				37.500 €	MA
Résilience enfants Palestine (An 3) (WBI Bilateral)	WBI	40.000,00 €	40.000,00 €			30.000,00 €	10.000,00 €	MA
Volet A - Cofin DGD 2022 - OS2 AON	WBI	36.785,00 €	36.785,00 €			11.036,00 €		ASM AFA
Volet A - Cofin DGD 2023 - OS2 AON	WBI	48.914,00 €	48.914,00 €					

LOKUMU (An 1) - Projet de renforcement des capacités productives et d'autonomisation de jeunes et de femmes membres de réseaux de producteurs par l'accompagnement de deux coopératives d'élevage et de pisciculture familiale à Kinshasa en République Démocratique du Congo (WBI Bilateral)	WBI	35.000,00 €	35.000,00 €			28.000,00 €	6.639,61 €	CEN
Mise en place d'installations sanitaires adaptées dans sept écoles publiques en zone C de Cisjordanie, Palestine	VIVAQUA	99.999,44 €	99.506,44 €		49.753,22 €	39.802,58 €	9.950,64 €	MA
LOKUMU (An 2) - Projet de renforcement des capacités productives et d'autonomisation de jeunes et de femmes membres de réseaux de producteurs par l'accompagnement de deux coopératives d'élevage et de pisciculture familiale à Kinshasa en République Démocratique du Congo (WBI Bilateral)	WBI	63.000,00 €	63.000,00 €				50.400,00 €	CEN
		564.377,01 €	549.905,44 €	0,00 €	49.753,22 €	186.765,58 €	139.812,36 €	



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PARTIE III : ANNEXES

10 Annexe 1 : Les mandats de Solsoc en 2023

23 PLATEFORMES ET RESEAUX, LEURS GROUPES DE TRAVAIL ET INSTANCES (48 ESPACES)

Organisation / plateforme	Instances espace de travail	Membre équipe Solsoc 2023	Membre équipe Solsoc prévisions 2024
ABP		Harika Ronse / Aurore Schreiber	Ilaria Bassetto/ Federico Didoné
ACH'ACT (organisation)		Simon Rix	Simon Rix
ACODEV	AG/ CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	MEAL	Victor Romero Amigo	Victor Romero Amigo
	FINANCE	Federico Didoné	Casimir Nsabimana/ Karima Sebbah
	GT INTEGRITE (avec ngo federatie et Enabel)	Alexandra Noël	Alexandra Noël
Acteurs Progressistes Laïques (APL)	GT Rapprochement	Veronique Wemaere Stéphanie Lecharlier Sylvie Demeester	Veronique Wemaere Stéphanie Lecharlier Victor Romero Sylvie Demeester
Alliance AGRICONGO		Sylvie Demeester	Sylvie Demeester
CETRI	AG / CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
CNAPD	AG	Dominic Brumagne	Dominic Brumagne
CNCD	AG / CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	Com Pol	Stephanie Lecharlier	Stéphanie Lecharlier
	Com Progr & Projets	Stephan Regnard	Stephan Regnard
	Led	Aurore Schreiber	Ilaria Bassetto
	Plateforme Amérique Latine - Caraïbes	Maité Verheylewegen / Victor Romero Amigo	Maité Verheylewegen / Victor Romero Amigo / Simon Rix
	Plateforme Afrique Centrale	Sylvie Demeester / Amadou Kane	Sylvie Demeester/ Amadou Kane / Simon Rix
	PF Moyen Orient	Harika Ronse / Aurore Schreiber	Aurore Schreiber / Federico Didoné
	PF Commerce/ le GT « accountability »	Simon Rix	Simon Rix
CWBCI	AG mandat Acodev	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
Commissions IEV		Stephanie Lecharlier / Veronique Wemaere / Simon Rix / Aurore Schreiber	Stéphanie Lecharlier / Simon Rix / Aurore Schreiber / Veronique Wemaere
Coordination belge pour la Colombie		Maité Verheylewegen	N'existe plus, à réactiver Maité Verheylewegen
EURAC	AG	Simon Rix	Simon Rix
FEONG	AG / CA	Alexandra Noël	Alexandra Noël
FOS	AG	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
ITECO	AG/CA	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere / Aurore Schreiber
Monde Selon les Femmes	AG	Aurore Schreiber	Aurore Schreiber

OIDHACO	CA/AG	Maïté Verheylewegen	Maïté Verheylewegen / Simon Rix
PS	Réseau international socialiste	Stephanie Lecharlier / Veronique Wemaere / Simon Rix / Aurore Schreiber	Stephanie Lecharlier / Simon Rix / Aurore Schreiber / Veronique Wemaere
	Bureau du Parti	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
PF ACNG Travail Décent / CSC Travail Décent	Comité Pilotage	Veronique Wemaere / Stéphanie Lecharlier	Veronique Wemaere Stéphanie Lecharlier
	Groupe de travail continental Afrique	Sylvie Demeester	Sylvie Demeester + autres CP Afrique
	Groupe de travail continental Amérique Latine (LATAM)	Maïté Verheylewegen Victor Romero Amigo	Maïté Verheylewegen Victor Romero Amigo
	GT Protection sociale	Aurore Schreiber	Aurore Schreiber
	GT cellule MASMUT	Stephan Regnard	Stephan Regnard
	Cellules pays et GT PGM MASMUT	Stephan Regnard/ Sylvie Demeester/ Amadou Kane	Stephan Regnard Sylvie Demeester Amadou Kane
	GT Transition juste	Amadou Kane	Amadou Kane
	Réunions MEAL	Victor Romero Amigo	Victor Romero Amigo
	GT Genre		Aurore Schreiber
	Veille / Suivi des portefeuilles Enabel (cf. CPWW)	Sylvie Demeester Amadou Kane Federico Didonè	Sylvie Demeester Amadou Kane Federico Didonè
PGM commun	GPC	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
	Cellule « Belgique » (opérationnelle et suivi évaluation)	Stéphanie Lecharlier Aurore Schreiber	Stéphanie Lecharlier Aurore Schreiber Simon Rix Ilaria Bassetto
	Monitoring & évaluation	Victor Romero Amigo Aurore Schreiber	Victor Romero Amigo Aurore Schreiber
	GTR Andes	Maïté Verheylewegen Victor Romero Amigo	Maïté Verheylewegen Victor Romero Amigo
	GTR Afrique de l'Ouest et Nord	Stephan Regnard Harika Ronse	Stephan Regnard Federico Didonè
	GTR Afrique Centrale et Est	Sylvie Demeester Amadou Kane	Sylvie Demeester Amadou Kane
SAW-B	AG	Sylvie Demeester Federico Didonè	Sylvie Demeester
SESO/SETM	AG	Veronique Wemaere	Veronique Wemaere
SOLIDAR	Working group Palestine Transition juste	Amadou Kane	En fonction des thématiques

11 Annexe 2 : PGM 2022-2026 : Exécution budgétaire

DÉPENSES 2023

Dépenses 2023	Montants à Justifier	Dépenses totales	Subside DGD	Apport propre	Taux d'exécution
Coûts opérationnels	4.587.614,87	4.192.810,18	3.228.463,84	964.346,34	91%
Volet Belgique	443.293,72	461.765,72	355.559,60	106.206,12	104%
OS9-Belgique	443.293,72	461.765,72	355.559,60	106.206,12	104%
Volet International	4.144.321,15	3.731.044,46	2.872.904,23	858.140,23	90%
OS1-Burundi	614.113,08	664.968,73	512.025,92	152.942,81	108%
OS1-RD Congo	671.804,91	766.297,87	590.049,36	176.248,51	114%
OS2-Burkina Faso	650.987,02	520.449,72	400.746,28	119.703,43	80%
OS2-Maroc	362.116,06	244.352,11	188.151,12	56.200,99	67%
OS2-Sénégal	362.320,45	161.564,90	124.404,97	37.159,93	45%
OS6-Bolivie	500.463,85	455.836,80	350.994,34	104.842,46	91%
OS6-Colombie	616.960,25	598.437,72	460.797,04	137.640,68	97%
OS8-Palestine	365.555,52	319.136,62	245.735,20	73.401,42	87%
Coûts de gestion	605.610,47	509.190,11	392.076,38	117.113,72	84%
Investissements	11.735,35	0,00	0,00	0,00	0%
Fonctionnement	112.069,69	57.453,94	44.239,53	13.214,41	51%
Personnel	473.981,86	451.736,17	347.836,85	103.899,32	95%
Frais d'évaluation et audit	7.823,57	0,00	0,00	0,00	0%
Coûts directs totaux	5.193.225,34	4.702.000,28	3.620.540,22	1.081.460,07	91%

DÉPENSES CUMULÉES 2022/2023

Dépenses Cumulées 2022-2023	Montants à Justifier 2022	Dépenses totales 2022	Montants à Justifier 2023	Dépenses totales 2023	Budget cumulé 2022/2023	Dépenses totales cumulées 2022/2023	Subside DGD cumulé (2022/2023)	Apport propre cumulé 2022/2023	Taux d'exécution cumulé 2022/2023
Coûts opérationnels	4.424.160,84	3.146.655,90	4.587.614,87	4.192.810,18	9.011.775,71	7.339.466,08	5.577.994,22	1.761.471,86	81%
Volet Belgique	380.024,07	371.093,60	443.293,72	461.765,72	823.317,79	832.859,32	632.973,08	199.886,24	101%
OS9-Belgique	380.024,07	371.093,60	443.293,72	461.765,72	823.317,79	832.859,32	632.973,08	199.886,24	101%
Volet International	4.044.136,77	2.775.562,30	4.144.321,15	3.731.044,46	8.188.457,91	6.506.606,76	4.945.021,14	1.561.585,62	69%
OS1-Burundi	721.950,26	438.825,87	614.113,08	664.968,73	1.336.063,34	1.103.794,60	838.883,89	264.910,70	83%
OS1-RD Congo	740.405,96	556.332,46	671.804,91	766.297,87	1.412.210,87	1.322.630,33	1.005.199,05	317.431,28	94%
OS2-Burkina Faso	683.264,20	391.712,34	650.987,02	520.449,72	1.334.251,22	912.162,06	693.243,16	218.918,89	68%
OS2-Maroc	290.094,04	110.763,71	362.116,06	244.352,11	652.210,10	355.115,82	269.888,02	85.227,80	54%
OS2-Sénégal	371.268,47	250.133,90	362.320,45	161.564,90	733.588,92	411.698,80	312.891,09	98.807,71	56%
OS6-Bolivie	403.687,72	384.687,15	500.463,85	455.836,80	904.151,57	840.523,95	638.798,20	201.725,75	93%
OS6-Colombie	495.215,26	414.652,08	616.960,25	598.437,72	1.112.175,51	1.013.089,80	769.948,25	243.141,55	91%
OS8-Palestine	338.250,87	228.454,77	365.555,52	319.136,62	703.806,39	547.591,40	416.169,46	131.421,93	78%
Coûts de gestion	567.423,57	556.638,90	605.610,47	509.190,11	1.173.034,05	1.065.829,01	810.030,04	255.798,96	98%
Investissements	11.735,35	0,00	11.735,35	0,00	23.470,71	0,00	0,00	0,00	0%
Fonctionnement	112.069,69	68.837,71	112.069,69	57.453,94	224.139,39	126.291,65	95.981,65	30.309,99	56%
Personnel	435.794,96	487.801,19	473.981,86	451.736,17	909.776,81	939.537,36	714.048,39	225.488,97	103%
Frais d'évaluation et audit	7.823,57	0,00	7.823,57	0,00	15.647,14	0,00	0,00	0,00	0%
Coûts directs totaux	4.991.584,41	3.703.294,80	5.193.225,34	4.702.000,28	10.184.809,75	8.405.295,08	6.388.024,26	2.017.270,82	83%

12 Annexe 3 : Scores de performance et partenaires limitrophes par OS et pays en 2023

Synthèse partenaires associés et limitrophes, thématiques et scores de performances par OS en 2023

OS	Pays	Thématiques	Partenaires associés	Partenaires limitrophes	Appréciation scores de performance Excellent 😊, bon 😊, moyen 😊, faible 😊							
					Effizienz	Efficacité	Pertinence	Pérennité	Synergies	Genre	Environnement	
				Pilier 1 du Travail décent : ESS, emplois Pilier 2 du Travail décent : Droits des travailleurs.euse.s Pilier 3 du Travail décent : Protection Sociale Pilier 4 du Travail décent : Démocratie participative – dialogue social								
OS1	Burundi	ESS Droits des travailleurs.euse.s Protection Sociale	ADISCO CNAC-B FEBUTRA PAMUSAB	Pilier 1 : UHACOM (1 réseau de 34 coopératives), 8 Coopératives, la CNAC et ses 7 Fédérations provinciales, 16 coopératives de la FEBUTRA, l'Université Populaire Haguruka Pilier 2 : 17 syndicats de la FEBUTRA Pilier 3 : FEMUSCABU, 4 Unions et 35 Mutuelles de santé, la CONAMUS (fédération nationale)	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS1	RD Congo	ESS Protection Sociale Démocratie participative – dialogue social	CENADEP DIOBASS CONAPAC CRAFOP PASCO PRODES	Pilier 1 : 14 IESS (coopératives/ GIE) et 6 pharmacies Pilier 3 : 2 Mutuelles => LONALO (Equateur) et MUSQUAP (Kin) et 2 Centres de santé=> Bwania 1 et 2 Pilier 4 : 5 Fédérations (FOP, FCMU, COPADE, ATRAM, ROPAFKI) et 3 Dynamiques d'Actions Citoyennes (POFQ, CERDYSOC et MLK)	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS2	Burkina Faso	ESS Droits des travailleurs.euse.s Protection Sociale	ASMADE POSAA UCRB	Pilier 1 : CARTPL et 81 IESS + enfants exfiltrés de la traite chez ATY Pilier 2 : 2 syndicats au sein de la POSAA Pilier 3 : 62/125 MUT, 3 Unions, 1 plateforme CAMUS et la FEMUSCO (fédération nationale)	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS2	Maroc	ESS Démocratie participative – dialogue social	AFAQ AJR IFAAP	Pilier 1 : 4 Initiatives économiques locales et 8 Jeunes auto entrepreneurs (AJR), 2 réseaux d'IESS (IFAAP), 11 IESS et 2 réseaux d'IESS (AFAQ) Pilier 4 : 4 associations relais (AJR), 9 réseaux d'associations (IFAAP), 14 associations + 9 relais communautaires (AFAQ)	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS2	Sénégal	ESS Protection Sociale	Green Sénégal Oyofal Paj	Pilier 1 : 33 associations, 5 réseaux et 1 réseau global (RESS) Pilier 3 : 10/43 Mutuelles, 2 Unions Départementales AM + 4 Unions Régionales de Mutuelles	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS6	Bolivie	ESS Droits des travailleurs.euse.s	AYNI FUNDAA SUR REMTE CIPCA PASOS	Pilier 1 : 27 organisations communautaires et 2 réseaux Pilier 2 : La Confédération des Fabriles (CGTFB) et la Fédération Syndicale des Gastronomes (Horeca).	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS6	Colombie	ESS Droits des travailleurs.euse.s	IPC ATI	Pilier 1 : 4 IESS Antioquia et 3 réseaux Antioquia (RP, RSP et RECAP = 56 + 3 + 15) et 3 réseaux ATI (RENAF, Salsa et FENSUAGRO = 142 + 18 + 67) Pilier 2 : 2 syndicats : SINALTRAINAL & SINTRACATORCE	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS8	Palestine	ESS Démocratie participative – dialogue social	MA'AN PAC PGFTU	Pilier 1 : 16 IESS Pilier 4 : 25 initiatives sociétales, 4 initiatives "genre" et 1 réseau d'initiatives démocratiques	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊
OS9	Belgique Mobilisation & plaidoyer	Travail décent Protection sociale Devoir de vigilance Colombie Palestine RD Congo	FOS-IFSI- Solsoc	PL1 : Les mandataires socialistes au niveau européen, fédéral, régional et communautaire et les responsables politiques socialistes PL2 : Les acteurs francophones de la FGTB et l'associatif de la mouvance socialiste et Solidaris	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊

13 Annexe 4 : Pays et partenaires de Solsoc



PALESTINE

MA'AN Development Center est une institution de développement et de formation palestinienne indépendante. Il s'agit d'une ONG pionnière en matière de développement communautaire et de renforcement des capacités en Palestine. Elle agit dans les régions les plus pauvres et marginalisées afin d'améliorer la qualité de vie des populations et de renforcer leurs capacités à maîtriser le développement de leur communauté. À ce titre, MA'AN met en œuvre de nombreux projets en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, de renforcement des femmes et des jeunes, de développement communautaire et d'environnement.

Le Popular Art Center (PAC) est une ONG qui a été fondée en 1987 pour favoriser le dynamisme artistique et culturel en Palestine. L'ONG cherche à établir un lien étroit entre l'art, la culture, d'une part, et la population palestinienne, d'autre part. À travers ses différentes actions, il contribue à consolider la citoyenneté des Palestiniens en renforçant le caractère national et artistique de la danse et des groupes musicaux. Ainsi, face aux tentatives israéliennes de nier l'existence du peuple palestinien, le centre œuvre pacifiquement à la réaffirmation de son identité, de sa culture et de son histoire.

La PGFTU (la fédération des syndicats de Palestine) est le principal syndicat de Palestine. Elle a une expérience de plus de 50 ans dans la défense et la représentation des travailleur·euse·s. Son objectif est de sensibiliser et former les travailleur·euse·s de ce secteur. La PGFTU organise notamment des ateliers de sensibilisation et de formation sur le Code du travail et les mesures de santé et sécurité au travail au sein de la fédération et dans les entreprises. Le syndicat mène également des actions à portée politique pour améliorer le respect des droits des travailleur·euse·s, notamment l'application, voire l'extension du Code du travail.

MAROC

L'AFAQ (Action femmes des Associations des Quartiers du Grand Casablanca) appuie et accompagne des structures locales et des dynamiques au sein des quartiers populaires de Casablanca. Elle organise et porte au niveau régional, national et international, avec d'autres acteurs (associations, plateformes...), le processus de plaider autour des questions de « genre » et de l'économie sociale et solidaire. Elle se fixe pour mission de renforcer les capacités des cadres, de favoriser l'émergence de leaders féminines au niveau des quartiers et de sensibiliser le public notamment à la question de l'égalité des genres.

L'AJR (Action Jeunes Régionale des Associations des Quartiers) soutient et accompagne des organisations locales et des dynamiques de jeunes au niveau des quartiers populaires de Casablanca. Sa mission consiste à mobiliser les jeunes appartenant à des sensibilités politiques progressistes diverses et renforcer leurs associations. Elle s'investit avec ces dernières dans des forums sociaux, participe aux espaces de débat de la société civile et aux instances de dialogue avec les pouvoirs publics autour des thématiques liées à la jeunesse, au mouvement associatif et l'économie sociale et solidaire.

L'IFAAP (Institut de Formation et d'Accompagnement des Associations de Proximité) était la structure à l'origine de coordination du programme de Solsoc au Maroc. Cette structure s'est progressivement transformée en une organisation de référence dans l'accompagnement des cadres associatifs du travail de proximité à Casablanca et au Maroc. L'IFAAP fonctionne comme un outil mis à la disposition des associations de quartiers dont elle est issue. À ce titre, elle entend mettre en place des formations auprès des cadres associatifs et des animateur·rice·s de quartier en vue de susciter le changement social au niveau local et produire des documents de réflexion émanant des besoins des quartiers qui alimenteront des tables rondes annuelles.

BURKINA FASO

L'Association Songui Manegré / Aide au Développement (ASMADE) est une organisation de développement de droit burkinabé. Créée le 22 mai 1994, elle obtient le statut d'ONG en avril 2006. Elle se mobilise pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation, sécurité alimentaire...). Elle accompagne et aide les organisations de base à traduire leurs initiatives en projets concrets. Elle intervient surtout dans la promotion de la santé, via la mise en place de mutuelles de santé. Elle mène aussi des actions en matière de santé reproductive et de lutte contre la pauvreté des femmes en appuyant les restauratrices de rues et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

L'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina Faso (UCRB) est le syndicat des chauffeurs routiers du Burkina. C'est un syndicat fort qui, vu la position stratégique de ses membres sur les routes et aux postes frontières, lutte également contre la traite des enfants vers la Côte d'Ivoire et leur exploitation dans les plantations de cacao.

L'Association Tind Yalgré (ATY) est à la base une organisation paysanne, ancien partenaire de Solsoc. Ayant déjà une expérience dans la réinsertion d'enfants exfiltrés de sites aurifères, ATY a été identifié comme partenaire pour s'occuper de l'accueil, la formation professionnelle et la réinsertion des enfants interceptés par l'UCRB et qui ne sont ni retournés dans leur famille, ni pris en charge par l'Action Sociale.

La Plateforme des Organisation Syndicale de l'Agroalimentaire (POSAA) rassemble les syndicats des boulangers (SNBP) et de l'hôtellerie (SYNTHA) et est appelée à accueillir d'autres syndicats de l'agroalimentaire. La POSAA a été créée en 2019 et reconnue officiellement en 2023. Elle se donne pour mission de défendre activement les droits des travailleur·euse·s.

SÉNÉGAL

L'ONG GREEN Sénégal (Groupe de Recherche et d'Études Environnementales) est une organisation de recherche et de développement créée en 1999 et active dans l'appui aux organisations paysannes communautaires de base dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Son objectif est de contribuer à la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté à travers le renforcement d'initiatives d'économie sociale et solidaire, et de mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes citoyens du Sénégal.

Le réseau des mutuelles Oyofal Paj est un réseau de mutuelles situé à Kaolack regroupant plus d'une vingtaine de mutuelles communautaires, 3 unions départementales et l'Union régionale de Kaolack. Ce réseau appuie le développement organisationnel, matériel et technique de ces structures et de leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer politique en faveur de l'étendue de la protection sociale pour toutes et tous.

BURUNDI

ADISCO : L'association "Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines", est une ONG burundaise dont la mission est d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national capable de porter son propre développement et d'influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. ADISCO mène de front différents programmes : accompagnement des coopératives et dynamiques économiques, des mutuelles de santé, renforcement de la société civile.

PAMUSAB : La Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi est composée des différents acteurs locaux et des ONG promotrices des mutuelles de santé au Burundi. L'objectif de la PAMUSAB est la promotion, la professionnalisation et la défense des mutuelles de santé au Burundi afin que toutes les couches de la population aient accès à des soins de santé de qualité.

CNAC-MURIMA W'ISANGI : La Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi est une asbl burundaise créée en 2004, dont les membres sont des petit·e·s producteur·rice·s exploitant des plantations allant de 100 à 5000 caféiers chacun·e. La CNAC représente, plaide et défend les intérêts des caféiculteur·rice·s.

FEBUTRA : La Fédération Burundaise des Travailleurs de l'alimentation est une fédération de syndicats du secteur agroalimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleur·euse·s du Burundi dans le secteur de l'agroalimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent et contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

RD CONGO

Le CENADEP : À Kinshasa, Bukavu et Lubumbashi, le Centre national d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) œuvre pour le bien-être intégral des couches les plus défavorisées, dans les milieux populaires urbains et ruraux. Son équipe (une trentaine d'agents) accompagne l'organisation des populations à la base pour qu'ensemble elles renforcent leurs luttes et appuient des projets communautaires en faveur du changement social, de l'auto promotion durable et de la réduction des dépendances.

La CONAPAC : Mouvement au niveau national, la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo compte en 2022 16 fédérations provinciales soit environ 520.000 membres dont 40 % sont des femmes. Elle a pour mission de représenter et défendre aux niveaux national et international les intérêts des producteurs agricoles congolais. Elle accompagne la structuration du monde paysan en coopérative, fédérations, unions et les informe pour leur permettre de mieux valoriser leur métier.

Le CRAFOP : À l'Équateur, Mbandaka, le Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes accompagne les communautés de base vers l'autopromotion en tant que sujet et objet des transformations sociales, politiques, économiques et culturelles dans leur milieu en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.

PASCO : Dans 11 des 23 provinces de la RDC, PASCO insuffle un nouveau mode de comportement en santé affective, sexuelle et reproductive, au-delà des tabous et des langues de bois que connaît la société congolaise. Elle améliore l'accès aux services de planning familial, santé sexuelle et reproductive et sensibilise les populations à haut risque de transmission du VIH (homosexuel-le-s, prostitué-e-s, militaires, public scolaire, etc). Elle offre des services de dépistage, de soins et de traitement.

La Plate-forme Diobass : Basée dans le Sud Kivu, elle est un espace pour la recherche-action et le renforcement des dynamiques locales. La Plate-forme Diobass est constituée d'un réseau d'organisations paysannes, de groupes de recherche paysanne, d'organisations non gouvernementales, d'institutions d'enseignement, de centres de recherche et de personnes-ressources qui échangent et réalisent ensemble des actions concrètes pour faire face aux multiples problèmes de la société congolaise.

Le PRODDes : le Réseau pour la Promotion de la Démocratie et des Droits Économiques et Sociaux est une plate-forme regroupant 10 OSC, à Kinshasa, à l'Équateur, au Sud-Kivu ainsi qu'une centaine d'organisations de base qu'elles accompagnent. Son objectif global est de renforcer les capacités des organisations de la société civile, de façon à ce qu'elles pèsent davantage sur les rapports de force en faveur de rapports Nord-Sud équitables et d'un développement basé sur une gestion démocratique et participative du pouvoir, qui garantit à tous, l'accès aux droits économiques et sociaux.

BOLIVIE

AYNI est une ONG fondée en 1998 par un groupe de jeunes professionnel-le-s engagé-e-s pour améliorer la situation des producteur-rice-s ruraux-ales en Bolivie. Sa mission est de générer des opportunités, faciliter l'accès à la technologie et renforcer les compétences des communautés afin que les familles des régions rurales et périurbaines améliorent leur qualité de vie.

PASOS (Fondation Participation et Durabilité) est une Institution de Développement Social (IPDS) créée en 2000 à Sucre, capitale de la Bolivie. À la base, PASOS répond à la volonté d'un ensemble de personnes travaillant au sein d'institutions dédiées au développement rural d'apporter leur propre vision aux interventions de développement et aux pratiques de gestion institutionnelle. PASOS élabore des propositions de développement durable et inclusif au niveau local et régional, pour faire face aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, de changements climatiques et d'exercice des droits des populations les plus vulnérables.

FUNDDASUR (Fondation Développement pour le Sud) est une organisation qui a comme objectif de renforcer de manière individuelle et collective les syndicats du secteur de l'alimentation et de l'hôtellerie et des organisations de producteurs ruraux (légumes, lait, pain et fleurs) afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs droits sociaux et économiques. Les organisations appuyées luttent pour obtenir de meilleures conditions de travail et de vie ainsi que l'accès à la protection sociale.

REMTE (Réseau bolivien de femmes « transformatrices » de l'économie) est un réseau constitué d'organisations sociales, qui luttent pour l'émancipation économique des femmes. Il entend contribuer à l'appropriation de certains secteurs de l'économie par des femmes et à la construction d'alternatives économiques plus humaines, équitables et durables qui améliorent leur qualité de vie, particulièrement pour les plus exclues et les plus défavorisées. Son objectif est de se transformer en un réseau plus formalisé, techniquement et politiquement mieux outillé qui puisse s'insérer dans d'autres dynamiques sociales nationales et internationales.

COLOMBIE

L'IPC (Institut Populaire de Formation) est une organisation de promotion populaire, fondée en 1982 à Medellín. Il s'agit d'une institution de recherche, de formation, d'opinion publique, de conseil, d'expertise, d'accompagnement et de promotion avec des communautés (académiques, rurales, urbaines, solidaires et connexes). L'organisation joue également un rôle important dans l'accompagnement des victimes du conflit : elle offre des formations et une assistance juridique afin de permettre aux personnes victimes de violations de faire valoir leurs droits. Enfin, elle assure un rôle de plaidoyer politique important. Au cours des 10 prochaines années, l'IPC centrera son activité autour du contexte de post-conflit, de la paix et de la démocratie dans les différents territoires en mettant en avant la garantie du respect des droits humains.

ATI (Association de Travail Interdisciplinaire) est une ONG qui a été fondée en 1985 sur les principes de respect des droits humains, de l'équité sociale et de genre, du renforcement de la démocratie et de la cohabitation. Elle mène ses activités en zone rurale et urbaine à Bogota et dans la région de Cundimarca, en intégrant la sphère économique dans l'action politique institutionnelle et en travaillant notamment sur les thématiques de souveraineté et d'autonomie alimentaires, le droit à l'alimentation, les droits des travailleur·euse·s du secteur agroalimentaire syndicalisé·e·s, dans une approche d'économie sociale et solidaire respectueuse de l'environnement, des territoires et des droits humains.

14 Annexe 5 : Relevé du personnel au 31/12/2023

	Nom	Prénom	Poste (principalement devant ordinateur)	Niveau étude	Date de naissance	Entrée en service	Statut	temps de travail au 31/12/23
1	Bercaru	Liviu	Chargé de la communication et de la récolte de fonds	Univ.	25-07-90	04-01-21	ACS (A101)	1,00
2	Palazzotto	Francesca	Chargée du secrétariat	Bachelier	02-04-84	06-04-21	ACS (D101*)	0,50
			Chargée du secrétariat - appui financier				FP	0,30
3	Rix	Simon	Chargé de recherche et de plaidoyer	Univ.	17-02-94	19-04-22	FP	0,80
			Chargé de recherche et de plaidoyer - CDD (jusqu'au 31/12/2026)			01-10-23	FP	0,20
4	Demeester	Sylvie	Chargée du suivi partenaires RDC	Univ.	14-03-62	16-10-93	ACS (A101)	1,00
5	Regnard	Stephan	Remplacement GF - chargé du suivi partenaires Burkina / Sénégal	Univ.	04-09-63	17-11-18	ACS (A101)	1,00
	Ronse	Harika	Chargée du suivi partenaires Palestine / Maroc jusqu'au 17/07/23	Univ.	03-03-85	12-12-22		
6	Romero Amigo	Victor	Chargé appui partenariat international (MEAL et AL)	Univ.	03-09-93	14-03-22	ACS (D101*)	1,00
7	Kane	Amadou	Chargé suivi partenaires Burundi	Univ.	14-11-86	01-02-21	FP/Maribel	1,00
8	Carovis	Michel	Chargé de l'appui administratif & technique	CESI	10-06-74	06-06-17	ACS (C101)	1,00
9	Noel	Alexandra	Chargée des ressources humaines	Univ.	14-03-78	10-01-05	ACS (D101*)	0,75
10	Nsabimana	Casimir	Chargé de la comptabilité et de la gestion financière	Univ.	25-01-71	14-11-05	ACS (A101)	1,00
11	Sebbah	Karima	Chargée du suivi budgétaire des programmes	CESS	10-06-73	01-10-23	FP	0,15
			Chargée du suivi budgétaire des programmes			01-03-01	FP	0,75
12	Schreiber	Aurore	Chargée M&E PGM Belgique	Univ.	01-12-86	05-08-23		0,10
			Chargée de recherche et plaidoyer			15-02-12	ACS (A101)	0,80
			Chargée de recherche et plaidoyer - libéré 0,1			05-08-23		
13	Lecharlier	Stephanie	Responsable Mobilisation citoyenne et politique	Univ.	24-12-82	10-11-16	FP	0,70
			Responsable Mobilisation citoyenne et politique			01-09-23	FP	0,10
14	Bassetto	Ilaria	Chargée de mobilisation	Univ.**	05-07-89	27-06-22	ACS (B101)	0,75
			Chargée recherche et plaidoyer - remplacement AS			01-10-23		0,10
			Chargée de mobilisation - CDD (jusqu'au 31/12/2026)			01-10-23	FP	0,15
15	Verheylewegen	Marie-Thérèse	Chargée du suivi partenaires Bolivie / Colombie	Univ.	20-09-66	02-11-18	ACS (A101)	1,00
16	Didone	Federico	Chargée du suivi partenaires Palestine / Maroc depuis le 1/10/2023	Univ.	27-02-92	05-12-22	FP	1,00
			Chargée du financement institutionnel - a pourvoir 0,8 (libéré depuis le 30/09/2023)					
17	Wemaere	Véronique	Directrice générale	Univ.	10-06-60	02-07-90	ACS (A101)	1,00
	<i>Bodinaux</i>	<i>Pascale</i>	<i>Directrice adjointe en maladie depuis le 18/11/2018</i>	<i>Univ.</i>	<i>18-06-62</i>	<i>01-01-93</i>	<i>FP</i>	
	<i>Ferreira</i>	<i>Gilberto</i>	<i>Chargé du partenariat sud en maladie depuis le 5/2/16</i>	<i>Univ.</i>	<i>03-05-60</i>	<i>02-01-06</i>	<i>ACS (A101)</i>	
	<i>Georges</i>	<i>Géraldine</i>	<i>Chargée de l'Action politique depuis le 1er octobre 2019 suite à un CSS jusqu'au 15/10/2020 (départ en CSS)</i>	<i>Univ.</i>	<i>12-04-77</i>	<i>01-10-03</i>	<i>ACS (A101)</i>	
Total ETP :								16,15

Niveau A : universitaire ou enseignement supérieur de type long

Niveau B : enseignement supérieur de type court

Niveau C : enseignement secondaire supérieur

Niveau D : enseignement secondaire inférieur

* = différentiel salarial pris en charge par solsoc

** = attente d'équivalence

15 Annexe 6 : Rapport financier

Présenté au conseil d'administration du 7 Juin 2024
et à l'assemblée générale du 24 juin 2024



TABLE DES MATIÈRES

- 1 BUDGET GENERAL: STRUCTURE + PGM REALISE 2023 ET BUDGET 2024
- 2 STRUCTURE : BUDGET RÉALISE 2023 ET PRÉVISIONNEL 2024
- 3 BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME & PROJETS
- 4 RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR
- 5 COMPTES INTERNES COMPLETS
- 6 RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION

15.1 BUDGET GÉNÉRAL : (STRUCTURE + PGM) RÉALISÉ 2023 ET BUDGET 2024

PRODUITS

Centre des Coûts	Budget 2023 22/11/2023	Réalisé 31/12/2023	Budget 2024 29/05/2024
Récolte de Fonds	73.125,00	65.087,15	78.125,00
Divers produits	678.546,84	712.313,85	758.935,87
Contributions, Dons et subsides Privés	58.000,00	55.442,83	54.000,00
Contributions et subsides Mutualités	194.196,04	203.387,44	191.337,30
Contributions et subsides Institutions	387.960,51	393.996,51	393.996,51
Subsides PGM & Projets	4.713.018,87	4.301.729,25	4.765.896,05
Subventions à l'emploi	447.958,45	487.624,13	470.306,64
Produits Financiers	200,00	0,00	200,00
Autres Produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	6.553.005,71	6.219.581,16	6.712.797,37

CHARGES

Centre des Coûts	Budget 2023 22/11/2023	Réalisé 31/12/2023	Budget 2024 29/05/2024
Frais Divers	1.000,00	25.487,23	1.000,00
Frais d'immeuble	22.522,23	32.953,24	31.736,20
Frais de bureau	14.757,49	13.725,56	14.490,00
Assurances	7.120,91	5.304,20	7.334,54
Collaborateurs Externes	36.852,01	37.769,25	36.782,96
Cotisations	8.541,06	8.464,54	7.557,29
Frais des missions	23.055,10	15.089,90	23.055,10
Frais de représentation	428,56	31,88	300,00
Frais de Réunions	2.000,00	1.278,99	6.000,00
Communication	36.246,76	17.850,08	26.437,98
Coût du personnel- Travailleurs	1.096.103,58	1.147.770,17	1.167.874,81
Coût du personnel-Autres	10.905,31	7.419,38	11.232,46

Ammortissements	20.980,22	24.553,57	20.974,37
Transferts PGM & Projets	5.393.225,34	4.868.003,95	5.316.916,50
Frais financiers	1.500,00	1.097,09	1.545,00
Charges exceptionnelles et diverses	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	6.675.238,56	6.206.799,02	6.673.237,21

RESULTATS

Libellé	Budget 2023	Réalisé 31/12/2023	Budget 2024 29/05/2024
Produits	6.553.005,71	6.219.581,16	6.712.797,37
Charges	6.675.238,56	6.206.799,02	6.673.237,21
Résultat	-122.232,84	12.782,14	39.560,16

15.2 STRUCTURE : BUDGET RÉALISÉ 2023 ET PRÉVISIONNEL 2024

CHARGES

Cost Centers	Compte	Libellé	Budget 2023 au 28/04/2023	Réalisé au 31/12/2023	% Réalisé	Budget 2024 au 29/05/2024
Frais Divers	604000	Achats pour compte de tiers	1.000,00	25.487,23	2549%	1.000,00
		Sous total	1.000,00	25.487,23	2549%	1.000,00
Frais d'immeuble	610111	Electricité	3.600,00	4.123,68	115%	3.708,00
	610112	Mazout	4.000,00	0,00	0%	4.120,00
	610113	Eau	378,74	661,26	175%	390,11
	610114	Entretien bureau et produits d'entretien	9.360,00	14.164,95	151%	9.640,80
	610115	Précompte immobilier	3.642,42	4.380,14	120%	4.500,00
	610116	Alarme	1.000,00	9.623,21	962%	8.820,00
	611150	Réparation et achat petit mat de bureau	541,06	0,00	0%	557,29
		Sous total	22.522,23	32.953,24	146%	31.736,20
Frais de bureau	611000	Fournitures de bureau	1.000,00	1.040,17	104%	600,00
	611100	Achat de divers matériels	1.000,00	1.500,93	150%	1.030,00
	611400	Poste	757,49	26,29	3%	500,00
	611300	Photocopies	5.000,00	5.833,69	117%	5.150,00
	611600	Fournitures informatiques	2.000,00	30,09	2%	2.060,00
	611500	Télécommunications	5.000,00	5.294,39	106%	5.150,00
		Sous total	14.757,49	13.725,56	93%	14.490,00
Assurances	612000	Assurance RC exploitation	270,53	279,47	103%	278,65
	612100	Assurance locaux-incendie	432,85	214,48	50%	445,83
	612500	Assurance accidents de travail employés	4.160,00	2.842,95	68%	4.284,80
	612510	Assurance div employés	742,56	597,10	80%	764,84
	612511	Service Médical	0,00	58,34	0%	0,00
	612300	Assurance auto	1.514,97	1.311,86	87%	1.560,42
		Sous total	7.120,91	5.304,20	74%	7.334,54
Collaborateurs Externes	613000	Maintenance informatique	8.320,00	8.844,27	106%	8.569,60
	613200	Révisorat-Audits	12.119,77	11.132,00	92%	12.483,36
	613300	Honoraires-Autres	0,00	690,94	0%	0,00
	613420	Gestion Secrétariat soc- Partena	9.000,00	10.368,63	115%	9.270,00
	613110	Maintenance winbooks	3.412,24	4.727,57	139%	3.400,00
	613100	Abonnement Isabel	2.000,00	2.005,84	100%	2.060,00
	613500	Collaborateurs extérieurs	2.000,00	0,00	0%	1.000,00
		Sous total	36.852,01	37.769,25	102%	36.782,96
Cotisations	614000	Cotisations	8.000,00	6.623,51	83%	7.000,00
	616001	Abonnements divers	541,06	1.841,03	340%	557,29
		Sous total	8.541,06	8.464,54	99%	7.557,29
Frais des missions	615050	Frais de mission Horval	23.055,10	15.089,90	65%	23.055,10
		Sous total	23.055,10	15.089,90	65%	23.055,10
Frais de représentation	615100	Représentations	428,56	31,88	7%	300,00
		Sous total	428,56	31,88	7%	300,00
Frais de Réunions	616800	Séminaires et Rencontres	0,00	0,00	0%	0,00
	616810	Frais de réunions	2.000,00	1.278,99	64%	6.000,00
		Sous total	2.000,00	1.278,99	64%	6.000,00
Communication	616000	Documentation	1.082,12	78,00	7%	500,00
	614010	Publications/ envois postaux/mailling	9.360,00	3.013,88	32%	4.000,00
	616100	Impressions	6.240,00	1.559,72	25%	3.000,00
	616002	Droits d'auteur	324,64	0,00	0%	334,38
	616003	Traductions et interpretations	3.120,00	0,00	0%	2.000,00
	616900	Manifestation & organisation événements	10.000,00	10.426,32	104%	10.300,00
	611510	Internet et maintenance site web	3.120,00	2.330,20	75%	3.213,60
	616400	Communication et Visibilité	3.000,00	441,96	15%	3.090,00
		Sous total	36.246,76	17.850,08	49%	26.437,98
Coût du personnel-Travailleurs	620200	Rémunérations Brutes employés	984.261,41	962.741,91	98%	1.048.712,28
	620210	Frais déplacements / HDP et interv. télétravail	3.956,41	4.887,38	124%	4.075,10
	620211	Frais de déplacements /SNCB	3.956,41	7.546,71	191%	4.075,10
	621200	Charges patronales	76.000,00	75.628,38	100%	86.938,38
	623000	Chèques repas	20.516,83	18.613,40	91%	21.132,33
	623010	Dotations prov pécule de vacances	68.728,30	147.080,69	214%	150.022,30
	623011	Reprise prov pécule de vacances	-61.315,78	-68.728,30	112%	-147.080,69
		Sous total	1.096.103,58	1.147.770,17	105%	1.167.874,81
Coût du personnel-Autres	616600	Indemnité forfaitaires (bénévoles, stag.)	324,64	0,00	0%	334,38
	616700	Formation	3.000,00	457,61	15%	3.090,00
	613410	Gestion Chèque Repas	2.380,67	1.739,00	73%	2.452,09
	615110	Cadeaux, festivités et team bulding	1.000,00	1.275,85	128%	1.030,00
	615120	Cantine	1.000,00	808,51	81%	1.030,00
	615200	Frais de déplacement	3.200,00	3.138,41	98%	3.296,00
		Sous total	10.905,31	7.419,38	68%	11.232,46
Amortissement s	630200	Amortissement -Crédit Emph	13.347,00	13.347,00	100%	13.347,00
	630200	Amortissement -Installations & rénovation	3.349,81	5.154,14	154%	5.154,14
	630200	Amortissement -Mat. Informat & autres	4.283,41	6.052,43	141%	2.473,23
		Sous total	20.980,22	24.553,57	117%	20.974,37
Frais financiers	650000	Frais bancaires	1.500,00	1.092,03	73%	1.545,00
	654000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	5,06	0%	0,00
	659000	Différence sur le règlement	0,00	0,00	0%	0,00
		Sous total	1.500,00	1.097,09	73%	1.545,00
TOTAL GENERAL			1.282.013,21	1.338.795,08	104%	1.356.320,71

PRODUITS

Cost Centers	Compte	Libellé	Budget 2023 au 28/04/2023	Réalisé au 31/12/2023	% Réalisé	Budget 2024 au 29/05/2024
Récolte de Fonds	704000	Activités diverses récolte de fonds	10.000,00	7.089,15	71%	15.000,00
	704009	Affectation activités aux projets-cofinc	0,00	-2.867,40	0%	0,00
	704100	Insertion publicitaire	3.125,00	3.125,00	100%	3.125,00
	704200	Récupération autres frais	0,00	0,00	0%	0,00
	731000	Dons divers	0,00	1.245,00		
		Sous total	13.125,00	8.591,75	65%	18.125,00
Divers produits	740100	Récupération autres salaires	0,00	0,00	0%	0,00
	740200	Récupération autres frais	28.055,17	55.277,49	197%	49.985,88
	743000	Frais de structure PGM	346.452,67	346.452,67	100%	352.903,07
	743009	Frais de Structure non engagés	0,00	0,00	0%	0,00
	743100	Frais adm. sur Projets HPGM	2.039,00	11.102,43	545%	14.000,00
	744000	Subventions salaires Exécution PGM	300.000,00	297.071,48	99%	340.046,91
	743300	Précompte Professionnel Non redevable	2.000,00	2.409,78	120%	2.000,00
		Sous total	678.546,84	712.313,85	105%	758.935,87
Contributions et subsides Privés	731020	Contribution Multipharma	3.600,00	3.600,00	100%	3.600,00
		Sous total	3.600,00	3.600,00	100%	3.600,00
Contributions et subsides Mutualités	732100	Contribution UNMS	75.000,00	75.000,00	100%	75.000,00
	732140	Contribution Solidaris Liège	5.520,00	6.942,61	126%	5.520,00
		Sous total	80.520,00	81.942,61	102%	80.520,00
Contributions et subsides Institutions	732310	Contribution GS Parl Comm Française	0,00	7.500,00	#DIV/0!	7.500,00
	732320	Contribution GS Parl Wallon	10.000,00	7.500,00	75%	7.500,00
	732330	Contribution GS Parl Bruxellois	7.500,00	7.500,00	100%	7.500,00
	732340	Contribution GS Chambre des Représentants	15.000,00	15.000,00	100%	15.000,00
	732400	Contribution FONSOC & IEV	18.964,00	20.000,00	105%	20.000,00
		Sous total	51.464,00	57.500,00	112%	57.500,00
Subventions à l'emploi	745000	Subsides ACTIRIS	426.400,00	465.705,63	109%	455.000,00
	745001	Subside Maribel	21.558,45	21.918,50	102%	22.000,00
	745002	Subvention formation du personnel	0,00	0,00	0%	0,00
		Sous total	447.958,45	487.624,13	109%	477.000,00
Produits Financiers	750000	Produits des actifs circulants	200,00	0,00	0%	200,00
	754000	DIFFERENCES DE CHANGE EURO	0,00	4,87	#DIV/0!	0,00
	759000	Différences sur règlement	0,00	0,00	0%	0,00
	760100	Reprise amort & reduction de valeur immo corp	0,00	0,00	0%	0,00
		Sous total	200,00	4,87	2%	200,00
Autres Prod. Excp	764000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0,00	0%	0,00
		Sous total	0,00	0,00	0%	0,00
TOTAL GENERAL			1.261.470,29	1.351.577,21	107%	1.395.880,87

RÉSULTATS

Libellé	Budget 2023 au 28/04/2023	Réalisé au 31/12/2023	% Réalisé	Budget 2024
Produits	1.261.470,29	1.351.577,21	107%	1.395.880,87
Charges	1.282.013,21	1.338.795,08	104%	1.356.320,71
Résultat	-20.542,92	12.782,13		39.560,16

15.3 BALANCE FONDS PROPRES POUR PROGRAMME & PROJETS

BUDGET 23-24 : FONDS PROPRES POUR PROGRAMME ET PROJETS COFINANCÉS

Besoins	Budget 2023	Réalisé au 31/12/2023	Budget 2024
DGCD			
PGM ONG cofinancement (total 5 ans 20%)	1.207.870,24	1.207.870,24	995.873,60
DGD HPGM			
Total DGCD	1.207.870,24	1.207.870,24	995.873,60
Financements hors PGM			
WBI-Volet B /2022 - 2024 - RDC, DIOBASS_MBOKO	2.226,00	2.226,00	2.226,00
WBI-Volet B /2023 - 2025 - RDC, DIOBASS_KAKONO	2.433,09	2.433,33	2.433,09
Total financements hors PGM	4.659,09	4.659,33	4.659,09
Total Global	1.212.529,33	1.212.529,57	1.000.532,69

Sources de financement	Budget 2023	Réalisé au 31/12/2023	Budget 2024
Campagne 11.11.11.			
CEPAG	20.000,00	16.837,00	20.000,00
SolSoc	40.000,00	38.036,00	40.000,00
CNCD autres			
Total campagne	60.000,00	54.873,00	60.000,00
Provinces et communes			
Brabant Wallon	3.000,00	0,00	0,00
Total provinces et communes	3.000,00	0,00	0,00
Autres Bailleurs Publics			
Cofinancement WBI -Volet A	45.000,00	48.914,00	45.000,00
Total Régions	45.000,00	48.914,00	45.000,00
Institutionnel PS			
Fédé WAPI	1.000,00	1.000,00	1.000,00
USC Flémalle		0,00	
Total Fédérations	1.000,00	1.000,00	1.000,00
Donateurs SolSoc			
Donateurs SolSoc 54-54	20.000,00	14.318,83	15.000,00
Total donateurs SolSoc	20.000,00	14.318,83	15.000,00
Donateurs institutionnels			
Fonds social alimentation via HORVAL	162.496,51	162.496,51	162.496,51
Fonds Social Chimie (COVALENT) via Centrale Générale	90.000,00	90.000,00	90.000,00
UNMS	25.000,00	25.000,00	25.000,00
P&V	70.000,00	70.000,00	30.000,00
CENTRALE GENERALE NAMUR (PAL)	14.000,00	14.000,00	14.000,00
FED SOLIDARIS (WP-SCC-BW)	43.436,04	43.674,37	43.436,04
CHWAPI	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Dons Solidaires Liège	20.240,00	27.770,46	22.900,00
Dons Multipharma	14.400,00	14.400,00	14.400,00
Fonds propres structure	213.163,71	143.800,87	248.126,14
Actiris	277.659,15	381.984,42	277.659,15
Total donateurs institutionnels	955.395,41	998.126,63	953.017,84
Total global	1.084.395,41	1.117.232,46	1.074.017,84
Balance	-128.133,92	-95.297,11	73.485,15

RÉSULTAT STRUCTURE + PGM

RESULTAT STR+COFIN	-88.573,76	-82.514,98	113.045,31
---------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

15.4 RAPPORT DU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

EN COURS !

15.5 COMPTES INTERNES COMPLETS

SOLSOC

 Rue Coenraets 68
 BE-1060 BRUSSEL 6
 BE

EUR

Page : 1

28/05/2024

Bilan interne ASBL

Schéma complet

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022	
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	241.734,24	247.810,55
Immobilisations corporelles		22/27	241.009,24	247.085,55
Installations; machines et outillage		23	43.339,76	34.059,26
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	43.339,76	34.059,26
231000 Installations			51.843,71	37.409,07
231009 Amortissements sur installations			(8.503,95)	(3.349,81)
Mobilier et matériel roulant		24	4.137,78	6.147,59
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	4.137,78	6.147,59
241000 Mobilier et Matériel Roulant			2.565,20	2.565,20
241009 Amortissement sur Mobilier et Mat Roul			(2.565,20)	(2.565,20)
241100 Matériel Informatique			34.655,61	30.613,00
241109 Amortissement sur materiel informatique			(30.517,83)	(24.465,41)
Location-financement et droits similaires		25	193.531,70	206.878,70
250000 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			487.876,94	487.876,94
250009 Ammortissement sur Terrain et Constructi			(294.345,24)	(280.998,24)
Immobilisations financières		28	725,00	725,00
Entités liées		280/1	725,00	725,00
Participations dans des sociétés liées		280	725,00	725,00
280000 PART. DS ENTREPRISES LIEES/ VALEUR D'ACQ			6.125,00	6.125,00
280900 REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES			(5.400,00)	(5.400,00)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	3.907.260,38	3.417.639,15
Créances à un an au plus		40/41	1.431.474,01	603.105,13
Créances commerciales		40	404.976,09	324.203,73
400000 Subsidés à recevoir			404.976,09	324.203,73
Autres créances		41	1.026.497,92	278.901,40
414900 Co-financement à obtenir			12.974,27	11.978,00
416010 TFT Bolivie			68.571,68	16.160,97
416020 TFT Burkina Faso			170.888,07	36.703,54
416030 TFT Burundi			80.517,01	13.102,94
416040 TFT Colombie			103.531,82	38.157,58

SOLSOC

Page : 2

 Rue Coenraets 68
 BE-1060 BRUSSEL 6
 BE

Bilan interne ASBL

28/05/2024

EUR

Schéma complet

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
416050	TFT RDC	43.576,76	82.575,10
416070	TFT Maroc	179.816,66	16.707,38
416080	TFT Palestine	61.977,41	(5.919,21)
416090	TFT Sénégal	281.138,60	69.435,10
416950	Provision ONSS	23.505,64	
Valeurs disponibles			
		54/58	
		2.388.989,51	2.713.154,56
550000	Nagel Général Structure	129.769,40	464.917,91
550100	Nagel Fond de roulement	1.739.450,80	120.151,55
550200	Nagel Animation	11.786,54	4.587,84
550300	CCP-Banque de la Poste	16.432,44	1.039.524,61
551047	Nagel 879-1507041-20 VN-VS	4.100,15	6.012,15
551072	PGM-Volet Sud	486.246,81	1.073.730,97
570000	Caisse Structure	1.017,35	4.198,51
570010	Caisse-Projets	46,02	31,02
580500	Transfert Fond de roul	140,00	
Comptes de régularisation			
		490/1	
		86.796,86	101.379,46
490000	Charges à reporter	13.796,99	27.553,56
491000	Produits acquis	72.999,87	73.825,90
Montant total de l'actif		4.148.994,62	3.665.449,70

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022
FONDS SOCIAL			
	10/15	1.336.168,45	1.372.824,65
Fonds associatifs			
	10	36.125,66	36.125,66
Patrimoine de départ			
	100	36.125,66	36.125,66
100000	Patrimoine	36.125,66	36.125,66
Fonds affectés			
	13	1.287.260,65	1.336.698,99
133100	Fonds de préfinancement	643.339,12	643.339,12
133200	Fonds de structure	214.029,18	214.029,18
133300	Fonds affectés aux projets & programme	429.892,35	479.330,69
Solde 6 et 7			
	149	12.782,14	
*** 149999	Solde entre 6 et 7	12.782,14	
DETTES			
	17/49	2.812.826,17	2.292.625,05
Dettes à plus d'un an			
	17	180.184,70	193.531,70
Dettes financières			
	170/4	180.184,70	193.531,70
Dettes de location-financement et assimilées			
	172	180.184,70	193.531,70
172000	DETTES DE LOCATION-FINANCEMENT	180.184,70	193.531,70
Dettes à un an au plus			
	42/48	2.632.641,47	2.099.093,35
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			
	42	13.347,00	13.347,00
422000	DETTES LOCAT. FINANCEMENT ET ASSIMIL.	13.347,00	13.347,00
Dettes commerciales			
	44	520.845,93	578.708,63
Fournisseurs			
	440/4	520.845,93	578.708,63
440000	FOURNISSEURS	19.588,93	37.885,27
444900	Subsides à rembourser DGD	499.078,34	540.823,36
444930	Subside à rembourser autres	2.178,66	
Acomptes reçus sur commandes			
	46	1.922.460,80	1.405.556,27
460000	Partie non engagée subsides DGD	1.779.514,67	1.288.289,92
460300	Partie non eng. subs. Autorités Régional	142.946,13	117.266,35

Bilan interne ASBL

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
Dettes fiscales; salariales et sociales	45	147.080,69	68.728,30
Rémunérations et charges sociales	454/9	147.080,69	68.728,30
456000 Pécule de vacances		147.080,69	68.728,30
Dettes diverses	48	28.907,05	32.753,15
Obligations; coupons échus et cautionnements reçus en...	480/8	4.100,15	6.012,15
481000 Dons non encore transférés VN VS		4.100,15	6.012,15
Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou asso...	4891	24.806,90	26.741,00
489100 Cofinancement non encore libéré		12.974,27	11.978,00
489110 Opération 11.11.11 à reverser CNCD		11.832,63	14.763,00
Montant total du passif		4.148.994,62	3.665.449,70

Bilan interne ASBL

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022 01/01/2022 - 31/12/2022
COMPTE DE RESULTATS			
Ventes et prestations	70/74	6.219.576,29	5.199.789,66
Chiffre d'affaires	70	66.333,30	93.623,51
704000 Activités diverses récolte de fonds		68.528,01	96.846,51
704009 Affectation activités aux projets-cofinc		(5.319,71)	(6.348,00)
704100 Insertion publicitaire		3.125,00	3.125,00
Cotisations; dons; legs et subsides	73	4.331.222,61	3.265.601,77
731000 Dons -Donateurs SolSoc (CCP-ANIM-AUTRES)		19.458,83	22.031,36
731009 Prélèvement sur Dons SolSoc		(2.895,00)	(8.415,00)
731010 Dons Projets Spécifiques (VNVS-AUTRES)		27.224,15	31.294,23
731019 Dons non-engagés Projets Spécifiques		(4.100,15)	(6.012,15)
731020 Dons Structurels		3.600,00	18.000,00
731030 Dons Institutions Diverses		14.400,00	
732100 Contribution UNMS		100.000,00	100.000,00
732110 Contribution Fédérat Solidaris Mutualité		43.674,37	43.436,04
732120 Contribution CHWAPI		25.000,00	25.000,00
732140 Contribution Solidaris Liège		34.713,07	30.467,85
732200 Contribution P & V		70.000,00	30.000,00
732310 Contribution GS Parl Comm Française		7.500,00	7.500,00
732320 Contribution GS Parl Wallon		7.500,00	7.500,00
732330 Contribution GS Parl Bruxellois		7.500,00	7.500,00
732340 Contribution GS Chambre de Représentants		15.000,00	15.000,00
732400 Contribution FONSOC & IEVE		20.000,00	20.000,00
732410 Contribution Fonds Social de la Chimie		90.000,00	90.000,00
732420 Contribu Fond Social de 'Industrie Alime		162.496,51	162.496,51
732430 Contribution Centrale Générale Namur		14.000,00	14.000,00
736100 Subsidés DGD Programme		5.273.645,03	3.727.020,27
736600 Subsidés Autorité Régionale (WBI,RW,BXL)		330.080,35	334.338,93
736900 Subsidés Non engagés DGD Programme		(1.784.628,42)	(1.288.289,92)
736960 Subsidés Non engagés Autorité Régionale		(142.946,13)	(117.266,35)
Autres produits d'exploitation	74	1.822.020,38	1.840.564,38
740200 Récupération autres frais		55.277,49	45.215,38
743000 Frais de Structure PGM		346.452,67	326.114,28
743100 Frais Adm. sur les Projets HPGM		11.102,43	12.012,95
743300 Précompte Professionnel non redevable		2.409,78	2.242,54
743500 Cofinancement Programme		91.637,78	226.322,51
743510 Cofinancement Hors Programme		17.633,60	16.835,14
743519 Cofinancement non engagé		(12.974,27)	(11.978,00)
744000 Subventions Salaires Exécution PGM		297.071,48	304.775,71
744010 Affectation Salaires Gestion PGM		525.785,29	490.822,86
745000 Subsidés ACTIRIS		465.705,63	405.770,23
745001 Subs Volens (Maribel)		21.918,50	22.430,78
Coût des ventes et des prestations	60/64	(6.199.433,54)	(5.109.746,09)
Approvisionnements et marchandises	60	(25.487,23)	(14.882,83)
Achats	600/8	(25.487,23)	(14.882,83)

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023		Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022	
		01/01/2023 - 31/12/2023		01/01/2022 - 31/12/2022	
604000 Achats pour compte de tiers			(25.487,23)		(14.882,83)
Services et biens divers	61		(295.343,79)		(294.616,74)
610111 Electricité			(4.123,68)		(3.573,19)
610112 Mazout					(4.518,41)
610113 Eau			(661,26)		(87,71)
610114 Entretien bureau et produits d'entretien			(14.164,95)		(11.071,86)
610115 Précompte immobilier			(4.380,14)		(3.644,39)
610116 Alarme & Sécurité			(9.623,21)		(7,68)
611000 Fournitures de bureau			(1.040,17)		(261,30)
611100 Achat de divers matériels			(6.109,07)		(317,21)
611150 Réparation et achat petit mat de bureau					(1.665,15)
611300 Photocopies			(8.333,85)		(8.020,64)
611400 Poste			(26,29)		(606,72)
611500 Télécommunications			(5.294,39)		(7.984,67)
611510 Internet et maintenance site web			(2.330,20)		(2.226,19)
611600 Fournitures informatiques			(30,09)		(929,85)
612000 Assurance RC exploitation			(279,47)		(257,97)
612100 Assurance locaux-incendie			(214,48)		
612300 Assurance auto			(1.311,86)		(1.686,86)
612500 Assurance accidents de travail			(9.158,27)		(9.023,87)
612510 Assurances diverses			(597,10)		(467,28)
612511 Service Médical			(58,34)		(720,00)
613000 Maintenance informatique			(12.116,52)		(9.745,86)
613100 Abonnement Isabel			(2.005,84)		(1.740,50)
613110 Maintenance Winbooks			(5.569,63)		(3.823,79)
613200 Révisorat-Audits			(12.947,00)		(11.555,50)
613300 Honoraires-Autres			(690,94)		
613410 Gestion chèques repas			(1.739,00)		(1.797,68)
613420 Gestion Secrétariat Social			(10.368,63)		(9.448,41)
613500 Collaborateurs extérieurs /CODAC/EVALUAT			(17.335,58)		(5.882,63)
613510 Audits Sud					(540,57)
614000 Cotisations			(6.623,51)		(6.348,37)
614010 Publications/Envois postaux/mailling			(7.555,73)		(17.493,15)
615000 Frais de mission /Avions			(27.353,45)		(46.106,21)
615010 Frais de mission /Hôtels & repas			(23.314,54)		(27.301,00)
615020 Frais de mission /Per Diem			(14.460,00)		(20.905,00)
615030 Frais de mission /Divers			(4.480,22)		(21.130,81)
615040 Frais de mission/Déplacement			(4.389,53)		(15.423,92)
615050 Frais de mission STRUCTURE (Horval,...)			(15.089,90)		
615100 Représentations			(31,88)		(518,34)
615110 Cadeaux et autres festivités			(1.275,85)		(237,90)
615120 Cantine			(808,51)		(1.370,99)
615200 Frais de déplacement			(9.196,95)		(3.770,16)
616000 Documentation et Media			(2.181,80)		(2.050,79)
616001 Abonnements divers			(1.841,03)		(1.021,98)

SOLSOC

 Rue Coenraets 68
 BE-1060 BRUSSEL 6
 BE

EUR

Bilan interne ASBL

Page : 7

28/05/2024

Schéma complet

		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023	Ex. 2022 Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
616002	Droits d'auteur		(9,54)
616003	Traductions et interpretation	(4.948,96)	(3.793,26)
616100	Impressions	(6.132,87)	(3.146,76)
616400	Communication et Visibilié	(774,71)	(2.226,93)
616510	Outil pédagogique		(1.631,79)
616700	Formation	(457,61)	(2.819,45)
616800	Séminaires et Rencontres	(7.447,46)	
616810	Frais de réunions	(1.645,70)	(1.615,52)
616900	Manifestation & organisation événements	(24.823,62)	(14.088,98)
	Rémunérations; charges sociales et pensions (+)(-)	62	(1.147.770,17)
620200	Rémunérations Brutes employés	(962.741,91)	(895.593,39)
620210	Frais déplacements /HDP	(4.887,38)	(4.773,33)
620211	Frais de déplacements /SNCB/STIB	(7.546,71)	(5.713,16)
621200	Charges patronales	(75.628,38)	(79.842,29)
623000	Chèques repas	(18.613,40)	(18.804,07)
623010	Dotations prov pécule de vacances	(147.080,69)	(68.728,30)
623011	Reprise provision pécule de vacances	68.728,30	61.315,78
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(24.553,56)
630200	Dot.amort. immo. corporelles	(24.553,56)	(21.796,70)
	Autres charges d'exploitation	640/8	(4.706.278,79)
643011	Transferts Invest-Achat de vehicules	(163.274,77)	(156.354,30)
643012	Transferts Invest-Mobilier, ICT	(189.126,13)	(74.815,11)
643013	Transferts Invest-Autres	(286.658,20)	(276.470,39)
643021	Transferts Fonct -Déplacements	(196.864,08)	(178.900,41)
643022	Transferts Fonct -Bureau local	229,24	
643023	Transferts Fonct -Autres	(1.430.282,48)	(1.029.460,45)
643024	Fonct Echanges & Rés Internat (RSI)	(287.344,50)	(43.206,35)
643031	Transferts Personnel-Salaire Pers local	(1.146.571,75)	(993.460,98)
643032	Transferts Personnel -Autres frais	(17.549,80)	(7.699,78)
643100	Autres Transferts divers	(154.877,12)	(198.331,77)
644000	Coûts Personnel Exécution PGM	(297.071,48)	(304.775,71)
644010	Coûts Personnel Gestion PGM	(525.785,29)	(490.822,86)
644100	Frais Administratifs/de Structure Projets	(11.102,43)	(12.012,95)
	Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)(-)	9901	20.142,75
	Produits financiers	75	4,87
	Autres produits financiers	752/9	4,87
	754000 DIFFERENCES DE CHANGE EURO		4,87
	Charges financières	65	(7.365,48)
	Charges des dettes	650	(7.360,42)
	650000 Frais bancaires/Frais financiers		(7.360,42)
	Autres charges financières	652/9	(5,06)
	654000 DIFFERENCES DE CHANGE EURO		(5,06)
	659000 Différence sur le règlement		(2,25)
	Résultat positif (négatif) courant (+)(-)	9902	12.782,14

SOLSOC	Page : 8
Rue Coenraets 68 BE-1060 BRUSSEL 6 BE	28/05/2024
Bilan interne ASBL	Schéma complet
EUR	

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
Produits exceptionnels	76		16.749,94
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		16.653,00
760100 REPRISES AMORT. ET RED. VAL. IMMO. CORP.			16.653,00
Autres produits exceptionnels	764/9		96,94
764000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			96,94
Charges exceptionnelles	66		(5.400,00)
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		(5.400,00)
661000 REDUCT. VAL. EXC. IMMO. FINANCIERES			(5.400,00)
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	12.782,14	88.109,51
Résultat positif (néгатif) de l'exercice	9904	12.782,14	88.109,51
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
Résultat positif (néгатif) à affecter	9906	12.782,14	88.109,51
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	9905	12.782,14	88.109,51
Affectations aux fonds affectés	692		(88.109,51)
692000 Transfert aux fonds affectés			(88.109,51)
Résultat positif (néгатif) à reporter	(14)		

SOLSOC	Page : 9
Rue Coenraets 68 BE-1060 BRUSSEL 6 BE	28/05/2024
Bilan interne ASBL	Schéma complet
EUR	

		Ex. 2023	Ex. 2022
		Rep 2023 --> Clô 2023	Rep 2022 --> Clô 2022
		01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
Comptes hors bilan			
149999 - RESULTAT PROVISoire REPORTE		12.782	
Reclassement bilantaire			

15.6 RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Nous optons pour le principe comptable selon lequel les frais d'établissement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Le taux applicable étant en principe 100%, par exception, en 1999 une restructuration importante a donné lieu à une activation des frais au bilan et ils ont fait l'objet d'amortissements linéaires conformément à l'AR-S art 58, al 2 (modifié par l'AR-A art 7, 3°).

INVESTISSEMENTS

Les acquisitions et les apports d'immobilisations incorporelles et corporelles sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport, en ce compris les frais accessoires et la TVA non déductible.

Les acquisitions dont le prix d'acquisition est inférieur à 500 euros sont portées directement en compte de résultat.

Les taux d'amortissement sont calculés sur base de la durée d'utilisation économique escomptée et sont appliqués de façon linéaire.

Les amortissements sont pratiqués selon les règles comptables. Les acquisitions d'immobilisations sont amorties à partir de leur affectation à l'exploitation le 1er jour du mois suivant la date d'acquisition.

À la fin de sa durée de vie estimée, tout investissement qui présente une plus-value certaine et durable par rapport à la valeur comptable nette peut être réévalué. La plus-value enregistrée est amortie sur la durée d'utilisation résiduelle de l'actif concerné.

- Taux d'amortissements appliqués
- Restructuration : 10 %
- Installations : 20 %
- Matériel de bureau : 20 %
- Mobilier de bureau : 25 %
- Matériels informatiques : 33 %

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration, les provisions nécessaires sont constituées chaque année dans le but de parer à d'éventuels risques dus à des subsides refusés par l'organisme subsidiant. Ces provisions sont appréciées au cas par cas des projets cofinancés et ne peuvent pas dépasser 2% du subside total reçu. Les comptes 63... et 16... sont mouvementés pour enregistrer les dotations aux provisions.

En fin de projet deux opérations sont effectuées : soit il y a un solde de subside non justifié et on doit le rembourser, soit la provision est reprise si tout a été justifié.

LES FONDS AFFECTÉS (LES RÉSERVES)

Fonds affectés au préfinancement des projets et programme (Fonds de roulement)

En 1999, suite à l'octroi d'une subvention de P&V d'un montant de 123.946,76 euros, qui a été affecté à un fonds de roulement pour les projets, un fonds de préfinancement a été créé. Ce fonds de préfinancement est indispensable compte tenu des délais de paiement des subsides de notre bailleur principal (Direction Générale de Développement – DGD) et de l'obligation de préfinancer une partie des projets hors programme. Ce fonds permet également de réduire notre dépendance financière chronique vis-à-vis de la DGD. Il sera alimenté par une affectation de 40% du résultat annuel positif et ce jusqu'à 350.000 euros (montant au 31/12/2008 et susceptible d'être indexé au besoin) nécessaires pour avoir cet équilibre.

Fonds affectés pour investissement (structure)

Pour palier d'éventuelles rénovations ou déménagement, un fond a été créé. Il sera alimenté par un pourcentage de 30% du résultat de chaque exercice comptable pour autant que celui-ci soit positif.

Fonds affectés aux projets et programme (cofinancement)

L'ONG doit apporter en fonds propres entre 10 et 20% du budget total des programmes et projets cofinancés par les pouvoirs publics. Le fonds doit permettre de garder l'équilibre entre les dons et les contributions reçus et les prélèvements faits pour financer les apports privés. Pour cela un fonds des projets cofinancés est constitué chaque année sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration pour constituer des apports propres de l'ONG. Il est alimenté par différents dons et par d'autres fonds propres (legs, dons structurels, le reliquat des contributions et subsides obtenus pour constituer les fonds propres, ...) ainsi qu'une affectation de 30% du résultat structurel annuel positif.

LES CRÉANCES

Les subsides à recevoir

Les subsides sont inscrits en valeur nominale. Les comptes 40 et 70 sont movimentés uniquement sur base de lettres d'agrément certifiant l'accord de la mise à disposition des fonds.

Les produits d'activités diverses

Il s'agit des opérations ponctuelles et occasionnelles durant l'année comme par exemple la vente des cartes de vœux ou prestation de service d'un membre de l'équipe de l'ONG. XX Les comptes 400000 et 70... sont alors movimentés par les notes de débit (ou notes de créances) établis lors de la vente de cartes de vœux ou d'autres activités ou opérations faites durant l'exercice comptable.

Le cofinancement à obtenir

Les comptes 419000 et 70... sont movimentés par l'apport propre (Solsoc) de chaque projet cofinancé hors programme et permet d'acter le subside total du projet. Les montants sont inscrits en valeur nominale.

Les réductions de valeur clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une réduction de valeur si à la clôture de l'exercice leur recouvrement présente un risque. Les réductions de valeur sont appliquées sur base d'une appréciation prudente et avec l'accord du conseil d'administration, si au-delà de deux ans, la réalisation des créances s'avère inférieure à la valeur comptable et s'il existe une incertitude quant au remboursement à l'échéance. Le taux appliqué est 100% du solde restant dû.

LES SUBSIDES ET DONS (FIN D'EXERCICE)

Les Subsidés

Les subsides et contributions sont actés en produits (classes 7) dans leur totalité. Les dépenses sont actées dans des comptes de classe 6. En fin d'année, deux cas de figure se présentent :

- le projet est clôturé : si les subsides ne sont pas dépensés complètement, la partie non-engagée est reprise via un compte 709 vers un compte 449.
- le projet n'est pas terminé : les subsides non encore engagés sont repris via un compte 709 vers un compte 460.

L'année suivante, on reprend les montants des subsides non engagés vers des comptes 7 de recettes.

Ces opérations sont réalisées chaque année jusqu'à la fin du projet.

Cette méthode de comptabilisation permet de connaître le volume exact des projets gérés chaque année et de respecter le principe de l'annualité des charges.

Exception : Les Subsidés à l'emploi (Actiris)

Les subsides à l'emploi sont actés mensuellement directement à leur réception et à tout état de cause sont rattachés à l'exercice comptable. C'est pourquoi les subsides de décembre qu'on reçoit en principe en janvier de l'année suivante sont rattachés à l'exercice par une inscription en produits acquis.

Les Dons

Les dons reçus durant l'année constituent principalement les apports propres de Solsoc pour les projets cofinancés. Ils sont directement actés en produits et leur utilisation en classe 6 pour les projets spécifiques ou s'il reste un solde, il est transféré au bilan en fonds des projets pour constituer les apports propres.